

530 P42C

Bibliothèque de l'Université
de Liège - PENNONGUÉ

6 NOV 1937

vendredi 12 novembre 1937
dix-septième année, nos 33 et 34

publication hebdomadaire
un an : 75 frs; six mois : 40 frs
le numéro : 2 frs

La revue catholique des idées et des faits

UT SINT UNUM

FONDÉE LE 25 MARS 1921
sous les auspices du
CARDINAL MERCIER

Directeur : L'ABBÉ R.-G. VAN DEN HOUT

SOMMAIRE

Un incident diplomatique germano-belge à propos
du Kulturkampf

Lassitude

Où va le monde moderne?

En quelques lignes...

Problèmes actuels

Lettres de Bretagne

Lectures.

FI. DE LANNOY

Comte SOLTYKOFF

R.P. Pierre SANSON

Hilaire BELLOC

Dr Denys GORCE

Bruxelles, 57, rue Royale

Tél 17.20.50

Compte-chèque postal 499.16

CREDIT ANVERSOIS

FONDÉE EN 1898

SIEGES ANVERS, 36, Courte Rue de l'Hôpital
BRUXELLES, 30, Avenue des Arts

SUCCURSALES ET AGENCES EN BELGIQUE

BANQUE

BOURSE

CHANGE

PARIS
20, rue de la Paix

LUXEMBOURG
55, boulev. Royal

Chemins de Fer Nord-Belge

Le Réseau Nord-Belge dessert des **RÉGIONS TOURISTIQUES** du plus grand intérêt.

La vallée de la Meuse :

Ses villes historiques :

LIÈGE, la Cathédrale et son trésor. — Le Palais des Princes-Evêques. — Les églises de style roman, gothique et renaissance. — Les Musées. — Superbes panoramas sur la ville et sur la région industrielle d'Ougrée, Seraing, Tilleur.

HUY, la Collégiale, une des plus belles églises du pays. — Le château fort, l'ancienne abbaye fondée par Pierre l'Ermite. — Le vieux pont.

ANDENNE, l'église renaissance. — Tombeau et chaise de sainte Begge.

NAMUR, la Cathédrale et son trésor. — Le Musée archéologique. — Le ravissant circuit de la Citadelle. — Le Théâtre d'été et le stade de jeux.

DINANT, la Ville Martyre. — La Collégiale au clocher bulbeux; — L'antique Citadelle. — Les grottes. — Les rochers.

Ses Châteaux qui s'échelonnent le long du fleuve;

Ses anolennes Abbayes, ses ruines de Bouvignes, de Poilvache; Ses Grottes de Dinant, et d'Engihoul, ses cavernes préhistoriques de Montaigle, de Furfooz, de Goyet, et Trou-Manto;

Ses Chaînes de rochers à MARCHE-LES-DAMES, Frénes, Profondeville, Lustin, etc.

Pendant la saison d'été, CIRCUIT EN AUTOCAR HAUTE-MEUSE, LESSE, ARDENNES, au départ de DINANT.

La vallée de la Sambre :

Ses vieilles villes de THUIN et de LOBBES. — Ruines de la célèbre Abbaye d'Aulne.

Un cadeau prend toute sa valeur
s'il est signé

Neuhauss
Confiseur

USINE

25-27-29, rue Van Lint, Bruxelles

T61. 12.88.58

Exportation - Emballage spécial pour les pays chauds
très demandé au Congo Belge

CADEAUX :

23-25-27, Galerie de la Reine, BRUXELLES

T61. 12.88.58

POUVEZ-VOUS DÉSIRER UNE MACHINE A COUDRE
SANS DÉSIRER LA NOUVELLE

SINGER

206 D 1

TOUS LES TRAVAUX DE COUTURE!

Nos anciens clients peuvent s'adresser dans tous nos Magasins
et à tous nos Représentants pour obtenir un BON permettant
la réparation gratuite de toute machine SINGER de famille.

Exposition Internationale de Bruxelles : Membre du Jury.

Siège social : rue des Fripiers, 31, BRUXELLES

Fournisseurs brevetés de la Cour



Anciens Etabliss. François PEETERS

Sous-Toitures Économiques et
très légères en Ciment armé
formant Plafonds clairs et unis
Dalles pour Cours

BRUXELLES, Avenue des Nations, 9

Registre du Commerce
de Bruxelles : 836

Compte Chèques
Postaux : 118.84

Téléphone 48.07.55

Usine raccordée à la Gare de HAREN-NORD

POUR LA COUTURE
N'EMPLOYEZ QUE

LA SOIE A COUDRE
CORDONNET POUR BOUTONNIÈRE

” Au Baton ”

OU

LES SIMILI-SOIES

” La Bella ”

3 fils

ET ” Opera ”

2 fils

CE SONT LES MEILLEURES

POUR REPRISER

La Nouvelle

ET

” Sepco ”

LAINES MAMY

CE SONT DES PRODUITS S. E. P.

Fabrication belge En vente dans toutes les merceries

RAFFINERIES A VAPEUR

d'Huiles et Graisses pour l'Industrie,
la Marine et l'Automobile

FABRIQUE DE GRAISSES

consistantes
et vaselines

Huileries des Flandres

L. HOERÉE-VAN WAMBEKE

Rue du Fort
AUDENAERDE

TÉLÉPHONE 133

Reg. du Comm. Audenaerde 94

MAZOUT



Le meilleur combustible pour votre

CHAUFFAGE CENTRAL

Qualité, Service, Conseils techniques

TOUT EST DE PREMIER ORDRE CHEZ ;

BELGIAN GULF OIL C^Y S^{TÉ} A^{ME}, 99, avenue de France, Anvers

PHENIX WORKS

Soc: Anon.

FLEMALLE-HAUTE (Belgique)

TOLES GALVANISÉES ONDULÉES POUR TOITURES
TOLES GALVANISÉES PLANES. TOLES PLOMBÉES.
FEUILLARDS GALVANISÉS.
CHENEAUX. GOUTTIÈRES. TUYAUX DE DESCENTE.
ARTICLES DE MÉNAGE GALVANISÉS.
ARTICLES DE MÉNAGE ÉMAILLÉS.

III B

SOCIÉTÉ ANONYME DES ATELIERS DE CONSTRUCTION
ET DE GALVANISATION

SAUBLEINS

20, rue Wattlear, à JUMET Téléph. Charleroi 509.94

Tôles galvanisées, planes ou ondulées, droites ou ondulées. —
Toitures en tôles ondulées, droites ou ondulées. — Cheneaux,
gouttières, tuyaux de descente et tous les accessoires de toitures
— Clôtures en tôles ondulées galvanisées. — Garage pour vélos.
Constructions métalliques. — Charpentes en fer;
Chaudronnerie en fer et en cuivre, réservoirs.
Tuyaux pour charbonnages (canars). Tuyauteries en tôles
galvanisées.
GALVANISATION à façon de petites et grosses pièces.
GALVANISATION RICHE A CHAUD

MANUFACTURE DE TREILLIS ET TOILES MÉTALLIQUES

Société Anonyme.

PLOMBIÈRES (LIÈGE)

Téléphone : MONTZEN N° 16

TOILES MÉTALLIQUES en tous métaux de tous numéros et
forces de fils. Toiles moustiquaires en cuivre rouge, laiton
et fils galvanisés. — GRILLAGES MÉTALLIQUES EN FILS
ONDULÉS en toutes grandeurs de mailles et forces de fils.
TREILLIS SIMPLE TORSION en fils galvanisés pour clôtures
et en cuivre pour protection de vitraux, etc.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE N° 2.

LES PRODUITS REFRACTAIRES DE GAND E. J. DE MEYER

ALLÉE VERTE, 120, à GAND

Téléphone : 11928

Compte Ch. Post: 205030

Usine de Briques et Pierres Réfractaires de toutes formes et
dimensions pour toutes les industries, pour tous les usages;
Spécialité de Briques Réfractaires à haute teneur d'Alumine
Prix sur demande;

Sté A^{me} DES BRIQUETERIES MÉCANIQUES

“ Le Progrès ”

à PLOEGSTEERT (Flandre Occidentale)

Téléphone : Comines 129.

Adm.-dél. : R. De Bruyn, 27, chaussée de Bruges, à Ypres.

Briques de parement en tous genres
et formats :

lisses, sablées et rugueuses,
marque P. R. P.

Système breveté de hourdis pour plancher creux
PRIX HORS CONCURRENCE

Dépôt à Bruxelles :

Bavon DESENFANS, 207, rue Dieudonné Lefèvre, Bruxelles

Téléphone : 26.83.40.

REMISE A NEUF DES FAÇADES
par le

SILEXORE L. M. de Paris

Peinture directe inaltérable sur ciment sans brûlage
Protège les murs contre les intempéries. — Résiste à l'air
salin. — Application facile et économique.

Distributeur général pour
la Belgique

LES FILS LEVY FINGER

32-34, rue Edm. Tollenaere
BRUXELLES

Agent général pour le Hainaut
S. A.

Établiss. FIDELE MAHIEU

96, aven. de Philippeville
MAROINELLE

NOMBREUX DÉPOSITAIRES

Demandez-nous le moyen d'obtenir gratuitement
le Manuel de la Décoration Plastique dans l'Art Moderne.

Céramiques de la Lys

Société Anonyme

Carreaux Céramiques à Dessins
et Unicolores en tous genres

Rue de Reckem, 69, MARCKE-JEZ-COURTRAI

Téléphone 629

Compte Chèques Postaux 223012 Reg. du Comm., Courtrai

Société Belge de l'Azote

et des Produits Chimiques du Marly

Société Anonyme au capital de 211.050.000 francs

Usines à RENORY-OUGRÉE (Belgique)

**Fabrication d'ammoniaque synthétique
suivant les procédés G. Claude**

Ammoniac anhydre — solutions ammoniacales — acide
nitrique de toutes concentrations — anhydride sulfu-
reux et dérivés.

**Nitrate d'ammoniaque et nitrate de
potasse pour explosifs.**

Engrais divers : sulfate d'ammoniaque — nitrate d'ammo-
niaque agricole — sulfonitrate d'ammoniaque — ni-
trate de soude — nitrate de chaux ammoniacal —
calciammon — cyanamide — engrais pour jardins.

Alcool éthylique synthétique — acétone — éther 720 et
725 — solvants.

Alcool méthylique (Méthanol) — Formol 30-40 % —
hexaméthylènetétramine pharmaceutique et technique
— trioxyméthylène,

Résines synthétiques et vernis spéciaux — Poudre à
mouler.

Fongicides. - Herbicides. - Insecticides.

TOUT CE QUI CONCERNE

la VERRERIE

(Bocaux - Bouteilles - Verres - Gobelets - Carafes
Verres Pyrex - Verres à Vitres - Glaces)
vous sera fourni rapidement, aux prix les plus réduits

Renseignements ou voyageur sur demande

S^r C^o Havrenne frères

Verreries-Gobeleteries - **JUMET**

S.A. H. & O. DE CRAENE

WAEREGHEM (Belgique)

Céruse par procédé hollandais

Blanc de Zinc — Minium de plomb

Litharge — Mine-orange

PRODUITS CHIMIQUES, FÉCULE, SELS

ÉTABLISSEMENTS

Van Eyck Frères, Soc An.

180, rue de la Soierie, à Forest-Bruxelles
Tél. 43.00.20

155, quai de Wondelgem, à Gand
Tél. 127.87

13, rue du Pont-Neuf, à Renaix
Tél. 117

SOCIÉTÉ ANONYME de Produits Galvanisés et de Constructions Métalliques

Anonenne firme J.-F. JOWA, fondée en 1851, LIÈGE

Bâtiments coloniaux en tôle ondulée galvanisée

Spécialité de toitures pour Églises,
Misons, Bâtiments d'administration

ENVOI DE L'ALBUM ILLUSTRÉ SUR DEMANDE

Tôles galvanisées planes. — Tôles galvanisées ondulées
pour toitures, planchers, parois, tabliers de ponts, etc.

Fers marchands à feuillards galvanisés,
Réservoirs galvanisés.

S. A. G. DUMONT & Frères

Usines à Plomb et à Zinc

— à SCLAIGNEAUX —

SOLAYN (Province de Namur, Belgique).

Adresse télégraphique : Téléphone:
Dumfrer Sclaigneaux Belgique. Andenne 14 (quatre lignes)

ZINO OUVRE, en feuilles, tuyaux, couvre-joints, pattes, etc.
ZINO BRUT en lingots — PLOMB LAMINÉ — PLOMB
TUYAUX — PLOMB A SOELLER — SOUDURE D'ÉTAIN —
PLOMB BRUT en saumons — SIPHONS ET OOUDES EN
PLOMB - LAINE ET FIL DE PLOMB - ACIDE SULFURIQUE
Arsenate de plomb - Sulfate de zinc - Cadmium électrolytique
Alun de potasse — Sulfate d'alumine

BÉTON ARMÉ

Constructions Industrielles, Centrales,
Ouvrages d'Art, Fondations, Pleux,
Poteaux, etc.

BUREAU D'ÉTUDES

FER. REGNIER - Ingénieur A. I. G.

Bureau :
BRUXELLES
31, avenue du Boulevard

Adresse privée :
GAND
5, place St-Pierre

Fabrication des
**ORNEMENTS EN ZINC,
CUIVRE, PLOMB, ETC.**
pour
le Bâtiment et l'Architecture

APPAREILS SANITAIRES
Baignoires,
Distributeurs, etc.
MÉTAUX
Zinc, Plomb, Cuivre, Étain,
etc.

Anciennes Usines Claudoré
Adm. Délégué : Armand Soucy
6, boulevard Charles-Quint, MONS
Téléphones 427-1427

FABRIQUE DE MEUBLES
A. DE TAEYE
USINE :
Boul. du Strop, 47-49, GAND
Tél. 120.92 - 141.22

Magasins de vente :
Rue de Courtrai, 6, GAND Tél. 121.45
Rue du Midi, 89, BRUXELLES (près la Bourse) Tél. 12.63.63

Spécialité d'installations complètes pour PENSIONNATS,
HOTELS, RESTAURANTS, VILLAS, etc.
LA PLUS FORTE PRODUCTION DU PAYS!

Téléphone 92108 Maison fondée en 1894 C. C. P. 47127

R. & A. Meirschæert Frères

Sapin du Nord et d'Amérique
Triplex - Orégon - Sapin - Chêne - Aulne
Scierie & Raboterie mécaniques

306-310, chaussée de Bruxelles, MELLE (lez Gand)
Livraison franco wagon
franco camion à domicile

Appareils Sanitaires
EN GROS

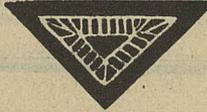
R. Van Marcke
Place du Casino, 7, Courtrai

Pompes électriques. — Tuyauteries.
Métaux
et tous accessoires pour installations sanitaires.
Multiples références.

Portes KOLHO
en bouleau de Finlande.
Construction inégalée, modèles variés à l'infini.
Du goût, de luxe, une technique impeccable,
à la portée de tous.
KOLHO rompt définitivement avec la banalité du travail en série.
FAUTEUILS Z BREVETÉS
spécialement construits pour salles de conférences, cinémas.

Tous renseignements au
COMPTOIR FINLANDAIS, 23, Meir, Anvers
Téléphone : 231.55.

DEMY
MEUBLE et DÉCORE
EN
ANCIEN et MODERNE



SALLES D'EXPOSITION ATELIERS-BUREAUX
Rue Méan, 23, Liège Val-St-Lambert
Tél. 274.97 Tél. 302.98

Collabore à la restauration du
Palais des Princes-Évêques de Liège

MEUBLES ET ÉBÉNISTERIE D'ÉGLISES, COUVENTS,
ÉCOLES, INSTALLATION ET TRANSFORMATION DE
BUREAUX, MAGASINS, HOTELS, SALLES DE RÉUNIONS
ET DE SPECTACLES, ETC.

BOIS DU NORD ET D'AMÉRIQUE
MOULURES CHÊNES

MAISON

DAPSENS-SOYER
Société Anonyme

9, AVENUE DE MAIRE
T O U R N A I
Téléphone : 109.57 Reg du Commerce Tournai 408

Moteurs Deutz

Diesel
Gaz
Essence

AGENTS RÉGIONAUX

VALCKE Frères, S.A. Ostende

BRUXELLES

30, rue des Bogards

PARIS

32, av. Pierre 1^{er} de Serbie

*Programme de fabrication le plus étendu
qui nous permet d'offrir le moteur le
mieux approprié à votre industrie.*

Plus de cent types différents de
moteurs dans les puissances
de 4 à 1,000 CV.

Moteurs verticaux, horizontaux, à 2 temps,
à 4 temps, à marche lente et rapide.

Moteurs Diesel pour véhicules automobiles.

Bois du Nord & d'Amérique

Entrepôt et Magasin à Anvers.

LES ÉTABLISSEMENTS

Aug. DERMINE

Société Anonyme.

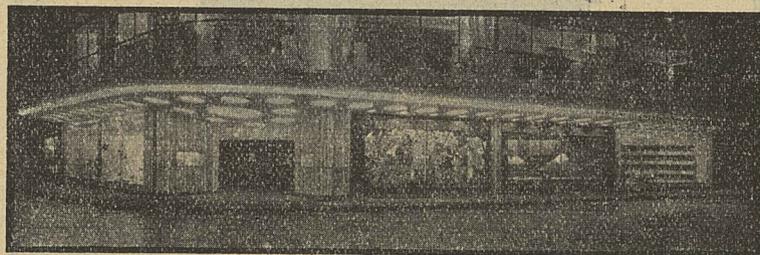
NAMUR, 21, Boulevard de Merckem

BRUXELLES, 13, rue Albert de Latour

Téléphones : Namur 483 — Bruxelles : 15.14.53.
Compte chèques postaux : 279.852 — Reg. Com. : Namur, n° 88.

Karel Maes 21, chaussée de Mons Bruxelles

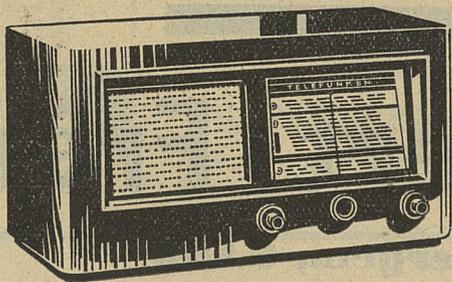
Menuiserie. — Ebénisterie. — Agencement de magasins
Décoration. — Travaux d'après dessins.



CES NOUVEAUX TELEFUNKEN

SONT VRAIMENT DES

« INSTRUMENTS DE MUSIQUE »



SUPER TA 55 WK

6 Circuits. 5 Tubes. 3 Gammes d'ondes. Reproduction naturelle. Détection exempte de distorsion par lampe diode. Puissante pentode de sortie AL 4 Telefunken. Préamplification basse-fréquence et liaison capacité résistance. Condensateurs d'accord à profil spécial. Haut-parleur à rendement élevé. Compensation automatique de fading. Contrôle d'accord par orthoscope. Cadran géant soigneusement éclairé. Une ébénisterie de belle ligne en noyer avec encadrement métallique.

Radiobell

“ 538 ”

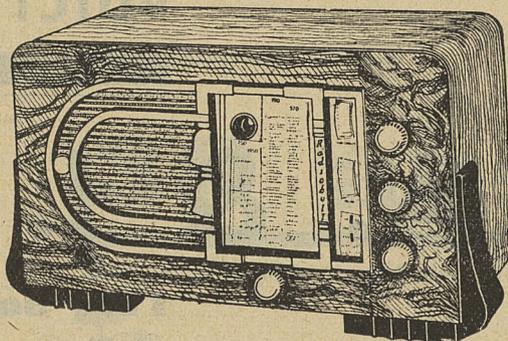
PRIX :

Altern.

2.390 frs

Universel

2.465 frs



Toutes ondes : 17-2.200 m.

L'OREILLE MYSTÉRIEUSE
LE TABLEAU DE BORD
SYNTONISATION VISUELLE
“ TUNOGRAPH ”

C'EST UN PRODUIT DE LA

Bell Telephone Mfg. Co

4, rue Boudewyns - ANVERS



TELEFUNKEN

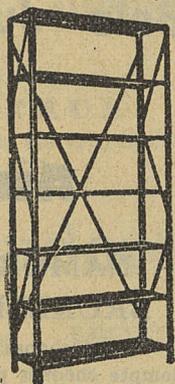
BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE

— 40, rue Souveraine, 40, Bruxelles —

Maison H.-E. LONGINI

22, rue d'Arenberg
BRUXELLES

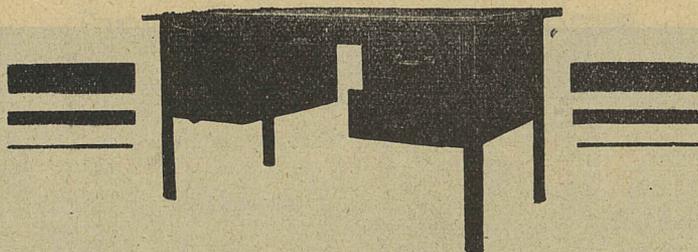
Téléphone : 12.30.40 (3 lignes)



Tous les meubles en acier

Toutes machines de bureau

TOUTES RÉPARATIONS



CARRIERES de MARBRE & FOURS à CHAUX

“MARCHAUX” Société anonyme
à PÉRUWELZ
(Hainaut)

Téléphone : Péruwelz 101 Registre du Comm. Tournai 7172

GRANDES SCIERIES, POLISSOIRS ET ATELIERS MÉCANIQUES

Nos Spécialités : Dessus de Meubles, Lavabos et Tables de nuit. —
Cheminées de Style et ordinaires. — Travaux
d'Art et de grande Décoration. — Sculpture
Antique et Religieuse.

Vente de Blocs et de Tranches brutes et polies

Nos Clients sont invités à visiter notre Salle d'Exposition où ils
trouveront nos modèles de Cheminées de style.

Nombreuses références parmi le clergé et les congrégations religieuses.

**Carrières et Fours à Chaux
de la Dendre**

à MAFFLES lez-ATH

PIERRES BLEUES - PETIT GRANIT POUR BATIMENTS,
MONUMENTS

TRAVAUX D'ART. — SPÉCIALITÉ DE BLOCS FONDÉS
POUR MARBRERIE

PIERRES BRUTES ET SOIES. — BORDURES. — PAVÉS.
CHAUX GRASSE POUR PLAFONNER, MAÇONNER
ET POUR L'AGRICULTURE

**Pour vos travaux
voici la firme efficiente**

A. & J. Hillaert Frères

111, boulevard d'Akkerghem, GAND

Téléphones : Bureaux 140,63
Privés 142,68 et 326,36

SPECIALITÉS

Béton armé - Pilotage - Terrassements
Conduites d'eau - Égouts - Routes
pavées, bétonnées ou asphaltées



Établissements Lavenne Frères

DOUR _____ Téléphone N° 56

Manufacture de Couleurs & Vernis

BROSSERIE et OUTILLAGE POUR PEINTRES

Vernis et Émaux « LAMÉOR »

Couleurs préparées « VATALINE »

Blanc « LAMÉOR » spécial pour extérieur
TOUT POUR LA PEINTURE

SCHROEDER Frères

8, rue Simonon, LIÈGE

Tél, 108.40 (8 lignes)

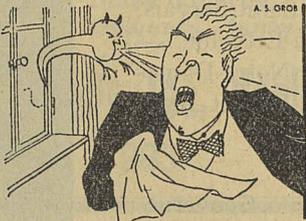
Adr. tél. LEGLARM-Liège

Toutes espèces d'ARMES et MUNITIONS de CHASSE et de TIR
TOUS ACCESSOIRES DE CHASSE

Agents de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre-Herstal

Département ZEISS IKON — Tous appareils de projection
Diascopes, Episcopes, Cinématographes,
Appareils, Films didactiques

N'attendez pas l'hiver pour faire
SUPERHERMITISER
vos portes et fenêtres



Suppression totale des courants
d'air et économie de 30 % sur le
chauffage. Garanti 10 ans de bon
fonctionnement.

SUPERHERMIT

59, rue de l'Orient, 59
Bruxelles - Tél. 48.22.84

Ernest LENDERS

2, Place Constantin Meunier — UCCLE I - BRUXELLES

Téléphone : 44.95.38

L'ACOUSTIQUE

dans le bâtiment

SON !

CHALEUR !

VOUS,

qui en avez assez de remplacer
tous les 10 à 12 ans votre

Chaudière de **CHAUFFAGE CENTRAL**

Exigez de votre
Installateur

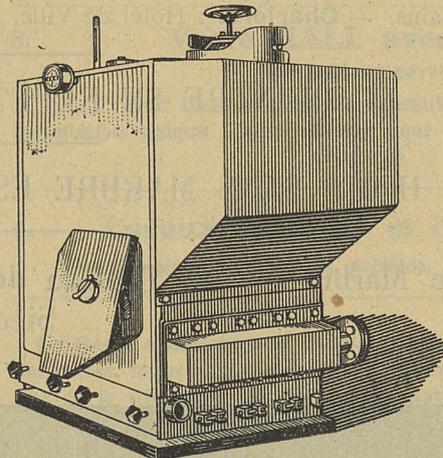
La chaudière

Otomatic- Union

Elle est construite pour servir

30 ans

Puissances : 30.000 à 600.000 calories



CHAUDIÈRES
AUTOMATIC A. C. V.

RUYSBROECK

Tél. 44.35.17

CARRIÈRES, SCIERIES et MARBRERIES

ÉTIENNE

Anciennement : Arthur ÉTIENNE

MAZY (Belgique)

Téléphone : Gembloux 45

Carrières à **ISNES-GOLZINNES** (Noir).
WARNANT-BIOULX (Bleu belge).
VILLERS-DEUX-ÉGLISES (Rouge).
Scieries et Ateliers de Marbrerie à **MAZY**.

Tous les marbres en blocs, tranches, bandes, carreaux. — Travaux de grande décoration

Spécialité de travaux d'art religieux

RÉFÉRENCES

BATIMENTS RELIGIEUX : Eglise du Sacré-Cœur à Turnhout. — Eglise de Raevels. — Eglise de Walhain-Saint-Paul. — Eglise Sainte-Alice à Schaerbeek. — Institut de l'Enfant-Jésus à Etterbeek. — Eglise de Waerschoot-Beke. — Couvent Sainte-Gertrude et église du Saint-Sépulcre à Nivelles. — Eglise de Mazy. — Eglise de Perbais. — Eglise de Moustier-sur-Sambre. — Couvent des Pères Salésiens à Grand-Halleux. — Chapelle des Oblats à Jambes. — Chapelle des Pères Salésiens à Courtrai. — Eglise de Zonnebeke. — Eglise Saint-Nicolas et église des Pères Carmes à Ypres. — Eglises de Warneton et Bas-Warneton. — Eglise d'Edeghem. — Eglise du Sacré-Cœur à Saint-Servais. — Institut Médical Marie-Médiatrice à Gand. — Hôpital Saint-Joseph à Arlon. — Eglise de Rieme-Ertvelde. — Abbaye de Cortenberg. — Basilique de Cointe. — Chapelle de la Maillebotte à Nivelles. — Eglise Notre-Dame-Médiatrice à Berchem (Anvers). — Eglise Notre-Dame du Sacré-Cœur à Anderlecht. — Institut de l'Enfant-Jésus à Brugelette. — Scolasticat des RR. PP. Jésuites à La Pairelle. — Eglise de Middelkerke, etc...

BATIMENTS CIVILS : **Bruxelles** : Palais du Roi; Grands Magasins de la Bourse; Palais du Gouvernement Provincial. — **Anvers** : Bâtiments Prist. — **Namur** : Pâtisserie Berotte et Magasin Bocca. — **Ostende** : Hôtel des Postes. — **Gand** : Palais de Justice. — **Saint-Josse-ten-Noode** : Bassin de natation. — **Mondorf** : Grand Hôtel des Bains. — **Charleroi** : Hôtel de Ville, etc..

LE PEINTRE SE RÉPÈTE, LE MARBRE JAMAIS

UN HOME SANS MARBRE EST UN ÉCRIN SANS VELOURS

Un Panneau de Marbre est un Tableau dont chaque coup de Pinceau représente des
Siècles

VOUS DEVEZ POSSÉDER
UN STYLO



GRAFEX
RÉSERVOIR DE SATISFACTION
FABRICATION CONSCIENCIEUSE DIGNE DE L'INDUSTRIE BELGE
GRAND PRIX ANVERS 1930

EXIGEZ-LE DANS TOUTES LES BONNES PAPETERIES

Pour le Gros : **E. GRAFEX - 231, Rue Victor Rauter - Bruxelles**

Le Stylo GRAFEX intégralement Belge, exécuté avec une machinerie remarquable et inédite, les meilleures matières et le maximum de soin, n'est pas grevé de frais onéreux de change, douane, multiples intermédiaires et publicité tapageuse. En le choisissant vous bénéficiez de la plus haute qualité pour le plus juste prix et vous réservez au Pays des capitaux et du travail.

Firme UNICA

la plus importante du pays pour le jouet

Fabrication belge 100% - Poupées entièrement lavables et incassables - Articles bourrés - Spécialité d'articles pour couvents, fancy-fair et fêtes de charité.

Etablts Jos. Verhoye-Deckmyn & Fils

Tél. : 283

Courtrai

POUPÉES - MASQUES - FANTAISIES
Pièces détachées

LES ATELIERS

G. De Weirt

40, rue Coenraets, 40 — BRUXELLES

Téléphone : 37.86.50.

POUPÉES. — ANIMAUX, — JOUETS EN TISSU. —
MATIÈRE INCASSABLE. — PIÈCES DÉTACHÉES. —
POUPÉES DE SALON. — MASQUES, TÊTES, CORPS et
TOUTES PIÈCES DÉTACHÉES. — CRÉATION ARTICLES
de FANTAISIE et de RÉCLAME

" PATRIA "

Société anonyme

23, rue du Marais, Bruxelles

Téléphones :
17.34.00 et 17.51.21

Bureaux :
de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

1. THÉÂTRE PATRIA

740 places assises

Scène spacieuse avec grand choix de décors nouveaux.
Fosse pour orchestre.

2. Salle des CONFÉRENCES

225 fauteuils

Estrade et installation pour projections lumineuses.

3. Vaste HALL avec buffet

400 mètres carrés.

Pour banquets, soirées dansantes, fancy-fairs.
Installation unique d'amplification pour disques de phonographe.
(Pick-up).

4. Locaux spacieux et confortables

Pour assemblées, réunions, sociétés, fêtes de famille, etc.

La Régle autonome de Patria se charge du service de location des places, impression des cartes et programmes, affiches, etc., ainsi que de la décoration et de l'ornementation florale. Publicité.

LA ROYALE BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME
d'assurances sur la Vie
et contre les Accidents
Fondée en 1853

FONDS DE GARANTIE :
plus de
700.000.000 de francs

SIÈGE SOCIAL

74, rue Royale, et 68, rue des Colonies

Adresse télégraphique
Royabelass

BRUXELLES

Téléphones :
12.30.30 (6 lignes)

VIE — ACCIDENTS — VOL — PRÊTS HYPOTHÉCAIRES — RENTES VIAGÈRES

Assurez-vous aux conditions les plus avantageuses

sur la vie et contre tous les accidents

LES 500 LOTS DE 10.000 FRANCS

dunouveau plan
de la

Loterie Coloniale

sont désignés par les 3 derniers chiffres
du billet

Les chances augmentent, achetez donc vite
votre billet outremer

de la 11^e tranche 1937

70,580 lots pour 500.000 billets

TIRAGE

Samedi 20 novembre



Fournisseur de la Cour

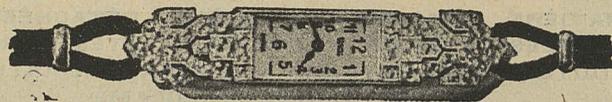
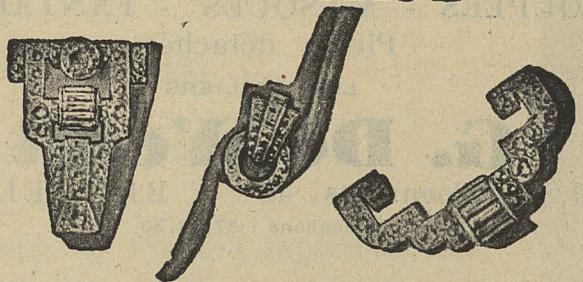
SIMONET-DEANSCUTTER

EXPERT.
FABRICANT.

JOAILLIER ET ORFEVRE.

72 rue Coudenberg

— BRUXELLES —



Le montre DUOPLAN.

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Un incident diplomatique germano-belge à propos du Kulturkampf
 Lassitude
 Où va le monde moderne?
 En quelques lignes...
 Problèmes actuels
 Lettres de Bretagne
 Lectures.

FI. DE LANNOY
 Comte SOLTYKOFF
 Pierre SANSON
 * * *
 Hilaire BELLOC
 Dr Denys GORCE

Un incident diplomatique germano-belge à propos du Kulturkampf

Les conflits politico-religieux dont l'Allemagne est actuellement le théâtre, les protestations des évêques auxquelles se joint cette fois la voix des chefs des Eglises réformées réveillent tout naturellement le souvenir des luttes, vieilles de soixante ans, qu'on s'est habitué à désigner sous le nom de *Kulturkampf*.

Aujourd'hui encore, on démêle assez malaisément les motifs de cette crise religieuse, et les origines du *Kulturkampf* restent obscures. Y voir un conflit entre la culture germanique, qui se réclame de Luther, et la culture latine, fille du catholicisme romain, le considérer comme un grand duel du germanisme contre le romanisme, c'est non seulement méconnaître les faits, c'est admettre gratuitement que le catholique allemand, en pratiquant sa religion, renie les qualités foncières de sa race.

Le *Kulturkampf* ne fut pas une lutte antireligieuse. Bismarck était croyant; ses écrits et ses discours prouvent sa foi profonde et on y rencontre parfois des accents d'une ferveur mystique. Qu'il restât chez lui quelque chose du vieil esprit protestant, des souvenirs des fureurs confessionnelles de la guerre de Trente ans, c'est incontestable; mais les motifs qui l'ont entraîné dans un conflit dont il ne prévoyait pas les difficultés — et auquel finalement il a renoncé — ont été bien plus politiques que religieux. La formation du parti du Centre, à tendances particularistes, lui apparut comme un danger pour l'unité allemande, chancelante encore malgré les victoires de 1870. Mal préparé à accepter les critiques d'une opposition parlementaire, il a cru la vaincre en restreignant les libertés d'une Eglise où cette opposition recrutait ses plus fidèles adhérents, qui comptait parmi ses membres les Polonais, les pires ennemis du germanisme. Serviteur aveugle de l'Etat, Bismarck considérait comme adversaires ceux qui invoquaient les exigences de leur conscience pour résister à la loi. Toute sa politique religieuse est contenue

dans cette déclaration : « Non, je ne suis pas l'ennemi des catholiques, mais à une condition : c'est que la conscience catholique se subordonne à l'Etat; quand elle lui résiste même dans le domaine strictement religieux, elle devient factieuse, que dis-je? hérétique, puisqu'elle nie le droit suprême et absolu, celui qui commande tous les autres, le droit de l'Etat. »

Exaspéré par la résistance du clergé, Bismarck fit voter une série de mesures de plus en plus interventionnistes : ce sont les lois de mai, qui s'échelonnent au cours des années 1872-1875. Elles aboutissaient à soumettre le clergé, sa formation, la nomination des curés, la discipline ecclésiastique tout entière au contrôle de l'Etat. On les a comparées à la Constitution civile du clergé et, pour que la comparaison soit complète, Bismarck trouva son clergé assermenté dans les « vieux catholiques », « cette poignée de feuilles qui tombent du chêne (1) » et qui, séparés de Rome, devaient bientôt disparaître dans l'indifférence et dans l'oubli.

Le *Kulturkampf* prit rapidement le caractère d'un événement international. Bismarck, en réclamant vainement du Pape la condamnation du parti du Centre, fut amené à intervenir dans les problèmes religieux que le concile du Vatican, la proclamation de l'infailibilité, l'occupation de Rome et la fin du pouvoir temporel avaient fait naître dans le monde entier. Un moment il espéra se mettre à la tête d'une croisade antipapiste ou tout au moins grouper sous sa direction les gouvernements en lutte avec leur clergé, tandis qu'il effrayerait par ses menaces les pays dont les nationaux encourageaient la résistance des catholiques allemands.

Nulle part ces encouragements ne furent plus nombreux et

(1) *Mémoires du prince de Bülou*, IV, p. 170.

plus pressés qu'en Belgique et ce sont les réactions qu'ils ont provoquées chez Bismarck et qui se sont traduites un moment en un sérieux incident diplomatique que je voudrais exposer, en complétant ce qu'on en connaît déjà par les documents des archives du ministère des Affaires étrangères de Bruxelles (1).

* * *

Au moment où des incidents vont naître entre l'Allemagne et la Belgique, celle-ci est gouvernée par un ministère catholique, présidé par Jules Malou, l'un des plus remarquables hommes d'Etat belges du XIX^e siècle. On pourrait dire de lui qu'il a été longtemps un grand méconnu, et qui sait ? si notre génération porte sur lui un jugement vraiment équitable. Le peuple n'a retenu son nom que par le refrain malsonnant chanté au cours des campagnes électorales :

*A bas Malou, à bas Malou!
Il faut le pendre avec la corde au cou.*

Les libéraux l'ont représenté « comme la personnification la plus accentuée du cléricisme », tandis que d'autres n'ont vu en lui « qu'un sceptique aimable et facétieux, plus habile financier et plus politicien retors qu'homme d'Etat aux convictions élevées (2) ». Son parti lui a reproché de minimiser le programme catholique, de pratiquer une politique d'effacement en évitant, pendant les sept années de son gouvernement, d'opérer toute réforme importante et de s'être fait « une loi de l'inaction dans laquelle il se complaisait (3) ». Amis et adversaires se sont complu à résumer son rôle en répétant ce mot du ministre vieillissant et à demi désabusé : « On nous demande ce que nous avons fait ? Nous avons vécu. » On oublie, que « vivre », c'est-à-dire maintenir au pouvoir un ministère catholique, c'était le plus grand service que Malou pût rendre à son parti. Le ministre du Roi, Van Praet, bien placé pour juger impartialement les événements, lui écrivait en 1875 : « Nul cabinet, depuis 1830, n'a pratiqué une politique mieux proportionnée aux idées de la majorité du pays (4). »

Malou n'a sans doute pas subi comme d'autres de ses contemporains l'influence des doctrines ménaisiennes, mais il n'a été ni un réactionnaire, ni surtout un ultramontain. Il fut, dans toute l'acception du mot, un catholique constitutionnel, très attaché au régime que la Constitution de 1830 avait donné à la Belgique, au point d'être resté un des derniers tenants de l'unionisme, c'est-à-dire du parti qui voulait unir catholiques et libéraux pour la défense de la Constitution. En 1875 il écrivait à un de ses adversaires : « Tâchons de nous entendre sur tout ce qui concerne les intérêts d'existence et de liberté de notre pays. C'est là ce qui me tient à cœur et rien d'autre. »

Son éloquence, un peu froide, académique, ne laissait pas deviner sa vraie nature, prime-sautière, joviale, facilement narquoise.

Un jour que des pèlerins belges avaient chanté le *Magnificat*, le chargé d'affaires d'Allemagne s'en vint dire à Malou qu'en psalmodiant les mots : *Deposuit potentes de sede*, ils avaient assurément du fond de leur cœur prié Dieu de déposer Bismarck. « Excellence, répliqua Malou, connaissez-vous le nom du barbier de David ? » Le diplomate, étonné, fit signe que non. « Eh bien ! expliqua le ministre, il s'appelait Amplius, car il est dit dans le psaume : *Amplius lava me*. Vous voyez qu'on trouve dans les textes sacrés tout ce qu'on veut y trouver (5). »

Une autre fois qu'on lui reprochait les outrances d'un sot

correspondant du *Journal de Bruxelles*, il répondait : « Réduisez-le à ses proportions réelles et elles sont microscopiques. Moi, je me venge en ne le lisant pas et je suis certain que la plupart en Belgique font comme moi (1). »

Ce n'était pas d'un pareil ministre ni de ses collaborateurs qu'on pouvait craindre des actes capables de mécontenter un gouvernement voisin.

Malheureusement l'opinion publique était alors profondément troublée et jamais, en Belgique, les querelles politiques n'avaient atteint un tel degré de violence. Catholiques et libéraux, dressés les uns contre les autres, empoisonnaient de leur haine réciproque toutes les relations familiales ou sociales. « La division était partout... jusque dans le choix des fournisseurs. »

Constataction plus regrettable encore : le conflit politique avait dégénéré en discussions dogmatiques. Depuis la publication du *Syllabus* et de l'encyclique *Quanta Cura*, les catholiques s'étaient divisés ; les intégristes, qualifiés d'ultramontains, attaquaient ouvertement la Constitution, ne voulaient plus accorder au serment constitutionnel « qu'une fidélité provisoire », réprouvaient ce pacte détestable « où comme dans un tombereau le bon voisin avec l'ordure » et en arrivaient à jeter l'anathème sur ceux de leurs coréligionnaires défendant encore la Constitution. Les modérés, et parmi eux tous les membres du gouvernement et la presque totalité des parlementaires catholiques, avaient beau protester contre ces opinions outrancières, rappeler la distinction entre la thèse et l'hypothèse, démontrer que la Constitution belge avait tous les caractères d'une transaction parfaitement licite entre citoyens divisés de croyances et d'opinions, les déclamations des ultramontains permettaient à leurs adversaires de discréditer en bloc le parti catholique tout entier.

En même temps, une transformation s'opérait dans le libéralisme belge ; à l'ancien doctrinarisme de 1830, à ces libéraux en politique mais se rendant à la messe le dimanche, se substituait un radicalisme nettement antireligieux, dont les membres, reprenant la vieille appellation de *Gueux* des Réformés du XVI^e siècle, menaient comme eux la lutte contre l'Eglise.

La presse des deux partis recourait aux invectives, aux insinuations calomnieuses, aux basses injures. Dans cette regrettable polémique, des journaux catholiques, *Le Bien Public* de Gand, *Le Courrier de Bruxelles*, *La Croix*, se distinguaient par leurs outrances et compromettaient à plaisir le gouvernement qu'ils prétendaient soutenir. L'occupation de Rome par l'Italie, les *lois de mai* en Allemagne étaient le sujet d'articles qui ne ménageaient guère les susceptibilités des pays étrangers. Bismarck surtout était le point de mire de leurs sarcasmes, et il était à prévoir que le chancelier allemand ne resterait ni insensible, ni indifférent à ces attaques.

* * *

Depuis longtemps il n'aimait pas la presse belge. En 1866, lors de la guerre austro-prussienne, l'*Echo du Parlement*, feuille libérale celle-là, ayant publié un article hostile à Bismarck, le ministre de Prusse en avait fait l'objet d'une plainte et la première pièce du dossier diplomatique des « Incidents germano-belges » est une lettre de Rogier au ministre belge à Berlin, excusant la presse de son pays (2). Pendant la guerre de 1870, certains de nos journaux avaient été également l'objet de récriminations. Généralisant l'attitude de feuilles rédigées par des Français, on reprochait à notre presse d'être systématiquement hostile à l'Allemagne.

La campagne contre le *Kulturkampf* réveilla la mauvaise humeur de Bismarck. Au mois de juin 1875, il prit prétexte d'un article du *Journal de Bruxelles*, considéré à tort comme

(1) Ces archives sont groupées dans un dossier spécial intitulé : *Incident germano-belge, 1871-1876*, 5 volumes.

(2) DE TRANNOY, *Jules Malou*, p. XIV.

(3) WOESTE, *Mémoires*, t. I, p. 141.

(4) BARON DE TRANNOY, « Léopold II et Jules Malou », *Revue Générale*, 15 déc. 1927, p. 706.

(5) GEORGES GOYAU, *Bismarck et l'Eglise*, t. I, p. XXII.

(1) Lettre à Nothomb, ministre de Belgique à Berlin, 29 juin 1873.

(2) Rogier à M. Nothomb, 4 juillet 1866.

Salle PATRIA, rue du Marais, BRUXELLES

Conférences Cardinal Mercier

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

Grandes Conférences Littéraires

ONZIÈME ANNÉE

Prendront la parole cet hiver :

- 23 novembre **M. le comte EUGÈNE de GRUNNE** : *La Méchancelé... chrétienne.*
- 30 novembre **M. DENYS GORCE**, docteur en médecine et docteur ès lettres, professeur à l'Université de Bordeaux : *Ce que j'ai vu au Sinā* (conférence avec projections).
- 7 décembre **M. le commandant Bernard FRANK** : *Jules Verne inconnu.*
- 14 décembre **M. RENÉ BENJAMIN** : *Le Cœur de l'Espagne. Choses vues.*
- 21 décembre **M. ANTOINE REDIER**, auteur de *La Guerre des femmes* : *En marge de « La Guerre des femmes ».*
- 11 janvier **Le R. P. YVON**, capucin, aumônier des Terre-Novas : *Ma dure Campagne de 1937* (avec film en couleurs).
- 18 janvier **M. JACQUES CHEVALIER**, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Grenoble : *Que faut-il savoir de Descartes?*
- 25 janvier **M. ANDRÉ BELLESSERT**, de l'Académie française : *Antoine et Cléopâtre dans l'histoire et dans Shakespeare.*
- 1^{er} février **M. BERTRAND FLORNOY**, chef de mission de l'expédition du Haut-Amazone (1936-1937) : *Au Pays des Indiens réducteurs de têtes.* (Conférence avec projections et exposition de têtes réduites.)
- 8 février **M^{me} ELLA MAILLART**, exploratrice : *En Caravane de Pékin aux Indes.* (Conférence avec projections et film.)
- 15 février **M. BERNARD FAY**, professeur au Collège de France : *Le Rôle de la Franc-Maçonnerie au XIX^e siècle.*
- 22 février **M. GEORGES PERNOT**, sénateur, ancien ministre de la Justice, président de la Fédération des Ligues françaises de familles nombreuses : *La Famille, planche de salut.*
- 1^{er} mars **S. Exc. Mgr GRENTE**, évêque du Mans, de l'Académie française : *L'Eminence grise* (à propos de son tri-centenaire).
- 8 mars **M. PHILIPPE HENRIOT**, député de la Gironde : *Nos Raisons d'espérer...*
- 15 mars **M. HENRI GOFFINET** : *L'Eglise militante...*
- En mars, **Le R. P. SANSON**, de l'Oratoire, donnera **deux grandes conférences**. Les dates de celles-ci, qui auront lieu à la Salle Saint-Michel, seront annoncées ultérieurement.

La première conférence sera donnée le mardi 23 novembre, à 5 heures,

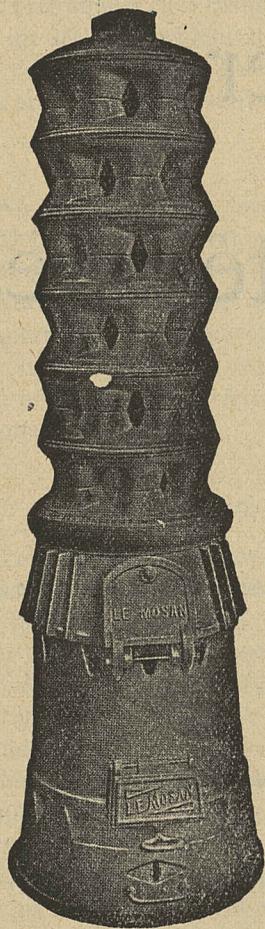
par **M. le comte EUGÈNE de GRUNNE.**

Sujet : La Méchancelé... chrétienne.

Prix de l'abonnement à la série des 17 conférences :

Fauteuils et baignoires : 175 francs; parquets, balcons et 1^{er} rang de coté : 150 francs;
balcons 2^e série : 125 francs.

La location est ouverte de 9 h. 1/2 à 12 heures et de 14 h. 1/2 à 17 heures, à la Maison F. LAUWERYNS, rue du Treurenberg, 20 (téléphone : 17.97.80) et à la NATION BELGE, place de Brouckère, 50 (téléphones : 12.21.00-01-02-03-04).



LE "MOSAN"

Poêle breveté dans tous les pays

SPÉCIALEMENT construit pour le chauffage des grands locaux

ÉGLISES, ÉCOLES
SALLES DE FÊTES



Le "Mosan"

est le plus

Propre

Économique

Hygiénique

Pratique

Solide

Élégant

et absolument sans danger

Société Anonyme
LES FONDERIES DE LA MEUSE
à HUY (Belgique)

Le Triomphe du Ski

LE SKI A FAIT LA CONQUÊTE DE LA JEUNESSE SPORTIVE. IL EST D'UNE PRATIQUE FACILE, SI L'ON PREND SOIN DE SE MUNIR DE SKIS ET DE STICKS DE FABRICATION RATIONNELLE ET SOLIDE. LA FACILITÉ ET LA SÉCURITÉ DÉPENDENT DE LA QUALITÉ DU BOIS EMPLOYÉ.

POUR CE JEU DE SOUPLESSE ET DE RÉSISTANCE, LE FRÊNE DES ARDENNES SOUPLE ET RÉSISTANT, RECONNU LE MEILLEUR, EST CELUI DONT LES

Usines du Liénaux, à Couvin
(BELGIQUE)

FABRIQUENT LES SKIS ET STICKS
DONT VOUS VOUS MUNIREZ CET HIVER

ÉDITIONS
TOURNAI



CASTERMAN
PARIS

VIENNENT DE PARAÎTRE

L'Infirmière et sa mission DANS LE MONDE MODERNE

Par R. BOIGELOT, S. J.
D^r en Philosophie

In-12, 244 pages
13 francs

AUX INFIRMIÈRES MÉDITATIONS

par Ch. POLLOR
prêtre

In-12, 180 pages
13 francs

Pour rappeler aux infirmières la beauté humaine et chrétienne de leur mission, les documenter et aider à leur rayonnement social et spirituel.

DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

Pour vos TRICOTS employez les

Laines D'Aoust

et spécialement la « 50 », dont chaque marotte est munie de l'étiquette ci-dessous



ÉTABLISSEMENTS

D'AOUST FRÈRES S^{té} A^{me}

18, rue Bollinckx, Anderlecht-Bruxelles

SPECIALITÉS : Laines à tricoter. Laines pour bonneteries. Laines pour tissages.

l'organe officieux du ministère belge, pour avertir Bruxelles « qu'un pareil procédé ne paraît pas en harmonie avec les relations amicales qui, à la satisfaction de l'Allemagne, existent entre les deux pays ». (1)

La réponse était facile. Le *Journal de Bruxelles* n'était pas un officieux, bien qu'il soutînt généralement dans les questions d'ordre intérieur la politique du gouvernement. « Je donne ma démission, déclara Malou, s'il faut être responsable, même pour un millionième, de sa politique extérieure et surtout des injures et des sornettes de quelques correspondants dont il accueille étourdiment la prose... L'opinion générale des hommes éclairés de notre pays, loin d'être hostile à l'Allemagne, lui est reconnaissante. Nous savons qu'elle a déjoué certaines tentatives malsaines, je pourrais dire criminelles; nous désirons conserver avec elle les meilleures relations politiques et les relations les plus fécondes dans l'ordre matériel. »

La démarche du diplomate allemand inquiéta Malou, et dans une lettre intime, il faisait part de ses appréhensions au baron Nothomb, le ministre de Belgique à Berlin : « Bien des fois, lui écrivait-il, je me suis posé ce redoutable problème de savoir comment un petit Etat neutre, ayant une presse libre jusqu'à la licence, pourrait vivre en paix, si cette presse s'érigeait en juge et se posait en insulteur à l'égard des gouvernements ou des parlements étrangers ou des hommes d'Etat d'autres pays et si ces puissances voulaient rendre notre gouvernement responsable de ces écarts qu'il déplore, ou si même elles y attachaient une importance qu'ils n'ont pas, parce que l'opinion saine et sage en fait elle-même justice (2). »

M. Nothomb partageait les sentiments du chef du Cabinet. Nothomb, ancien membre du Congrès National, mêlé à toutes les tractations diplomatiques de l'établissement de notre indépendance, avait acquis à Berlin une influence personnelle incontestable, et, en politique extérieure, il était un conseiller dont on suivait volontiers les avis.

Les articles agressifs de la presse allemande à l'égard de la Belgique, surtout ceux de la *Norddeutsche Zeitung*, révélaient, d'après le diplomate, le mécontentement du chancelier, car « son rédacteur prend ou reçoit les ordres de Son Altesse et l'on peut considérer ses articles comme écrits par M. de Bismarck lui-même (3) »; « pour les diplomates allemands, ils leur servent d'avertissement et presque d'instruction (4) ».

Nothomb croyait trouver un autre indice de mauvaise humeur dans l'absence du ministre d'Allemagne à Bruxelles. Depuis plus d'un an, le titulaire, M. de Balan, était remplacé par un simple chargé d'affaires *ad interim*, et si cette situation se prolongeait, elle aboutirait « à une sorte de suspension des relations diplomatiques ».

Nothomb signalait à son ministre le vrai motif de la démarche faite à Bruxelles : « Il ne s'agit pas de savoir si le *Journal de Bruxelles* est officieux ou non, il s'agit de témoigner à la Belgique le mécontentement causé par ses évêques (5). »

L'Episcopat belge comme le clergé et les fidèles, comptait parmi ses membres des modérés et des ultramontains; au nombre de ces derniers, on citait Mgr de Montpellier, évêque de Liège, et Mgr Gravez, de Namur, à l'ardeur quelque peu inconsidérée. Le chef incontesté du clergé était Mgr Dechamps, archevêque de Malines, illustre prédécesseur du cardinal Mercier. Le concile du Vatican lui avait donné l'occasion de jouer un rôle de premier plan en groupant autour de lui les infailibilistes, chauds partisans de la définition de l'Infaillibilité.

Durant le concile, il avait connu de nombreux évêques allemands, s'était lié d'amitié avec l'évêque de Mayence, Mgr Ketteler, le plus distingué des prélats du Rhin, et entretenait une active correspondance avec l'archevêque de Posen, Mgr Ledochowski, ancien nonce à Bruxelles, devenu, comme évêque et comme Polonais, l'ennemi juré de Bismarck.

« L'archevêque de Malines, remarquait Nothomb, a exercé une influence prépondérante à Rome pendant toute la durée du concile; on suppose à tort peut-être que de retour à Malines il ne s'est pas condamné à l'inaction. Quelque opinion qu'on puisse avoir en religion ou en politique, il faut reconnaître Mgr Dechamps comme un homme hors ligne; il a le sort de tous les esprits éminents; il est en évidence et très observé (1). » Quoique de caractère doux, tolérant, de manières distinguées et d'opinion modérée, Mgr Dechamps estima qu'il devait joindre ses protestations à celle du clergé allemand et donner à son intervention une forme publique et solennelle.

Dans une adresse collective, envoyée le 2 février 1873 à l'Episcopat allemand réuni à Fulda, les évêques belges appelaient les *lois de mai* « une législation de servitude » et en cherchaient l'explication « dans la peur de la révolution, et dans l'espoir où l'on est de l'assouvir pour longtemps si on lui livre l'Eglise, l'objet principal de sa haine ».

Quelques mois après, Mgr Dechamps, dans un mandement prescrivant un triduum de prières, faisait en quelque sorte un tour d'horizon de l'Europe et citait les pays où l'Eglise était en butte à des difficultés, la Suisse, l'Espagne, l'Italie. Chacune était l'objet des reproches de l'évêque, mais il réservait son jugement le plus sévère à l'Allemagne, ou plutôt à Bismarck « ce puissant homme d'Etat, qui, séduit par ses victoires politiques et militaires, entrave le Parlement, désole la moitié de l'empire en foulant aux pieds les droits les plus sacrés de quinze millions de catholiques et, la main sur la garde de son épée, se rit de la liberté de conscience, et s'imagine triompher de la foi comme il a triomphé du reste (2) ».

Ces paroles, si elles traduisaient les convictions d'une conscience épiscopale, n'en étaient pas moins, à cause de leur publicité et de la situation de celui qui les prononçait, une sorte de provocation qui ne pouvait rester sans réponse.

De par la Constitution, le gouvernement belge n'avait aucune action sur les évêques. L'Etat ne peut ni les nommer, ni les révoquer, ni les censurer, ni supprimer leur traitement. Ils n'encourent, avec leur clergé, d'autre responsabilité que d'être justiciables des tribunaux quand ils commettent un crime ou un délit à l'occasion de l'exercice des libertés religieuses. « Je crois — déclarait Malou — être, comme ministre du Roi, parfaitement incompetent pour donner des ordres aux évêques en ce qui concerne leurs attributions, comme je les crois incompetents pour agir sur moi pour déterminer mes résolutions ou pour les blâmer. »

Un évêque critiquant dans un écrit la législation ecclésiastique prussienne n'engageait donc pas le gouvernement belge : c'était la thèse constitutionnelle, et elle était indiscutable. Mais sur le terrain politique, sur celui des relations internationales, l'opinion exprimée par le chef de l'Eglise de Belgique, ses attaques contre un ministre étranger compromettaient, qu'il le voulût ou non, le gouvernement belge.

Déjà, en 1872, Bismarck avait publiquement signalé Rome, Paris, Genève et Bruxelles comme « les quatre grands foyers de la conspiration romaine contre l'empire allemand (3) ».

Au sujet de cette déclaration, Nothomb avait fait observer qu'au lieu de Bruxelles il fallait lire Malines, car les reproches

(1) Compte rendu d'un entretien entre le chargé d'affaires d'Allemagne et le baron Lambermont, 26 juin 1873.

(2) Malou à Nothomb, 29 juin 1873.

(3) Dépêche du 31 janvier 1874.

(4) Dépêche du 2 février 1874.

(5) Dépêche du 5 juillet 1873.

(1) Dépêche du 16 mars 1872.

(2) Mandement du 25 mai 1875.

(3) Séance du 6 mars 1872 à la Chambre des Seigneurs.

du chancelier s'adressaient au clergé belge. « Le clergé belge, disait l'illustre historien Ranke, est et a toujours été ultramontain, c'est son rôle historique et il ne fait qu'y rester fidèle. »

Quand Bismarck connut l'adresse des évêques belges et les mots offensants du mandement de Mgr Dechamps, il en fut « outré » (1). Il n'ignorait pas la complète indépendance reconnue par la Constitution au clergé belge et il admettait qu'il eût été injuste d'établir une solidarité entre ce clergé « autonome », comme il l'appelait, et le ministère belge, bien que celui-ci s'appuyât sur le parti catholique. Mais il estimait « qu'il n'y a pas de droits sans devoirs et que l'Épiscopat belge devait se contenter de faire connaître ses sentiments par des actes intérieurs et ne pas poser d'actes ayant un caractère international; il n'était pas affranchi de la neutralité qui est la loi du pays ». Allant plus loin, le chancelier soutenait que le ministère devait avoir assez d'ascendant sur l'épiscopat pour le contenir soit par ses conseils officieux, soit par la menace de la responsabilité morale. Le gouvernement prussien ne demandait pas d'adhésion; il se croyait le droit de compter sur l'abstention au moins au delà des frontières (2).

Malou ne se fit pas faute d'engager les évêques à plus de circonspection. Répondant un jour à une interpellation, il résumait ainsi son attitude : « Nous sommes intervenus par la seule force réelle que le gouvernement possède en cette matière, par voie de conseils, en faisant appel au patriotisme, à la prudence, à la sagesse des évêques... On nous disait : Il faut répudier! Nous avons fait mieux que répudier. On nous dit : Vous devriez blâmer! Nous n'en avons pas le droit, constitutionnellement. Nous avons fait mieux : nous avons prévenu. » Malou avait raison : les évêques s'étaient tus.

Cependant Bismarck aurait désiré davantage, d'autant plus que dans un cas analogue il obtenait de la France entière satisfaction.

Les évêques français, à l'exemple de leurs collègues belges, avaient eux aussi encouragé les catholiques allemands et félicité leurs évêques du bel exemple donné par leur héroïque attitude. L'un d'entre eux, Mgr Plantier, évêque de Nîmes, avait, dans un mandement resté célèbre, reproché à Bismarck de continuer « une tradition de bassesse et d'immoralité » et il avait appelé les « vieux catholiques » « une poignée de prêtres marqués au front du signe de la brute ou de celui de la rébellion, peut-être de l'un et de l'autre ensemble ».

Ce mandement avait été reproduit par l'*Univers*.

Le duc Decazes, ministre des Affaires étrangères, redoutait à un point sans doute excessif de provoquer le mécontentement du vainqueur. « Decazes écrivait Beyens, notre ministre à Paris, est décidé à céder sur tout... ; il ne peut risquer la guerre par quelque maladresse ou quelque exagération de dignité dans cette question. Il ne peut que subir la guerre, si elle est un parti pris (3). »

Dès les premières réclamations allemandes, le ministre des Cultes, conformément aux droits que lui donnait le Concordat, adressa une circulaire aux évêques. Le gouvernement français fit plus encore : le 19 janvier 1874 il suspendait l'*Univers* pour deux mois.

* * *

Tandis que se vidait ainsi l'incident avec la France, Bismarck ne renonçait pas à obtenir de la Belgique des mesures répressives contre la presse et les évêques.

Sa politique anticléricale ayant été ovationnée à Londres dans un meeting, le chancelier crut que l'Angleterre protestante le

soutiendrait (1). Mais Munster, l'ambassadeur allemand, fut poliment éconduit quand il demanda au gouvernement de la Reine d'appuyer une réclamation allemande à Bruxelles. On lui exprima « l'espoir que le prince de Bismarck n'insisterait pas auprès du gouvernement belge pour lui faire franchir les limites dans lesquelles doit se tenir le gouvernement d'un pays catholique doté d'institutions libres. »

Si la démarche avait réussi, écrivait Nothomb, Bismarck « aurait fait une charge à fond contre la Belgique (2) ».

Le gouvernement belge voulut affirmer officiellement l'impartialité de sa politique extérieure et le ministre des Affaires étrangères faisant allusion à l'attitude correcte de la Belgique pendant la guerre de 1870, rappela à la Chambre « qu'à une époque qui n'est pas loin de nous, le gouvernement, qui était alors au pouvoir, a jugé opportun de faire appel, du haut de la tribune nationale, à la prudence, à la modération, à l'impartialité des organes de publicité dans l'appréciation des événements qui s'accomplissaient à nos frontières. Les mêmes conseils, je crois servir les intérêts du pays en les renouvelant dans les circonstances actuelles et j'ai la confiance de ne pas les adresser en vain au patriotisme de tous ceux qui, dans des sphères diverses, portent leur attention sur la politique intérieure des Etats voisins... (3) »

Le ministre faisait remarquer à M. Nothomb que l'expression « tous ceux qui dans des sphères diverses... » visait les évêques et il ajoutait que « dans la mesure de ce que permet la situation d'indépendance accordée aux cultes par notre Constitution, le Cabinet a renouvelé ses recommandations officieuses. Nous pouvons nous flatter qu'elles n'ont point été stériles... (4) »

La déclaration du ministre ne fut pas jugée satisfaisante à Berlin. Nothomb l'apprit par M. de Bülow, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. (Le chancelier ne recevait guère les ambassadeurs des grandes puissances et presque jamais les ministres des petits Etats). M. de Bülow avait trouvé incomplètes les explications de M. d'Aspremont en ce qu'elles ne parlaient pas des évêques qu'il aurait voulu voir menacés de poursuites. « Il y a des lois répressives en Belgique, dit-il à M. Nothomb, il faut en demander l'application aux journalistes et même aux évêques. » Nothomb lui répondit « que parmi les regrettables attaques qui lui étaient connues, il lui serait difficile d'en trouver qui pussent tomber sous l'application des lois, que dans tous les cas le succès serait très douteux devant le jury; qu'on risquerait même de rendre les évêques et leurs organes très populaires (5) ».

M. Nothomb avait été frappé de l'énervement de M. de Bülow. « La lutte — lui avait dit celui-ci — a pris le caractère d'une conspiration ayant pour objet de détruire l'empire allemand.

(1) A l'occasion de ce meeting, Solvyns, le ministre belge à Londres, écrivait : « Les Anglais ne sont guère enclins à s'émouvoir de ce genre de démonstration. La raison en est toute simple : les manifestations religieuses n'ont pas un caractère politique. Nombre de personnes se sont, depuis vingt ans, converties au catholicisme, mais dans tous les rangs de la société, toutes les nuances de l'opinion ont fourni leur contingent de prosélytes. La propagande catholique n'a pas dépassé la limite d'une affaire de conscience, elle ne marche sous les drapeaux d'aucun parti, elle n'alarme aucun intérêt. » Dépêche du 10 février 1874.

(2) Dépêche du 21 février 1874.

(3) Déclaration du comte d'Aspremont-Lynden, ministre des Affaires étrangères, dans la séance de la Chambre des Représentants du 27 janvier 1874.

(4) Dépêche du comte d'Aspremont-Lynden à Nothomb, 4 février 1874. Malheureusement, au moment où le ministre se réjouissait du silence des évêques belges, un journal français, *le Monde*, publiait une lettre de Mgr Dechamps à l'évêque de Posen comte Ledochowski, datée du 19 janvier. « Il ne pouvait rien nous arriver de plus malencontreux, écrivait Nothomb. Je sais tout ce qu'on peut dire pour atténuer le caractère de cette lettre qui est presque un billet, mais en rappelant plusieurs lettres écrites précédemment au comte Ledochowski et qu'il suppose ne pas lui être parvenues, Mgr Dechamps atteste la part qu'il prend à cette lutte... Dès hier soir, le journal officieux, la *Norddeutsche Zeitung*, a dénoncé cette lettre qu'il qualifie de démarche (*Schritt*) en en exagérant la portée; il accuse le prélat de manquer à ses devoirs de sujet belge et de s'associer à des menées ayant pour but de détruire l'empire allemand... » Dépêche du 31 janvier 1874.

(5) Dépêche du 31 janvier 1874.

(1) Dépêche de Nothomb, 5 juillet 1873.

(2) Même dépêche.

(3) Dépêche de Beyens, 24 janvier 1874.

Des Etats amis et neutres ne doivent pas permettre que le clergé de leur pays entre dans cette conspiration (1). »

En fait, la mauvaise humeur de l'Allemagne ne se traduisit par aucun incident marquant durant l'année 1874. Ce fut cependant au cours de cette année que se poursuivit l'instruction d'une affaire dont le début remontait déjà à quelques mois et qui un jour fournirait à Bismarck l'occasion de nouvelles plaintes. C'est l'extraordinaire affaire Duchesne-Poncelet.

* * *

Au début du mois de septembre 1873, Mgr Guibert, archevêque de Paris, recevait coup sur coup les deux lettres suivantes :

« Monseigneur Hippolyte, archevêque de Paris,

» Je prends la respectueuse liberté de vous exposer ce qui suit : nous avons un misérable en Prusse, qui, après avoir abîmé notre belle France, ne craint pas maintenant de vouloir anéantir la constitution de la famille chrétienne. Son acharnement contre la religion catholique ne connaît plus de bornes et je crois qu'il est temps de mettre un frein à cette fureur.

» Je consens à être le bras qui doit frapper le monstre, si toutefois vous croyez que Dieu me pardonnera d'avoir abrégé les jours de ce misérable. Notez que si vous consentez à me fournir les fonds avant que l'année 1873 soit expirée, ce monstre aura cessé sa carrière de malédiction.

» Réfléchissez bien, il est temps que l'on agisse. Je demande pour cette œuvre 40.000 francs, pour assurer à ma femme et à mes quatre enfants de quoi vivre, et 20.000 francs pour conduire l'affaire à bonne fin.

» Si vous consentez à me donner cette somme avant que l'année 1873 soit écoulée, la France et notre sainte cause seront vengées de ce monstre.

» Pour ne pas compromettre le clergé, je vous prierai de correspondre de la manière suivante :

» a, b, c, d, e, f, g, h, i, j, k, l, m, n, o, p, q,
1, 3, 2, 5, 4, 8, 6, 7, 9, 12, 10, 11, 13, 15, 14, 18, 16,
r, s, t, u, v, w, x, y, z.
17, 19, 23, 21, 22, 20, —, 25, 24.

» De cette manière personne ne saura deviner notre correspondance et je vous prierai de ne pas signer les lettres de votre nom, et surtout que l'intérieur de votre lettre soit de la plus grande simplicité et ne porte aucune marque de l'archevêché.

» En attendant votre décision, agréez, Monseigneur Hippolyte, archevêque de Paris, mes sentiments les plus dévoués à notre sainte cause.

» Votre très humble serviteur,
(Sans signature)

» P. S. — Je vous prie de garder cette lettre.

» Le 9 septembre 1873. »

« Monseigneur Hippolyte, archevêque de Paris,

» J'ai l'honneur de vous demander si le clergé serait d'intention de donner suite à la lettre que je vous ai adressée hier.

(1) Bismarck, si susceptible à l'égard de la presse et du clergé belges, permettait à ses organes officieux de publier les plus sottes attaques contre la Belgique : « Le droit public belge, disait l'un d'eux, peut être ce qu'il veut, l'Eglise romaine peut avoir en Belgique tels droits ou tels droits : la Belgique ne serait pas plus longtemps l'Etat libre et neutre que l'Europe a reconnu si le Pape pouvait prendre position sur son sol et y combattre l'Allemagne sans se préoccuper du gouvernement. Les puissances de l'Europe n'ont reconnu que le gouvernement temporel de ce pays : l'autorisation de le convertir en un Etat ecclésiastique régi par le Pape ne figure pas aux actes. L'Allemagne ne supporterait en aucun cas que les Jésuites s'installassent en souverains à Bruxelles pour de là soulever la province rhénane. » (*Nord-deutsche Zeitung*, 28 février 1874.)

» Ci-inclus je vous envoie ma photographie, afin que vous connaissiez l'homme qui voudrait venger la France et notre sainte cause du même coup.

» En vous demandant votre sainte bénédiction, je vous prie d'agréer, Monseigneur l'Archevêque, mes respectueuses salutations.

» Votre très humble serviteur,
» (Signé) DUCHESNE. »

» Voici mon adresse :

» Duchesne-Poncelet, rue Léopold à Seraing (Belgique). »

Dix jours après l'archevêque recevait une troisième lettre, lettre de rappel celle-ci et écrite en langage chiffré. En voici la transcription :

» J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre du 10 courant et vous prie de me faire connaître votre décision. Je suis à vos ordres.

» Votre humble serviteur.
» (Signé) DUCHESNE. »

» P.-S. — Ne perdons pas un moment, il est temps d'agir. »

L'archevêque, fort troublé du contenu de pareilles missives, courut demander conseil à son ami M. Gavard, chef du cabinet du duc de Broglie. Les lettres présentaient toutes les apparences d'une mystification, mais comme en pareille matière on ne pouvait prendre trop de précautions, M. Gavard promit à l'archevêque de traiter la chose sérieusement; le soir même il communiquait les lettres au comte de Wesdehlen, le chargé d'affaires d'Allemagne, ainsi qu'au préfet de police du département de la Seine (1). Ce fut ce dernier qui alerta le gouvernement belge, A son tour, le chargé d'affaires d'Allemagne à Bruxelles vint remettre à M. l'administrateur de la Sûreté copie des lettres suspectes, transmises par Berlin. Il paraît que lors de ce premier entretien, le diplomate aurait suggéré de simuler une réponse de l'archevêque, proposition que M. de Balan, à son retour à Bruxelles, condamna énergiquement et que M. l'administrateur avait immédiatement déclinée (2).

Duchesne, soumis sans qu'il s'en doutât à une surveillance incessante, se trouva tout de suite dans l'impossibilité de réaliser ses projets, en supposant qu'on pût les considérer comme sérieux.

Ce qu'on apprit de lui ne correspondait nullement à l'idée qu'on pouvait se faire soit d'un conspirateur, soit même d'un vulgaire mauvais plaisant ou d'un simulateur à la recherche d'un gain illicite. Surtout rien ne permettait de le supposer animé des sentiments farouches que révélaient ses lettres. Duchesne était de son métier fabricant de chaudières; il possédait quelque fortune et avait épousé en 1865 la fille d'une bonne famille de Seraing. Il était père de trois enfants (et non de quatre, ainsi qu'il le disait dans sa lettre). On le considérait comme laborieux, bon, d'un caractère enjoué, mais entier, exalté et ambitieux de parvenir. Ne manquant pas d'instruction, étranger aux discussions politiques et religieuses, se bornant à l'accomplissement de ses devoirs religieux, il appartenait à l'opinion libérale, au sens belge du mot, c'est-à-dire adversaire des ultramontains.

(1) CHARLES GAVARD. *Un Diplôme à Londres*, p. 231.

(2) L'auteur de cet expédient était M. Théodore de Bunoës. Plus tard, le gouvernement allemand se montra très mécontent quand une note belge eut révélé cette proposition. M. de Bülow signala « avec amertume » ce passage à M. Nothomb et lui reprocha qu'on eût fait mention d'une proposition faite verbalement par un chargé d'affaires *ad interim*. Nothomb au ministre, 1^{er} mai 1875.

Sa famille était très sympathique à la France et détestait le Prussien. Un frère de Duchesne lui adressait une lettre de Nouvel An qui se terminait ainsi : « Je souhaite... que le Ciel fasse que tous les Prussiens soient anéantis : c'est le vœu que tout cœur vraiment français doit faire en ce jour. »

On ne connaissait à Duchesne que des relations honorables et peu nombreuses; il n'avait guère d'amis, ne fréquentait ni les cabarets, ni les clubs et passait paisiblement toutes ses soirées au milieu de sa famille.

Il avait été successivement employé en qualité de chef d'atelier à Sclessin, puis, pendant six ans, à Fives-lez-Lille, et au mois de janvier 1873 avait trouvé du travail dans les usines de M. Piedbœuf, à Aix-la-Chapelle. Son ignorance de la langue allemande et le reproche qu'on lui adressa d'avoir gardé certains plans et devis le ramenèrent bientôt en Belgique. Son séjour à Aix-la-Chapelle semble d'ailleurs n'avoir été qu'un essai, puisqu'il avait laissé à Seraing sa femme et ses enfants. Revenu près d'eux, et pendant les mois qui précédèrent l'envoi de ses lettres, Duchesne, fort de son expérience industrielle, s'occupa à monter à Jemeppe un établissement de chaudronnerie dont il aurait eu la direction.

Au cours de l'enquête poursuivie par la police de Seraing, on constata que la photographie envoyée à l'archevêque ne reproduisait point les traits de Duchesne, mais était le portrait d'un nommé Gaudy, compagnon d'atelier de Duchesne à Fives. Gaudy habitait Lille et n'entretenait plus aucune relation avec son ancien camarade.

Ces renseignements réunis assez rapidement furent communiqués à la légation d'Allemagne et M. de Balan ne souleva aucune objection sur la façon dont l'enquête était menée.

Alors se posa la question de savoir si Duchesne devait être arrêté et attrait devant les tribunaux. M. l'administrateur, après avoir étudié minutieusement le dossier, acquit la conviction que l'acte de Duchesne ne tombait sous l'application d'aucun article du Code pénal. On n'était en présence ni de menaces, — puisque les lettres étaient adressées à l'archevêque et pas à Bismarck lui-même, — ni d'un complot — puisque l'enquête ne faisait découvrir aucun complice. Les lettres se résumaient en une proposition non agréée d'assassiner un ministre d'une puissance étrangère, offre que les lois belges ne punissaient pas; bien plus, elles ne réprimaient même pas cette offre dans le cas où elle visait la personne du Roi ou de ses ministres. Pour que l'offre devînt délictueuse, il était requis qu'elle fût suivie de ce qu'on appelle en langage juridique : un commencement d'exécution. Or, depuis l'envoi des lettres, Duchesne s'était paisiblement occupé de ses affaires personnelles, sans quitter Seraing.

Au début de février 1874 on apprit que Duchesne se proposait de se rendre à Aix. M. de Balan, mis au courant de ce projet de voyage, répondit qu'à Berlin on portait le plus grand intérêt à Duchesne, qu'on désirait être immédiatement averti de son départ afin de signaler son arrivée à la police prussienne. On prit des précautions; on en prit même trop. La police d'Aix posta aux diverses gares de la ville des ouvriers de l'usine Piedbœuf où Duchesne avait travaillé et qui connaissaient donc ce dernier, et l'un d'eux, rencontrant Duchesne au carnaval à Seraing, l'avertit que s'il venait à Aix il serait certainement arrêté. « C'est bien tombé, répondit Duchesne, je suis lié avec le commissaire de police de Seraing, et je devais aller en Allemagne avec lui. » Du voyage à Aix il ne fut plus question. Plus tard Duchesne prétendit que le commissaire de police l'avait engagé à l'accompagner à Aix sous prétexte d'y faire une cure et qu'il avait refusé uniquement parce qu'il n'avait rien à y faire et n'avait pas de temps à perdre. Il semble que le commissaire, devenu le compagnon constant de Duchesne, avait cherché par cette pro-

position de voyage un moyen pas très loyal de se débarrasser de la lourde responsabilité d'une surveillance qui devait être à la fois discrète et incessante.

Si Duchesne s'était rendu à Aix, la justice allemande l'aurait retenu jusqu'à plus ample infirmation et sa sinistre proposition n'aurait pas suscité à la Belgique les nombreux ennuis qui allaient en naître. Après l'incident du voyage d'Aix, Duchesne continua sa vie quotidienne sans manifester aucune inquiétude. Ni alors, ni plus tard, il ne fit confidence à personne du mobile qui l'avait fait agir. Son père, chez qui il allait chaque jour passer plusieurs heures, sa femme, à qui il témoignait une grande confiance, l'ignorèrent toujours, et sans les révélations de la presse, ses proches et ses concitoyens n'auraient peut-être jamais connu l'envoi des lettres à l'archevêque.

Mais en décembre 1874 un coup de théâtre se produisit. La *Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, sous l'ordre et suivant les renseignements fournis par le gouvernement allemand, révélait l'offre faite par Duchesne d'assassiner Bismarck et le 21 décembre l'*Indépendance Belge* reproduisait l'article du journal allemand.

Ce jour-là, Duchesne se rendait à Liège, quand, durant le trajet, un de ses compagnons de voyage, M. Magin, lui mit sous les yeux l'article de l'*Indépendance* qui l'incriminait. La première préoccupation de Duchesne fut d'empêcher la publication de cet article dans les journaux de Liège. Croyait-il ainsi empêcher que la nouvelle ne parvînt jusqu'à Seraing? Il demanda à Magin de l'accompagner dans les bureaux de rédaction parce qu'il n'avait pas l'habitude de démarches de ce genre et qu'il ne saurait s'expliquer : Magin serait son interprète.

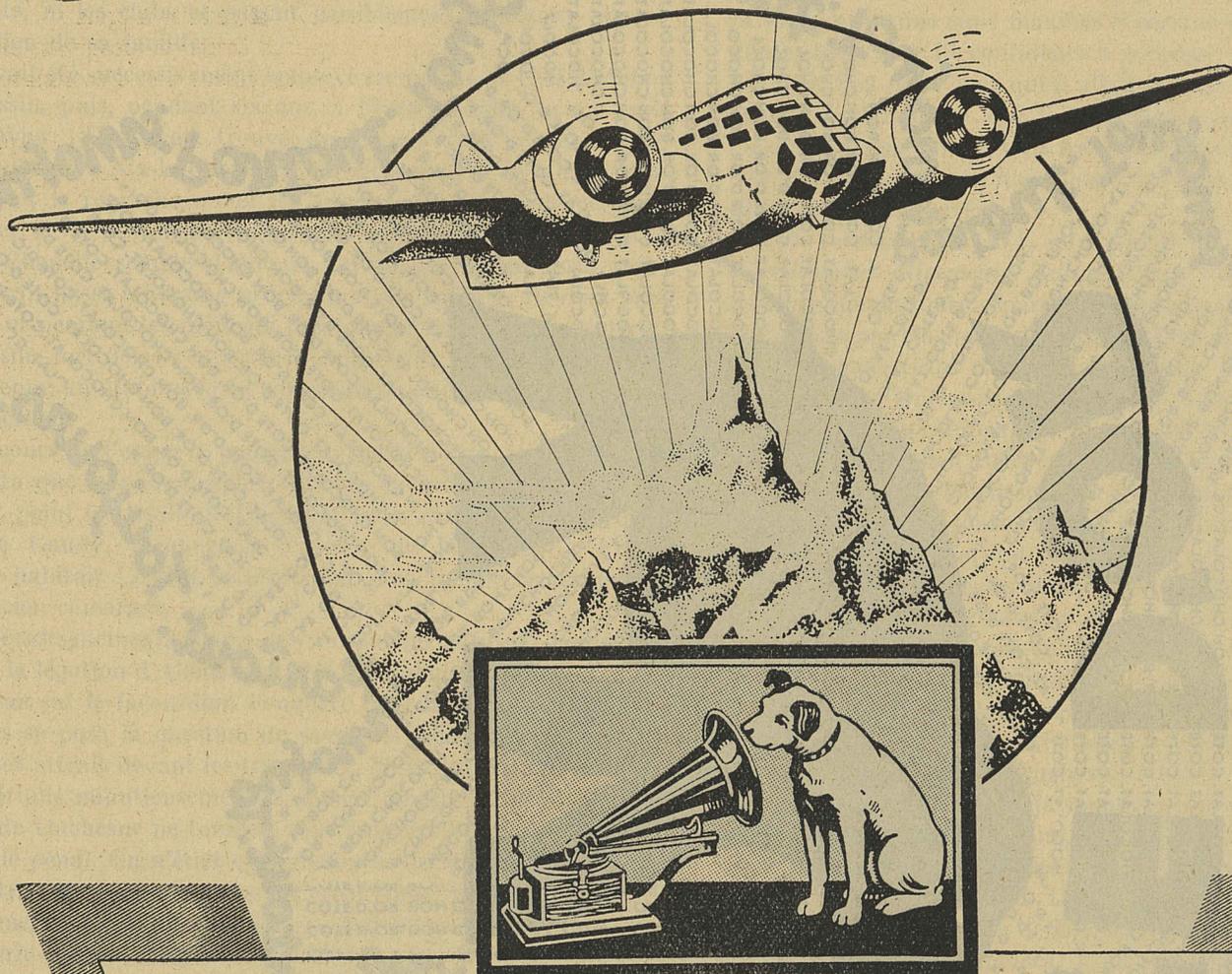
Ils se rendirent au *Journal de Liège*, au *Courrier de Seraing*, à la *Meuse*, où on promit seulement de ne pas citer de nom.

A la *Gazette de Liège* (catholique), le rédacteur M. Demarteau questionna longuement Duchesne. Dès ce moment, celui-ci a trouvé la version qu'il a déjà spontanément donnée dans le train à ses premiers interlocuteurs, qu'il répète à M. Demarteau et qu'il redira sans cesse, sans y rien ajouter, ni rien retrancher. C'est cette version que M. Dumarteau reproduit dans la lettre qu'il rédige à la demande de Duchesne et qu'au nom de ce dernier il adresse à l'*Indépendance*. C'est la même explication qu'il donnera aux membres de sa famille, émus par les publications des journaux et que plus tard il renouvellera obstinément devant le magistrat instructeur... et il faut que tous s'en contentent.

Il reconnaît qu'il a écrit les trois lettres, mais à cela s'est borné son rôle, car il a été victime d'une mystification. Les lettres qu'il a copiées ont été fabriquées par plaisanterie, par l'un de ses amis, au cours d'une réunion joyeuse à Liège, dans une *soulographie*, suivant son expression. Il soutient être resté étranger à l'expédition de ces lettres.

Malgré l'invraisemblance de ce récit, M. Demarteau l'accepte sans autre examen et prend immédiatement la défense de Duchesne. Dans un article, qu'explique seul l'aveuglement des passions politiques, il présente Duchesne comme une victime « des agents officiels ou officieux de M. de Bismarck » et « d'un échafaudage de calomnies laborieusement élevé par eux ». « Le principal coupable, écrit-il, est de son état maître chaudronnier, profession qui dispose naturellement au crime (sic); tous les rapports le donnent comme un homme laborieux, rangé, remplissant fidèlement ses devoirs de citoyen, de père de famille et de chrétien; autant de raisons pour que la gazette bismarckienne déclare qu'il est coupable... Nous garantissons que si on lui parlait de la fraction du Centre, il comprendrait qu'il s'agit du raccommodage de quelque fond de chaudron. » Et le rédacteur de la *Gazette de Liège* terminait son singulier article en affirmant qu'« après avoir lu la confession naïvement loyale de M. Duchesne, après avoir reçu de sa propre bouche les mêmes explications

SUPRÉMATIE...o o o



“His Master’s Voice”

RADIO

● SÉRIE 1938 ●

LA MARQUE « HIS MASTER'S VOICE » S'EST TOUJOURS MANIFESTÉE SUPRÊME PAR LES QUALITÉS MUSICALES ET TECHNIQUES DE SES RECEPTEURS

DANS LA NOUVELLE SÉRIE RADIO 1938, CETTE SUPRÊMATIE ÉCLATE PLUS TRIOMPHALEMENT QUE JAMAIS, EN RÉALISANT LA GAGEURE D'ALLIER UNE SONORITÉ ENCORE AMÉLIORÉE À UNE SÉLECTIVITÉ POUSSÉE À L'EXTRÊME LIMITE

LA RÉCEPTION DES ONDES COURTES A ÉGALEMENT ATTEINT UN RENDÉMENT ÉTONNANT TANDIS QU'UNE FOULE DE PERFECTIONNEMENTS TECHNIQUES ACHÈVE DE CONFÉRER AUX RECEPTEURS « HIS MASTER'S VOICE 1938 » LE DROIT D'AFFIRMER LEUR ABSOLUE SUPRÊMATIE

DEMANDEZ CATALOGUES

BRUXELLES, 171, Bd M. LEMONNIER

Joë

données avec plus de détails encore, nous n'avons pas le moindre doute sur son innocence; elle est complète et dans un certain sens elle ne l'a peut-être été que trop (1) (1) ».

Les articles de la presse allemande, reproduits par la presse belge et par tous les grands journaux étrangers, faisaient entrer l'« affaire Duchesne-Poncelet » dans sa phase publicitaire. Encore quelques jours et elle prendrait l'importance d'un incident diplomatique.

* * *

Au début de 1875, le *Kulturkampf* touchait à sa période la plus aiguë. Bismarck paraissait n'avoir plus d'autre préoccupation que de briser la résistance du clergé allemand et d'organiser contre la Papauté une sorte de blocus continental. Mais les catholiques subissaient sans fléchir la persécution et les pays les plus pressés à plaire au chancelier, comme l'Autriche et l'Italie, se refusaient à le suivre dans ses mesures anticléricales ou à retirer au Saint-Siège, comme il le réclamait de l'Italie, les prérogatives que lui avait reconnues la loi des garanties.

Ces insuccès avaient provoqué chez Bismarck un état d'irritation qui explique sans doute sa décision d'adresser à la Belgique une protestation officielle contre des actes remontant presque tous à plus d'une année (2).

Peut-être aussi l'attentat dont le chancelier avait failli être victime (3) avait-il réveillé son attention sur l'affaire Duchesne, et c'est certainement à son intervention que la presse allemande avait fait connaître au grand public les singulières propositions du chaudronnier belge.

Enfin, Bismarck en cherchant querelle à la Belgique a-t-il préparé un prétexte éventuel à une violation de sa neutralité en cas d'une nouvelle guerre franco-allemande? C'est ce que l'on a redouté à un moment donné et ce sont les appréhensions françaises qui ont conféré à l'incident germano-belge une importance européenne.

Le 3 février, le jour où au Palais de Bruxelles se célébrait le mariage de la fille aînée du Roi avec le prince Philippe de Saxe-Cobourg, le nouveau ministre d'Allemagne, comte de Perponcher, remettait au gouvernement belge une note conçue en termes amicaux (4).

(1) *L'Indépendance Belge* ayant insinué dans son article du 21 décembre que l'administration communale de Seraing avait fourni des renseignements sur les opinions religieuses de Duchesne, le collège échevinal décida, dès le 24 décembre, à l'unanimité moins une voix, d'adresser au journal précité la protestation suivante :

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

« *L'Indépendance*, dans son n° 356 du 21 décembre, reproduit un article de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* au sujet d'un prétendu complot contre la vie du prince de Bismarck et qui daterait déjà de 1873. Depuis cet article, notre administration serait nominativement citée comme ayant donné à l'Autorité supérieure des renseignements circonstanciés sur la façon de vivre et les opinions religieuses de M. Duchesne-Poncelet, appartenant tant par lui que par son épouse à des familles honorables de notre localité.

» Nous croyons devoir protester énergiquement contre les allégations de la feuille précitée en ce sens que l'Autorité locale n'a pas transmis officiellement les renseignements relatés, et nous laissons toute responsabilité à quiconque a pu se servir de notre autonomie pour procurer aux divers journaux l'occasion de nous mettre en évidence dans cette circonstance.

» Persuadés que vous voudrez bien insérer la présente dans votre prochain numéro, nous vous prions d'agréer, etc. »

Singularité, pour ne pas dire plus, à ajouter à toutes celles de cette curieuse affaire, le commissaire de police de Seraing, appelé devant le collège échevinal, avait affirmé « qu'il n'avait été consulté par personne » au sujet de Duchesne!

(2) Nothomb cherchait à expliquer à son gouvernement l'état d'esprit du chancelier. « Les forfanteries des journaux français, les invectives des journaux catholiques irritent le prince; ces piqûres multipliées lui ôtent son sang-froid. Il faut tenir compte de cette disposition d'esprit pour juger ses procédés. La toute-puissance a abouti à l'isolement et presque à la misanthropie. Tout lui a réussi et il est un des malheureux du siècle. Dans son ambition devenue infinie, il se plaint que l'on n'a pas assez fait pour lui. » Dépêche du 13 mars 1875.

(3) L'attentat de Kullmann à Kissingen (13 juillet 1874).

(4) Le Roi fut froissé que son gouvernement ait reçu la note « au milieu d'une fête de famille qui était en même temps une fête nationale ». Il y voyait un manque de tact et eût désiré que, dans sa réponse, le gouvernement relevât cette incorrection. Cependant le Cabinet renonça à signaler « cette coïncidence », car le « le gouvernement impérial en aurait peut-être rendu responsable le comte de Perponcher », dont on n'avait généralement qu'à le louer.

La note avait pour but de rappeler « les entretiens confidentiels tenus entre les représentants de l'Allemagne à Bruxelles et les ministres de S. M. le roi des Belges au sujet des influences que peuvent exercer sur les affaires intérieures d'Etats voisins les actes de sujets belges et de l'appréciation en droit de ces mêmes actes ».

Si on dégageait de la phraséologie diplomatique les reproches adressés à la Belgique, on pouvait les réduire à trois :

1° Les lettres pastorales et autres écrits par lesquels les évêques belges avaient encouragé la résistance d'ecclésiastiques allemands aux lois de l'Etat;

2° Une adresse, ayant le même but, envoyée à l'évêque de Paderborn par le Comité des Œuvres pontificales siégeant en Belgique (1);

3° L'affaire Duchesne, que nous avons exposée.

Après l'énoncé des faits, la note en venait aux principes que le gouvernement allemand entendait faire respecter par la Belgique. « Ce sont des principes incontestés du droit des gens qu'un Etat ne peut permettre à ses nationaux de troubler la paix intérieure d'un autre Etat et qu'il est tenu à veiller à ce que ses lois le mettent en mesure de satisfaire à cette obligation internationale... L'obligation commune à tous les Etats de ne pas tolérer que leur territoire devienne un foyer d'agressions dirigées contre le repos des Etats voisins et les nationaux de ceux-ci incombe à plus forte raison à un Etat qui jouit du privilège de la neutralité. Le respect rigoureux de cette obligation fait partie des conditions tacites mises d'avance à sa neutralité. »

A l'appui de cette thèse, la note rappelait que la Belgique, à la demande de Napoléon III, avait par deux fois, en 1852 et en 1856, modifié ses lois sur la presse et que la Suisse, également neutre, punissait de dix ans de réclusion au moins le citoyen ou habitant de la Suisse qui provoque une puissance étrangère à une immixtion dangereuse dans les affaires intérieures de la Suisse (2).

Enfin, en conclusion, le gouvernement allemand nourrissait l'espoir que la Belgique modifierait sa législation s'il était vrai que ses lois actuelles « ne fournissent pas les moyens de garantir contre les atteintes portées par des sujets belges la paix intérieure et la sûreté des personnes dans des Etats voisins et amis ».

La note allemande émut, cela va de soi, le Roi et ses ministres, et l'allusion à la neutralité leur parut particulièrement inquiétante. Avant de rédiger une réponse, ils décidèrent d'envoyer à Berlin M. de Borchgrave, chef de cabinet aux Affaires étrangères, pour prendre l'avis de M. Nothomb et fournir en collaboration avec lui des explications verbales au gouvernement allemand. Le motif du voyage fut rigoureusement tenu secret, car on redoutait d'ébruiter l'affaire et, en fait, la presse ignora l'incident pendant plus d'un mois et demi.

Le baron Nothomb et son compagnon n'obtinrent pas d'audience du chancelier et ce fut M. de Bülow qui écouta leurs explications et les transmit à Bismarck.

« Jamais, assura M. Nothomb, la position de la Belgique n'a

(1) A ce second reproche, invoqué sans doute parce que le fait incriminé était de date récente (30 novembre 1874), le gouvernement belge répondit : « L'adresse envoyée à l'évêque de Paderborn n'émane pas du Comité des Œuvres pontificales; des dix membres qui composent ce comité, qui n'a d'ailleurs aucun caractère public, huit y sont restés étrangers;... il ne peut donc être question que d'un acte de quelques particuliers agissant en leur nom individuel. »

(2) L'interprétation donnée par la note allemande à l'article 37 du Code pénal suisse était fautive. Cet article disait : « Est puni de la même peine (vingt ans de réclusion au minimum) tout citoyen ou habitant de la Suisse... qui engage une puissance étrangère à commettre des hostilités contre la Suisse, ou à s'immiscer dans ses affaires intérieures d'une manière dangereuse pour elle. » Cet article vise toutes les formes que peut revêtir le crime de haute trahison. L'appel direct à l'intervention étrangère est l'une de ces formes, mais il est évident que cet article ne s'applique pas aux critiques plus ou moins violentes qui peuvent être dirigées par écrit ou autrement contre les actes d'un gouvernement étranger.

été plus correcte, pour me servir de l'expression favorite de feu le prince de Metternich. Les trois faits qu'on invoque ne peuvent justifier un recours à la législation pour obtenir un complément des lois sur la presse. » Les lettres pastorales des évêques étaient de l'histoire ancienne sur laquelle on s'était expliqué antérieurement et les derniers mandements se renfermaient dans le domaine strictement religieux.

« Une seule fois — reconnut M. Nothomb — vous étiez en droit de vous plaindre : je veux parler de l'adresse collective des évêques belges à l'Episcopat prussien. Le fait est ancien et ne s'est pas renouvelé; nous en avons compris par nous-même la gravité et le ministère belge a spontanément usé de son influence. J'ose affirmer que tout ce qui est arrivé depuis est insignifiant. Les évêques se sont enfermés dans l'abstention, pour ne pas créer d'ennuis à un ministère qu'ils doivent préférer à un ministère libéral.

» Quant à la presse, les journaux libéraux belges vous rendent les plus grands services. Ils vont si loin dans leur admiration pour votre nouvelle législation qu'on les accuse d'être payés par vous. Je n'en crois certainement rien, mais leur dévouement n'est pas douteux. Dussiez-vous me taxer d'impertinence, je vous répéterai que l'*Indépendance Belge* passe pour le moniteur international de la politique de M. de Bismarck. L'*Echo du Parlement* et les autres journaux de la même opinion sont considérés comme vos organes en Belgique. »

M. de Bülow se contenta de sourire et quelques jours après il rapportait à M. Nothomb la réponse de son chef. Le chancelier renouvelait la demande contenue dans la note du 3 février : « Nous continuons à penser — faisait-il dire à M. Nothomb — que c'est un fait grave que de voir un ou des sujets belges féliciter publiquement des personnages allemands de leur révolte contre les lois de l'Etat et nous avons confiance que le gouvernement belge, avec lequel nous désirons si vivement conserver nos excellents rapports, partagera notre manière de voir et fera ce qu'il pourra pour mettre sa législation à l'unisson de la nôtre (1). »

Ces derniers mots révélaient la vraie pensée de Bismarck : obtenir un petit bout de loi par laquelle la Belgique aurait eu l'air de s'associer à la grande lutte entreprise par l'Allemagne; mais cela était impossible.

Le 23 février, le gouvernement belge répondit à la note allemande. Il y faisait l'éloge des libertés garanties par la Constitution « qui, loin d'être une cause de faiblesse pour le gouvernement, sont pour lui un élément de force lui donnant une action persuasive mille fois plus efficace que ne le serait celle de lois restrictives ». Aussi le gouvernement se refusait-il de modifier sa législation sur la presse. Pour l'affaire Duchesne il promettait « de charger l'autorité judiciaire de procéder à de nouvelles investigations », mais constatait que les lois pénales belges, en harmonie avec les législations modernes, ne punissaient pas la simple proposition d'un crime, non suivie d'actes extérieurs qui forment un commencement d'exécution. Le gouvernement promettait cependant — et c'était la seule partie positive de sa réponse — d'examiner ce grave problème de droit pénal « si la plupart des nations européennes ou au moins quelques-unes modifieraient leurs lois pénales de manière à atteindre et à punir la proposition verbale ou écrite d'un crime « même lorsque cette proposition, loin d'être agréée, aurait été repoussée avec indignation ».

On jugea à Berlin que la réponse belge était bien faite, mais qu'elle manquait de conclusion. On y fut aussi offusqué de l'éloge des constitutions libérales de la Belgique; on y voyait une allusion blessante pour la Constitution allemande.

(1) Dépêches de Nothomb des 12 et 14 février 1875 et Rapport du comte de Borchgrave, *passim*.

Au cours de ses entretiens avec M. de Bülow, M. Nothomb apprit qu'avant même de recevoir la réponse belge, l'Allemagne avait communiqué la note du 3 février à toutes les puissances garantes de la neutralité belge. « Vous voulez donc — demanda Nothomb — en faisant appel à ces puissances, les constituer juges entre vous et nous? » « Nullement, répondit le secrétaire d'Etat; mais il importe aux puissances garantes, précisément parce qu'elles sont garantes, qu'elles sachent que les relations de la Belgique avec l'une d'elles, l'Allemagne, ne sont pas ce qu'elles devraient être (1). »

On fut heureusement vite rassuré sur les effets de cette communication.

A Paris, le prince de Hohenlohe vint donner lecture de la note, sans demander de réponse, ni même l'expression d'une opinion personnelle, et Decazes se borna « à froncer les sourcils en se croisant les bras (2). » Cependant cette communication inquiéta le ministre et il eût désiré, semble-t-il, adopter à l'égard des réclamations allemandes une sorte de solidarité avec la Belgique. « Il y a là, — remarquait Beyens — un danger qui me paraît ne pouvoir être trop soigneusement évité (3). »

A Vienne, dans un dîner diplomatique, l'Empereur accueillant le ministre de Belgique lui dit : « Vous avez des différends avec Berlin. Bismarck devient fou avec les questions religieuses. » Quant à Andrassy, il se garda de se prononcer. Les relations intimes de l'Autriche avec l'Allemagne lui imposaient la prudence. Il se contenta de dire au représentant de la Belgique : « J'espère que l'on comprendra chez vous combien il est essentiel de ménager un homme aussi nerveux et aussi surexcité que M. de Bismarck par sa lutte avec le Vatican (4). »

Le prince Gortschakov n'avait pas les mêmes motifs que son collègue autrichien de mesurer ses paroles et ce ministre de l'autocratie déclara « que les Chambres belges ne pouvaient restreindre la liberté de la presse sous la pression de l'étranger ». Il considérait la démarche allemande « comme une boutade de Bismarck (5) ». Quelques mois auparavant, Gortschakov, en séjour à Bade, avait dit : « Bismarck tourmentera sans doute les gouvernements des Etats secondaires; ils trouveront toujours en moi un défenseur (6). »

L'opinion du gouvernement anglais était de loin la plus importante; comme Gortschakov, lord Derby « attribua l'incident à l'humeur chagrine et à l'irritation nerveuse dont souffre depuis quelque temps le chancelier allemand. Le comte de Munster — dit-il au ministre de Belgique — est venu m'entretenir du mécontentement que produisent à Berlin les attaques de certaines publications belges. Je lui ai répondu que l'Angleterre, jouissant de la liberté illimitée de la presse, verrait de mauvais œil toute mesure tendant à restreindre cette liberté chez les autres. » Cependant lord Derby admettait que la Belgique fût amenée à compléter sa législation non en matière de presse, mais en matière criminelle : c'était là une tout autre question. Précisément, en Angleterre, dans un cas comme celui de l'affaire Duchesne, on pouvait placer sous caution judiciaire la personne qui aurait proféré des menaces de mort alors même qu'elles n'auraient pas été suivies d'un commencement d'exécution (7). Cette disposition du droit criminel anglais ne manquerait pas

(1) Dépêche de Nothomb, 5 mars 1875. La note allemande avait été « montrée » au ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas « comme nouvelle et non à titre de communication officielle ». Le ministre hollandais croyait voir dans cette communication « un avertissement indirect et officieux » concernant l'attitude des évêques de son pays.

(2) Dépêche de Beyens, 1^{er} mars 1875.

(3) Dépêche de Beyens, 3 avril 1875.

(4) Dépêche de de Jonghe d'Ardoye, 10 mars 1875.

(5) Dépêche de de Dudzeele, 11 mars 1875.

(6) Dépêche de Nothomb, 20 mars 1875.

(7) Dépêche de Solvyns, 3 mars 1875.

d'être invoquée par Bismarck et sa presse officieuse, quand cette dernière en aurait connaissance.

Précisément, à la fin de mars, le secret si bien gardé pendant sept semaines était divulgué. Le *Journal de Paris* publiait le 27 mars cette note réticente : « Le bruit courait aujourd'hui dans les cercles politiques qu'une note diplomatique, émanant du chancelier de l'Empire allemand, serait parvenue hier (*sic*) au comte d'Aspremont. Le ministre aurait immédiatement communiqué la note au Roi qui aurait convoqué d'urgence tous les ministres (1). »

La nouvelle fut bientôt confirmée, reproduite, commentée par la presse de tous les pays et généralement en des termes peu aimables pour l'Allemagne (2).

En Belgique, elle alimenta une polémique dépourvue de toute objectivité : tandis que les feuilles libérales prétendaient y trouver la preuve que les évêques, leurs séides et le gouvernement lui-même compromettaient la sécurité du pays, les catholiques qualifiaient leurs adversaires de « Prussiens de l'intérieur ».

Nothomb, le conseiller habituel des ministres, estimait que le plus sûr moyen de défendre la politique gouvernementale était de publier la note du comte de Perponcher et la réponse belge (3). Il recommandait la plus grande prudence, en s'abstenant notamment de solliciter l'appui des puissances garantes. « Quand il s'agit de lutter contre M. de Bismarck, c'est un malheur que d'avoir tort, c'est aussi un malheur que d'avoir trop raison. »

Le diplomate admirait l'habileté proverbiale de Bismarck à adapter sa politique aux circonstances, il en donnait une preuve nouvelle dans ses négociations avec la Belgique. Le silence ou la désapprobation des puissances garantes lui faisaient pressentir que ses exigences à l'égard de la presse belge et des évêques ne seraient ni appuyées ni encouragées. Il n'insisterait donc pas, ne réclamerait plus de modifications aux libertés constitutionnelles, et se plaçant sur un autre terrain, il ne demanderait plus, en invoquant l'exemple de l'Angleterre, qu'un amendement aux lois pénales.

Sans doute les juristes allemands avaient constaté que leur Code pénal ne poursuivait pas non plus l'acte reproché à Duchesne; cela importait peu. On corrigerait cette lacune pour être en droit d'obtenir de la Belgique une addition analogue et donner ainsi à l'Europe l'impression que l'Allemagne obtenait satisfaction. L'affaire Duchesne fut mise de ce chef au premier plan.

« En admettant que Duchesne n'a voulu que plaisanter, disait M. de Bülow, une plaisanterie de ce genre ne peut être tolérée. Chacun a le droit, le chancelier d'Allemagne comme tout autre, d'être mis à l'abri de pareilles incartades. (4) »

Bismarck, dans une audience enfin accordée à M. Nothomb, lui répétait : « Ce n'est pas une farce; Duchesne est un homme rangé, sérieux, nullement ivrogne comme on veut le faire croire. Le chancelier s'étonnait de la légèreté avec laquelle l'affaire

avait été envisagée par une partie de la presse belge.

« L'instruction a été reprise — lui fit remarquer M. Nothomb — et de deux choses l'une : elle aboutira et tout est dit; si elle n'aboutit pas, vous contenterez-vous de l'ordonnance de non-lieu? » — « Certes, non; je demanderai que vous présentiez une loi à l'exemple de ce que l'Allemagne aura fait et de ce que feront d'autres Etats. Je ne laisserai pas tomber cette réclamation qui n'a rien d'exorbitant; il s'agit d'une question de justice, de moralité internationale. Tous les gouvernements qui se respectent y seront intéressés; en vain criera-t-on à l'immixtion, à la compression; avec ces mots on rendrait impossibles tous les rapports de gouvernement à gouvernement... Evidemment, je ne suis nullement impatient; si même vous me refusiez, je ne vous ferai pas de menace; je reviendrai à la charge; j'y reviendrai sans cesse, pendant dix ans s'il le faut... Je fais de ma réclamation une affaire européenne (1). »

Peu de temps après, le chancelier revenait sur la même idée dans une conversation avec le comte Schouvalov, ambassadeur de Russie à Londres, que Bismarck traitait en ami; mais cette fois une menace perçait dans ses paroles. « Si la Belgique montre de l'obstination — lui avait demandé Schouvalov — si elle ne cède pas que ferez-vous? Userez-vous d'une autre pression? » — « Pas le moins du monde. Je me contenterai de dire à la Belgique : l'Allemagne est une des puissances garantes de votre neutralité et de votre indépendance. Une telle garantie exige du retour. Vous ne voulez pas me l'accorder? Eh bien! l'Allemagne renonce à la responsabilité qu'elle a assumée. Elle cesse de vous garantir, ne comptez pas sur elle (2). »

Le chancelier n'avait certes pas le droit de modifier à son gré l'obligation contractée par la Prusse en 1831, mais en politique les prétextes remplacent souvent les raisons, et Bismarck s'entendait à jouer le rôle du loup de la fable. Le conflit avec la Belgique était, comme on l'a si justement appelé, « une petite plaie ouverte » et, selon les circonstances, on la laisserait se cicatrifier ou on l'envenimerait au point de causer la mort de la victime.

* * *

Précisément, en avril 1875 des bruits de guerre de plus en plus persistants couraient à travers l'Europe. On disait Bismarck préoccupé du réarmement trop rapide de la France et décidé à s'y opposer : c'est ce qu'on a appelé « l'alerte de 1875 ».

A-t-elle été sérieuse ou non? Bismarck, Decazes, Gortschakov, les trois principaux acteurs de ce jeu diplomatique, n'ont-ils pas exagéré leur attitude: l'Allemand en feignant un mécontentement qui n'était que verbal; Decazes, en manifestant un affolement qui forcerait la Russie à s'interposer en protecteur de la France et presque en alliée; Gortschakov, enfin, en faisant valoir plus que de raison son intervention en faveur de la paix et en se donnant ainsi le rôle de Mentor de la politique européenne? Aujourd'hui encore ce problème diplomatique prête à discussion et il ne nous intéresse ici que dans la mesure où nos représentants à l'étranger, et surtout Nothomb, y ont été mêlés. Il faut reconnaître que ce dernier entendit de bien troublantes confidences.

(1) Dépêche de Nothomb, 12 avril 1875.

(2) Dépêche de Solvyns, 11 mai 1875.

(1) Le renseignement avait été fourni par l'Agence télégraphique américaine de Paris, dont le correspondant à Bruxelles était un Portugais. Celui-ci avait déjà communiqué ce renseignement à un journal portugais; mais la nouvelle avait passé inaperçue. On ne sut pas si le Portugais avait été mis au courant pas une indiscretion de la légation allemande à Bruxelles ou par un agent du ministère des Affaires étrangères.

(2) Le *Times* du 9 avril 1875 appelait la note allemande « une injustice et une bévue ». « Les gouvernants allemands savent fort bien que les principes auxquels le gouvernement belge fait appel ont la sanction de tous les Etats libres du monde. » Le journal suédois *Aftonbladet* du 15 avril considérait la note « comme un véritable attentat contre la liberté et l'autonomie de la Belgique et la presse indépendante tout entière élève en ce moment une seule et même protestation contre la politique agressive qui tend à transformer les Etats de l'Europe en serviteurs obéissants au char de triomphe de l'Allemagne. » Même un journal de Constantinople, *la Turquie* du 20 avril félicitait la Belgique « de refuser d'attenter à la liberté de la presse, une des bases essentielles de la Constitution belge. » Par contre, un journal australien, *l'Argus*, de Melbourne (13 avril 1875), estimait que le parti clérical belge est notoirement le plus réactionnaire de l'Europe et a entrepris une croisade contre le progrès, le libéralisme et la civilisation modernes.

(3) Dépêche de Nothomb, 3 avril 1875.

(4) Dépêche de Nothomb, 10 avril 1875.

La presse officieuse et inspirée reprenait la pensée du maître et à sa suite avertissait la Belgique des dangers de sa politique « ultramontaine ». « L'échange des notes avec la Belgique, écrivait la *Hamburger Nachrichten* le 22 avril 1875, tend ouvertement à faire comprendre au peuple belge qu'il est impossible de faire en même temps une politique clérical et de se fier en cas de danger sur l'appui obligé de l'armée allemande. Nous sommes en état de guerre avec Rome et la Belgique est un des avant-postes de Rome; c'est un des côtés de la question. Nous sommes garants de l'existence et de l'indépendance de la Belgique et cette existence disparaît dès que nous cessons de la défendre au prix de notre sang, c'est l'autre côté. Les deux côtés de nos rapports politiques ne marchent pas d'accord, c'est clair. »

Lors de son entrevue du 12 avril, Bismarck lui avait dit : « Ou la France fera un coup de tête ou elle réduira son effectif; elle est entre une folie et une inconséquence. »

Ce même dilemme était repris trois semaines plus tard par le maréchal de Moltke au cours d'une réception à l'ambassade de Russie. « Croyez-vous — lui avait demandé Nothomb — que la France serait capable de faire une nouvelle folie? » — « Sa conduite, répondit le maréchal, ne peut s'expliquer autrement. Par un vote qui a passé inaperçu et qui était convenu, l'effectif de l'armée française sera augmenté de 140.000 hommes (1). L'effectif total sera tel que la France ne peut le soutenir au delà de deux ans. Il faut qu'elle le réduise avant ce terme ou qu'elle fasse un coup de tête. La présente année sera employée à faire les élections, à constituer le gouvernement et à chercher une alliance ... », et le maréchal ajouta : « J'ai fait plusieurs fois la guerre, mais je l'ai en horreur, *es ist gräulich*, c'est affreux. » Le même soir, le ministre des Finances, M. Camphausen, expliquait à Nothomb pourquoi l'Allemagne avait interdit l'exportation des chevaux. « Je sais bien — lui disait-il — que nous ne pouvons pas empêcher la réorganisation militaire de la France, mais ce serait une duperie que de la faciliter. » Enfin, de Fülow le prenant à part le mettait en garde contre les dangers qui menaçaient la Belgique : « Le chancelier, que son refroidissement a retenu chez lui, m'a chargé de vous dire que votre Roi doit plus que jamais s'occuper de son armée. La Belgique sera peut-être plus tôt qu'elle ne le pense dans le cas de défendre sa neutralité; elle doit avant tout compter sur elle-même. »

Nothomb estimait, en présence d'éventualités aussi menaçantes, qu'il importait de trouver au plus tôt une solution aux difficultés soulevées par la note du comte de Perponcher. « Si par un fatal concours de circonstances — écrivait-il à son gouvernement — la Belgique devenait suspecte à l'Allemagne, notre existence pourrait se trouver compromise. Les militaires allemands sont convaincus que la France ne peut *se procurer une trouée* pour s'attaquer avec quelque chance de succès au cœur de l'Allemagne qu'en violant la neutralité belge. Si la Belgique est impuissante ou suspecte, l'Allemagne prévientra la France (2). »

Le duc Decazes, mis au courant des avertissements donnés à Nothomb, croyait savoir que Bismarck avait écrit directement au roi Léopold pour le prévenir que si la Belgique n'était pas en mesure de défendre sa neutralité, l'armée allemande devancerait l'armée française (3).

D'après le baron Beyens, Decazes lui avait fait ce singulier aveu que « s'il était à la place de Bismarck, il ne perdrait pas de temps — la question de bon droit et de scrupules de conscience mis à part — car son sentiment était qu'en ce moment l'Europe laisserait tout faire ». Beyens ajoutait : « L'inquiétude générale se justifie par le raisonnement bien simple que si le chancelier est résolu à achever son œuvre incomplète, il serait absurde de ne pas agir immédiatement et d'attendre que la France plus forte trouve des alliés (4). »

Cependant l'ambassadeur allemand, le prince de Hohenlohe, s'efforçait de rassurer Decazes : « J'ose à peine faire allusion — lui avait-il dit — aux bruits absurdes qui ont circulé, car ce serait vous faire injure que de vous parler de ces choses qui

ne peuvent traverser qu'un esprit malade et de vous assurer que nous n'avons pas de vues sur la Belgique. »

Bientôt, Bismarck affirmait à son tour à l'empereur de Russie qu'il attendrait paisiblement la suite de l'incident belge « en s'abstenant d'élever de nouvelles réclamations ».

« La neutralité belge — dit-il à Gortschakov — est d'un grand intérêt allemand. Si elle était menacée, je remplirai mon devoir sans me demander quels sont les hommes au pouvoir en Belgique. » Il repoussa « avec une sorte d'indignation l'idée d'une occupation préventive de la Belgique (1) ».

Le revirement soudain et si complet du langage de Bismarck, après le séjour du Tsar à Berlin, ses protestations pacifiques rendaient Nothomb perplexe. « Si je n'avais pas eu la bonne fortune — écrivait-il le 15 juin — de causer avec le chef de l'état-major général, maréchal comte de Moltke, je me mettrais à douter de moi-même et à me demander si je ne sors pas d'un rêve pénible (2) ».

* * *

Tandis que les hommes d'Etat reprenaient peu à peu leur calme et leur sang-froid, l'incident belge prenait à son tour les allures « d'une discussion académique (3) ».

Le 15 avril, le comte de Perponcher avait remis une seconde note au gouvernement belge. Le chancelier de l'Empire regrettait de ne pas avoir reçu une réponse à la demande formelle « concernant le complément qu'il y aurait à apporter à la législation belge ».

La note conviait la Belgique à « un pacifique échange d'opinions » pour le renforcement... « de la protection réciproque ou du moins pour les égards bienveillants de la paix et de l'ordre public dans les Etats voisins ». L'Allemagne voulant donner l'exemple, « l'attention des autorités a été attirée sur les lacunes de la législation semblables à celles qui existent en Belgique, en ce qui concerne la protection des autres Etats contre les entreprises de sujets allemands ».

« Si le gouvernement belge, en suivant cette voie, arrive à discuter publiquement le contenu de la présente correspondance, il saisira certainement volontiers cette occasion de dissiper les appréciations erronées qui se sont fait jour et d'après lesquelles l'Allemagne aurait en vue de porter atteinte à la liberté de la presse en Belgique. »

Le nom de Duchesne n'était pas prononcé, bien que la modification que l'Allemagne se proposait d'apporter à ses lois et qu'en retour elle réclamait de la Belgique ne visait que le cas Duchesne.

Sans préciser davantage, la note persistait « à élever des plaintes au sujet de l'immixtion de sujets belges dans la politique ecclésiastique intérieure de l'Allemagne ». S'agissait-il de la presse, des évêques et de leurs mandements?

La Belgique répondit que l'instruction de l'affaire Duchesne n'était pas terminée et que le gouvernement du Roi étudierait les changements qui seraient adoptés en Allemagne et ailleurs dans le système de la législation universelle « avec le plus sincère désir de concourir au maintien des bonnes relations internationales ».

Le gouvernement belge hésitait à s'engager; il redoutait les arrière-pensées de Bismarck, car la « question Duchesne lui paraissait si accessoire qu'il craignait en promettant de compléter ses lois pénales de donner une preuve de faiblesse dont Bismarck ne manquerait pas d'abuser (4).

(1) Cette affirmation n'était pas exacte. L'Assemblée nationale avait voté le 13 mars 1875 une « loi des cadres » qui créait dans chaque régiment un quatrième bataillon, ce qui aurait augmenté l'armée française de 150.000 hommes. Mais en temps de paix il ne devait exister de ce quatrième bataillon que les cadres, c'est-à-dire les officiers. Cette mesure permettait de maintenir sous les drapeaux un certain nombre d'officiers ayant fait la guerre de 1870.

(2) Dépêche de Nothomb, 3 mai 1875.

(3) Dépêche de Beyens, 5 mai 1875.

(4) Dépêche de Beyens, 5 mai 1875.

(1) Dépêche de Nothomb, 15 mai 1875.

(2) Dépêche de Nothomb, 15 juin 1875.

(3) Expression du prince de Hohenlohe. Dépêche de Beyens, 5 mai 1875.

(4) Andrassy jugeait ainsi la note du 15 avril : « C'est aller un peu loin que de vouloir modifier les rapports internationaux pour une question personnelle. Je ne comprends pas vraiment qu'on puisse attacher tant d'import-

L'Angleterre soutiendrait certainement la Belgique dans la défense de ses libertés constitutionnelles et Disraeli en avait donné au Parlement l'assurance formelle (1).

Mais, à lire la presse officieuse allemande, il semblait que Bismarck visait le renversement du Cabinet catholique. L'avènement d'un ministère libéral aurait été une compensation aux déconvenues qu'il éprouvait en Italie (2).

Le thème habituel des attaques des libéraux belges contre le gouvernement de M. Malou était de représenter le maintien d'un gouvernement anticlérical comme un danger pour la sécurité du pays.

« La neutralité, disait M. Frère-Orban, chef de l'opposition libérale, n'est pas une citadelle d'où l'on puisse tirer impunément sur ses voisins » et les journaux de son parti annonçaient que les catholiques seraient mis en demeure de choisir entre les ministres du Roi et les ministres de Dieu.

Un mandement malencontreux de l'évêque de Namur plaçait en effet les catholiques en présence de cette alternative. L'évêque avait écrit, faisant allusion à l'Allemagne, la Suisse et l'Italie où les libéraux étaient les maîtres : « Pour s'élever au niveau des premiers persécuteurs du christianisme, des Néron et des Dioclétien, il ne reste plus à ces libéraux que de verser le sang des ministres de la religion, et qui sait s'ils n'iront pas jusque là (3)? ».

Que répondrait le gouvernement quand ces paroles seraient évoquées devant les Chambres?

Le matin même d'une interpellation de M. Frère-Orban, le Roi écrivit à Malou : « L'occasion se présentera dans la discussion qui s'ouvre aujourd'hui de blâmer le mandement de l'évêque de Namur et vous ferez chose utile en la saisissant. »

Dans une réunion secrète de la droite, Malou avertit les députés qu'un intérêt supérieur lui commandait de passer outre à son respect de la dignité épiscopale (4). En séance publique, il répondit magistralement à Frère-Orban; il montra comment le Cabinet avait défendu toutes les libertés constitutionnelles contre les attaques de l'étranger et soutint que sauf un cas malheureux — et qu'il regrettait — il n'avait pas en vain fait appel au patriotisme, à la prudence, à la sagesse des évêques.

L'opposition, s'emparant de ces paroles, présenta un ordre du jour pour ainsi conçu : « La Chambre, approuvant complètement les explications du gouvernement et s'associant à ses regrets, passe à l'ordre du jour. »

« Je sentais — écrivit Malou quelques jours après — que le sort

tance à des menaces d'attentat. L'on est toujours en butte à ces choses-là quand on est au pouvoir. J'ai reçu des milliers de lettres me menaçant de m'ôter la vie : je ne me suis jamais servi de ces lettres que pour allumer mon cigare et je ne m'en porte pas plus mal. » Dépêche de de Jonghe d'Ardoye, Vienne, 24 avril 1875.

(1) Un député ayant demandé à cette occasion quelles mesures prendrait le gouvernement anglais si l'indépendance belge était menacée, Disraeli, adoptant quelque peu les manières de Palmerston, répondit ironiquement : « Je pense que la Chambre trouvera qu'il n'est pas opportun que la politique du gouvernement soit annoncée pour un cas hypothétique. Je veux toutefois m'écarter de la voie suivie en ces occurrences et je dirai que si l'indépendance de la Belgique était réellement menacée, nous ferions notre devoir envers notre Souverain et ne craindrions pas de nous trouver en face du Parlement. » Séance du 10 avril 1875.

(2) C'était l'opinion du duc Decazes. Dépêche de Beyens, 11 mai 1875. Nothomb notait de son côté que la presse allemande continuait à attaquer journellement la Belgique. « Les professeurs allemands, écrivait-il le 15 mai 1875, ont été les implacables ennemis du Danemark. Aujourd'hui, ils se tourmentent contre la Belgique dont ils vont jusqu'à mettre l'existence en doute. Je ne connais pas d'exemple d'un semblable déchaînement. Le souffle de Luther, me disait l'un d'eux, passe de nouveau sur l'Allemagne. »

(3) A propos du mandement de l'évêque de Namur, le comte de Perponcher avait dit à Malou : « L'affaire Duchesne n'est qu'un point accessoire. La chose essentielle est dans le mandement des évêques. On nous parle de Néron et de Dioclétien. N'y a-t-il aucun moyen de faire taire ce Monsieur-là?... Nos lois doivent être obéies. Les évêques allemands s'insurgent contre elles. Nous ne pouvons pas admettre que vos évêques les encouragent. *Mémoire de Malou, à la suite d'une conversation avec le comte de Perponcher, 10 mai 1875.* »

(4) Voir sur cette crise du ministère Malou : Baron de TRANNON, « Léopold II et Jules Malou », *La Revue Générale* 15 décembre 1927, pp. 694-706.

du pays et de la responsabilité historique de notre opinion se jouait sur une phrase heureuse ou maladroite, sur une résolution bonne ou mauvaise, mais qui devait être instantanée. »

Le chef du Cabinet eut le courage d'accepter l'ordre du jour et d'associer ainsi tout son parti au blâme porté contre un évêque.

« Dans des circonstances comme celle-ci — dit-il pour justifier sa décision — il ne s'agit pas du gouvernement et des hommes qui passent; il s'agit du pays, de la chère patrie, qui reste. »

L'ordre du jour fut adopté à l'unanimité (1). C'était une belle réponse aux attaques des adversaires et aux remontrances de l'étranger.

* * *

Restait la malheureuse affaire Duchesne. Le gouvernement belge s'était engagé par sa note du 23 février à confier à l'autorité judiciaire le soin de procéder à de nouvelles investigations et de décider en dernier ressort s'il y avait lieu ou non à poursuites.

Duchesne s'en tint obstinément à ses premières déclarations : il s'était borné à copier des modèles qu'un ami avait fabriqués par plaisanterie un jour qu'à Liège ils avaient bu du vin ensemble! A cela s'était bornée son intervention; il n'avait pas envoyé les lettres.

Cette explication ne résistait pas à l'examen des faits.

Quand on demandait à Duchesne le nom de cet ami qui avait si étrangement abusé de sa confiance, il répondait qu'il avait promis par serment au père de son mystificateur de ne pas le faire connaître.

Il était invraisemblable que les lettres eussent été écrites à Liège, alors qu'en 1873 Duchesne ne se rendait jamais dans cette ville et que les trois lettres portaient le cachet de la poste de Seraing. Il était plus inadmissible encore qu'elles eussent été rédigées en une seule séance, car si les deux premières se complétaient l'une l'autre, la troisième, celle du 20 septembre, était une lettre de rappel qui réclamait une réponse aux deux premières. Il aurait donc fallu admettre qu'en écrivant les premières lettres les deux amis eussent prévu déjà qu'on ne répondrait pas à leur ouverture. De plus, cette troisième lettre portait l'empreinte à la cire d'un cachet marqué H. P., cachet du beau-père de Duchesne et que celui-ci s'était fait prêter. Seul Duchesne l'avait en sa possession en septembre 1873, seul il avait pu en faire usage. Cette constatation ne troublait pas Duchesne : ce cachet, répondait-il, était souvent dans sa poche et son ami le lui avait demandé pour sceller la troisième lettre.

Quant à l'excuse de Duchesne, son état d'ivresse, elle ne valait pas plus que ses explications. Sans doute un homme à jeun ne se serait pas prêté à la plaisanterie macabre qu'il imaginait, mais un homme ivre aurait été incapable de copier correctement trois lettres remplies de chiffres et de lettres disposées dans un ordre méthodique. Duchesne, et Duchesne seul, était incontestablement l'auteur et l'expéditeur des trois lettres.

Les faits ainsi établis, quel en avait été le mobile? Ici, on entrait dans le domaine des suppositions, des hypothèses. Si l'intention criminelle avait été sérieuse, il semble qu'un homme, ayant de l'argent, des loisirs, l'habitude des voyages ne se serait pas exposé aux chances d'une correspondance et serait allé en personne à Paris présenter verbalement sa proposition de manière à ne pas laisser de trace. On ne conspire pas par écrit quand on peut aisément procéder autrement.

(1) Malou redoutait le mécontentement des évêques et les reproches de la presse catholique.

Quelques jours après le vote, le baron d'Anethan qui avait vu Mgr De-champs lui écrivait : « Il n'y aura aucune manifestation épiscopale collective ni individuelle; les évêques en ont reconnu l'inutilité et surtout l'inopportunité. »

Et cependant les lettres existent, elles ont été écrites par Duchesne; dans quel but?

Leur auteur a-t-il voulu mystifier l'archevêque?

Est-ce de sa part une tentative de chantage ou d'escroquerie?

A-t-il agi par fanatisme religieux ou politique? On sait qu'au point de vue religieux Duchesne était à peine pratiquant et que, s'il aimait la France, il était Belge et la guerre de 1870 ne l'avait atteint ni dans sa personne, ni dans ses intérêts, ni dans ses affections.

A-t-il été le jouet d'un abominable farceur? Une exaltation subite et passagère a-t-elle bouleversé son âme candide? A-t-il été un mauvais plaisant ou un être aux instincts criminels? Duchesne a emporté son secret dans la tombe, et s'il s'est confié un jour à ses enfants, ceux-ci n'ont pas voulu le trahir.

Au point de vue psychologique, l'acte de Duchesne reste inexplicable. Il a commis un fait odieux et il s'est révélé un habile menteur; c'est tout ce que l'enquête a établi.

L'instruction judiciaire aboutissait à la même conclusion que l'enquête administrative, et conformément à l'avis du procureur du Roi de Liège, constatant que le fait reproché à Duchesne ne tombait sous le coup d'aucune loi pénale belge, la Chambre du Conseil déclara qu'il n'y avait pas lieu à poursuivre (20 mai 1875).

Avant même de connaître officiellement cette solution prévue, le gouvernement belge avait décidé de ne pas attendre que l'Allemagne ou d'autres nations aient modifié leur Code pénal pour prendre les devants et soumettre à la législature une loi réprimant l'offre non agréée de commettre un attentat. La Belgique allait au delà de ce qu'elle avait promis. Nothomb, très satisfait de cet empressement, recommandait de faire diligence : « L'à-propos — écrivait-il — joue un grand rôle en politique. Le fait est plus concluant que l'intention, il prévient tous les doutes (1). »

La loi nouvelle, appelée souvent *loi Duchesne*, fut votée à la fin de juin (promulguée le 7 juillet). Je crois qu'elle n'a jamais été appliquée.

Le comte de Perponcher, en répondant à la note belge, qui annonçait le vote prochain de cette loi, « se plaisait à espérer que le retour d'immixtions de sujets belges dans les conflits intérieurs de l'Allemagne sera empêché dans le même esprit conciliant et de bon voisinage dont le gouvernement de S. M. le roi des Belges a donné dans le cas Duchesne une preuve si digne de reconnaissance (2). »

Personne ne se trompait sur les motifs qui avaient déterminé le gouvernement belge. On a donné à la loi, disait-on à Vienne, les apparences d'un acte parlementaire; en réalité, c'est une nécessité diplomatique dont il n'était pas permis de retarder l'exécution.

Lord Derby estimait la loi « souverainement juste, parce qu'elle a pour but d'atteindre un acte souverainement odieux (3) ». Mais, s'il admettait qu'un Etat pût réclamer de son voisin une modification à ses lois, il ajoutait aussitôt « que vouloir imposer silence à la presse d'un pays voisin ou à ses orateurs, c'est ce qui a toujours provoqué en Angleterre un sentiment d'indignation (4) ».

En Allemagne, « à l'unanimité de l'attaque avait succédé l'unanimité du silence », effet, dans l'un et l'autre cas, d'un mot d'ordre venu d'en haut. La presse s'était bornée à enregistrer le vote des Chambres belges et à reproduire la note du comte de Perponcher.

Quelques mois plus tard le Reichstag votait une addition au

Code pénal copiée sur la loi belge (1) et à cette occasion M. de Bülow prononçait des paroles bienveillantes et sympathiques pour la Belgique.

Ainsi prit fin l'incident germano-belge et l'Europe comme la Belgique purent se féliciter de son heureux dénouement.

La protection discrète et ferme de l'Angleterre le silence désapprouvateur des autres puissances garantes avaient averti Bismarck du danger d'abuser de la force pour faire plier devant ses exigences un petit Etat indépendant, tandis que la sagesse du Gouvernement belge, cédant sur un point de détail sans transiger sur les principes, avait donné une apparente satisfaction à Bismarck, mais en sauvegardant, à ce prix, la liberté de presse et d'opinion garantie par la Constitution. Et c'était l'essentiel.

FL. DE LANNOY,

Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres
de l'Institut Saint-Louis à Bruxelles.

APRÈS VINGT ANS

Lassitude...

Le représentant du *Daily Telegraph* à Moscou avait télégraphié à son journal en octobre :

« Les condamnations à mort tendent à devenir moins nombreuses. En feuilletant la presse provinciale (c'est là que l'on trouve le plus d'informations sur ce sujet poignant), je n'ai compté que 49 exécutions dans le courant des quatre dernières journées. »

Et ce qui est le plus terrible, c'est qu'aucune ironie ne semble percer dans les paroles calmes et résignées de l'observateur consciencieux et attentif. On finit par s'habituer à tout, même au rythme monotone des exécutions staliniennes, à cette fureur homicide qui est la logique des révolutions, mais en même temps l'indice d'une Révolution qui ne peut pas mourir...

* * *

« Le thème de sabotage et de haute trahison est devenu aussi banal que les conversations sur le temps qu'il fait en Angleterre. » C'est ainsi que commence un éditorial du *Times*, consacré aux affaires soviétiques. « La routine terrible des procès politiques et des exécutions est devenue partie intégrante des nouvelles du jour. Ce sont presque des « faits divers » qui ne frappent personne. Il pleut en Angleterre, et en Russie les gens sont fusillés. »

« Il n'en fut pas toujours ainsi, continue le journal. Il fut un temps où le monde entier, quoique terrifié, suivait avec attention l'éboulement gigantesque qui avait envahi tout un continent. On pouvait être indigné des cruautés bolchevistes, mais on ne pouvait pas rester indifférent en assistant à cette explosion sans précédent des forces élémentaires. »

En faisant une erreur capitale (d'ailleurs généralement réparée dans le monde occidental), l'auteur de l'article convient qu'il y eut alors une certaine grandeur sombre jusque dans les

(1) Dépêche du 22 mai 1875.

(2) Note de Perponcher, 17 juin 1875.

(3) Dépêche de Solvyns, 11 juin 1875.

(4) Dépêche du même, 13 juillet 1875.

(1) Paragraphe 49a du Code pénal allemand. En Allemagne aussi il s'appelle paragraphe Duchesne.

« horreurs du bolchevisme », résultat d'une Révolution immense. La réalisation fanatique de la doctrine, une lutte implacable contre les adversaires (qui s'était transformée ensuite en une lutte intestine entre les vainqueurs), l'anéantissement de classes sociales entières et l'« édification socialiste », réalisée au prix de souffrances monstrueuses, tout cela forçait à méditer sur le sens des événements terribles et attendre avec un intérêt palpitant ce qui sortira, en définitive de ce feu infernal et ce que représentera la lave bouillonnante quand finira l'éruption du volcan redoutable.

« Et l'heure arriva où la réponse vint. » Ici l'auteur tombe dans une nouvelle erreur découlant de la première et qui est également le propre d'une partie très importante de l'opinion occidentale. « Il sembla que la Révolution était finie et qu'elle aboutissait à une victoire non pas de la doctrine révolutionnaire, mais des forces populaires. » Le « jeune géant » surgissait des ruines. Les ombres du passé effroyable encore tout récent se dissipaient. Il semblait qu'après la secousse formidable qu'il avait subie, le peuple de Russie fût vraiment devenu le maître de ses ressources inépuisables et que la nouvelle Russie, armée d'une nouvelle technique et d'une nouvelle conscience nationale, fruit de la passion révolutionnaire, ait regagné sa place parmi les puissances du monde...

Vains espoirs ! Illusions tragiques ! En fait, s'il est un enseignement que l'on puisse tirer de la révolution bolcheviste, — et ceci depuis sa première heure et jusqu'à son agonie d'aujourd'hui, — c'est qu'elle semble avoir déprécié à tout jamais la valeur : *homme*. Il s'est trouvé que l'homme — *homo sapiens* — valait infiniment moins qu'on ne pouvait le croire avant l'avènement de Lénine. Et ceci non point seulement du point de vue moral et intellectuel, mais aussi du point de vue des facultés les plus élémentaires exigées par la vie. Il s'est trouvé que le caractère essentiel du bolchevisme était son impuissance intrinsèque dont il a marqué tout ce qu'il a jamais touché et qu'il a répandue inévitablement autour de lui. En fait, sous l'influence du régime et de la mentalité bolchevistes, on a tout à fait désappris à travailler en Russie et perdu tout savoir-faire. Et c'est précisément ce caractère spécifique de la Révolution bolcheviste qui sautait aux yeux dès 1917, mais qui resta jusqu'ici peu clair pour l'Occident, d'où découlent ses nombreuses erreurs et sa complète incompréhension des problèmes russes.

Aussi l'auteur convient-il que les conclusions optimistes que nous avons exposées plus haut et qu'il était enclin à partager étaient mal fondées et pour le moins prématurées. On assisterait non pas à une résurrection de la patrie russe, mais bien au contraire à son dépérissement. De nouveau, le sang coule sans interruption. Le dictateur a déclaré une guerre sans merci à sa propre œuvre, à ses propres collaborateurs, à cet appareil de contrôle et de contrainte qu'il créa lui-même. Les exécutions d'aujourd'hui ne peuvent être expliquées par des divergences d'ordre idéologique. Aussi est-il peu intéressant de regarder comment Staline « abat chaque jour les cimes des arbres ».

Les politiciens hochent la tête et haussent les épaules. La puissance internationale, la puissance politique et militaire d'un pays où « la trahison est devenue un passe-temps coutumier des citoyens » et, en quelque sorte, une caractéristique nationale, suscitent des doutes. Le public n'y voit goutte et se refuse, ou presque, de chercher des explications.

Staline n'épouvante plus. Il commence à ennuyer le monde. Le monde est las de contempler ses actes de férocité. Et cette lassitude est d'autant plus grande et irritante que l'on était prêt, il n'y a pas longtemps, de le considérer comme celui qui mettra un terme à la grande Révolution. Or, il est aujourd'hui de toute évidence que la situation en U. R. S. S. est loin de devenir normale.

D'aucuns pensent que le paroxysme actuel de la terreur ne signifie que la suppression des révolutionnaires et du régime révolutionnaire et qu'en définitive ce chemin aboutira à un état de choses plus normal. Toujours est-il que le caractère chronique des exécutions écarte toute idée de la possibilité de revenir à des conditions normales d'existence dans un proche avenir.

Aussi la lassitude des observateurs du dehors, désireux de saisir le sens des événements répond-elle étrangement à une autre « lassitude », à celle qui peut être observée dans le pays même. Les caractères de cette autre lassitude sont signalés dans une correspondance de Riga, publiée dans le même numéro du *Times*. D'après cette correspondance, l'ouragan de terreur qui sévit aujourd'hui en Russie est, sinon provoqué par cette lassitude, du moins entretenu par elle.

Quels qu'aient été les buts primitifs de Staline, il est clair aujourd'hui qu'il lutte contre les défections dans la réalisation des plans, les désordres en matière économique et les mésaventures de toutes sortes. Celles-ci sont le résultat de l'orgie déraisonnable du « mouvement Stakhanov ». Aussi les nombreux échecs sur le front économique s'expliquent-ils avant tout par un état de lassitude générale, provoquée non pas par des excès de travail — j'ai dit que l'on ne savait pas travailler en U. R. S. S. — mais par des tiraillements continuels... Les machines elles-mêmes, astreintes à un fonctionnement excessif et déréglé et laissées sans réparations ou réparées en toute hâte, sont lassées... Pour remédier à cet état de choses désespéré, on sévit contre les « saboteurs » et les « traîtres ». Mais à la différence du passé, ces crimes sont aujourd'hui imputés non pas seulement à des ingénieurs et spécialistes subordonnés, mais aussi aux anciens maîtres du jour, aux hommes du parti, sans excepter les gros bonnets...

Et en montant de plus en plus, la vague de terreur fait naître une lassitude encore d'une autre nature, la lassitude politique des communistes qui aspirent aujourd'hui avant tout à filer imperceptiblement du Parti dirigeant. Car l'appartenance à celui-ci ne signifie plus aujourd'hui un privilège, mais bien plutôt un malheur.

* * *

Il est certain que l'état de lassitude que nous avons caractérisé plus haut — une lassitude ayant pour cause non pas les efforts d'une énergie vitale normale, non pas un excès de travail, mais plutôt des « tiraillements » révolutionnaires continuels (ce qui s'appelle, en Soviétie, *activisme* et ce qui empêche, avant tout, la vie de redevenir normale), — il est certain, disons-nous, que cette lassitude représente un prodrome des plus heureux pour que l'acte final de la Révolution puisse s'accomplir et qu'un homme sachant ce qu'il veut puisse annoncer la fin de la Révolution, cette fin que tout le monde attend.

Mais Staline se trouve encore lui-même à mille lieues de cette fin que sa nouvelle Constitution semblait pourtant présager. Le susdit correspondant du *Times* a fait l'observation très juste que la guerre civile continuait encore en Russie. Les lignes du front changent d'emplacement et de direction, mais les hostilités ne cessent pas. Des victoires sont remportées sur les « ennemis », mais d'autres ennemis surgissent. Et l'atmosphère de la guerre civile est toujours entretenue, quoique artificiellement. Le pays continue à être gouverné d'après les méthodes de cette guerre, et ce sont précisément ces méthodes qui l'empêchent de recouvrer le calme et la tranquillité, bref, vivre une vie normale.

Ainsi, la lassitude générale, résultat de la Révolution et des méthodes révolutionnaires de gouvernement, se transforme en une autre sorte de lassitude : on devient las de Staline... Il se trouve que Staline lui-même se présente comme une survivance du processus de la Révolution, auquel il importe de mettre fin

à tout prix, ce que précisément *lui* n'est pas à même de faire.

Et quelle que soit notre répugnance à citer, en parlant de Staline, son adversaire principal, qui n'est nullement meilleur que lui et même à beaucoup d'égards pire, et dont les hétacombes humaines n'étaient certainement pas moindres que celles du dictateur actuel, rapportons, en guise de conclusion, ces paroles de Trotzky : « Plus Staline acquiert la conviction qu'il n'a plus besoin de personne, plus il s'approche de l'heure où tout le monde s'apercevra que personne n'a besoin de lui. »

Mais en élevant la pensée au-dessus de ces grains de sable qui s'appellent Lénine, Trotzky et Staline, énergumènes ou pantins portés par le jeu capricieux de l'élément déchaîné de la Révolution à la surface de la vie populaire, on arrive à une conclusion bien autrement tragique :

Inutile! Inutile! Inutile!

C'est le mot, sinistre dans sa simplicité — et qui pourrait, d'ailleurs, être rapporté à toutes les Révolutions — que l'on devrait écrire en lettres majuscules à toutes les pages de la Révolution bolcheviste. C'est à cette Révolution que pourrait être avant tout appliqué le mot célèbre :

« Ceux qui ont servi la Révolution ont labouré la mer... »

Comte SOLTYKOFF.

Où va le monde moderne?⁽¹⁾

Pas de méditation solitaire, pas de conversation familiale, professionnelle, mondaine où ne revienne la même et anxieuse interrogation :

« Avec les temps actuels, où allons-nous? »

Qu'on soit riche ou pauvre, bourgeois ou prolétaire, heureux ou « damné de la terre », chacun est bien obligé de reconnaître pour soi comme pour le monde l'exceptionnelle gravité de l'heure, gravité qui même au léger pays de France ne saurait cette fois se résoudre aux chansons et dont on ne réussit plus à chasser définitivement le hantise par un insouciant haussement d'épaules, un bridge, un souper joyeux ou un « ouikenne » aux sports d'hiver.

Cette heure grave, qu'on appelle crise, révolution, fermentation, marche à l'étoile ou course à l'abîme. Qu'on la croie, selon la couleur de ses opinions, messagère du mieux ou du pire, comment ne la jugerait-on pas décisive pour notre commun destin? Qui peut nier qu'autour de soi tout bouge, tout chancelle, tout croule sous la poussée devenue menaçante de la vie en marche? Et qui n'attend sans quelque angoisse — l'appellerait-on par ailleurs de tous ses vœux — la transformation d'un état de choses dont les jours semblent comptés?

Pour chacun, l'avenir n'est plus un projet, il est devenu un problème. « De quoi demain sera-t-il fait, pour moi, pour les miens, pour mon pays, pour l'Europe, pour l'humanité? » C'est la question que je défie quiconque d'éluder devant le glissement accéléré du monde actuel vers une aventure sans précédent.

Existe-t-il, quelque moyen d'alléger notre inquiétude?

(1) Conférence faite à la tribune des Conférences Cardinal Mercier et Grandes Conférences littéraires à Bruxelles.

« *Carpe diem* » : « Cueille le jour qui passe », conseillait comme remède aux soucis cuisants le vieux poète latin. Son avis, que certains hommes nous renouvellent à propos de la tragédie de l'heure présente, est, il faut l'avouer, séduisant. Il apparaît comme une sorte de moyen immédiat, provisoire sans doute, mais efficace, de couper les ponts entre nous et la réalité effrayante du proche avenir. Tentation fort humaine, reconnaissons-le.

Carpe diem. Soir. Seulement faut-il encore, pour que le conseil puisse être suivi, que « le jour qui passe » soit lui-même acceptable. Or, les remous de nos temps donnent de moins en moins licence aux disciples d'Horace d'effeuiller le présent d'un cœur léger sans qu'aucune inquiétude fasse trembler leurs doigts d'insouciant.

Mesdames, messieurs, je ne ferai à personne ici l'injure de le croire réellement partisan de cette méthode pseudo-optimiste, qui ne consiste au fond que dans un pernicieux abandon aux destins aveugles.

Carpe diem : c'est la devise même de l'égoïsme et de la lâcheté, et quand les destins se mêlent d'être par trop contraires elle conduit le plus souvent au désespoir. Passons, elle n'est pas pour nous.

Un autre moyen se présente plus sûr que l'insouciance, fût-elle de commande; en tout cas, plus respectueux de notre dignité d'homme : c'est celui qui tient dans ce mot : réfléchir.

Oui, réfléchir, essayer déjà de dominer la situation adverse par la compréhension qu'on en a, et de démêler dans la complexité de tout ce qui s'agite et se brasse si furieusement de nos jours, dans quel sens se fait la marche du monde moderne.

Est-il lancé sur la route du mieux ou sur la route du pire?

Avance-t-il, recule-t-il, ou comme certains le prétendent, tourne-t-il en rond?

Question troublante s'il en fût, puisque nous sommes bel et bien embarqués avec lui et que de sa bonne ou mauvaise orientation nous recueillerons, nous et ceux qui viendront après nous, les conséquences heureuses ou néfastes. Réfléchissons donc, mais gardons-nous des jugements trop hâtifs, et méfions-nous des condamnations brèves, véritables réflexes de nos préjugés d'hérédité, de classe, de race ou de parti. Ayons pour cette vaste enquête le même souci d'objectivité que le médecin qui devant un cas sérieux n'avance pas une opinion sans avoir au préalable interrogé, percuté, radiographié, c'est-à-dire éclairé intérieurement son sujet. Auscultons donc aujourd'hui le plus soigneusement possible le monde moderne. A cette condition seulement nous pourrions porter sur lui un diagnostic exact. Dans une prochaine conférence nous chercherons comment lui faire retrouver son équilibre et l'aider à reprendre la route de la véritable civilisation, j'entends par là celle qui exprime l'humanité et qui l'aide à se réaliser toujours mieux.

Mesdames, messieurs, nous sommes nés trop tôt, vous et moi. Trop tôt, en tout cas, pour que me soit facilitée la tâche, comme elle le serait, si la projection de la pensée sur l'écran était déjà chose entrée dans le domaine de la pratique. Le cas échéant, j'aurais demandé à l'un de vous, pris au hasard, de bien vouloir projeter devant nous la représentation qui éclôt dans son esprit au choc des mots *Monde moderne*.

Sans doute, alors, nous aurions vu — comme dans le film de Wells, *La Vie future* — défiler, rapides et significatives, les images-types de notre époque : rotatives géantes, formidables turbines, avions, machines de tous calibres; perspective sans fin de toits d'usines, gratte-ciel, tunnels; peu de verdure, arbres rares, mais d'innombrables pylônes, stocks de marchandises; canons entourés de masses d'hommes groupés en carrés impeccables; stades, autos, Nippons montés sur des tanks; meetings,

orateurs prononçant des discours incendiaires, grèves, clameurs, des bras levés, des poings tendus; en un mot la représentation de tout ce qui se mêle, s'entre-croise et s'agite dans la ronde formidable que dansent les hommes sur leur vieux globe, grisés qu'ils sont de vitesse, de lumière et de bruit. Enorme mouvement qui se brasse furieusement lui-même, gigantesque mécanique, incapable de stopper.

Si, après avoir remercié la personne qui avait bien voulu se prêter à l'entreprise, j'avais dû à mon tour projeter ce qu'est dans mon esprit le monde moderne, ma projection eût été fort différente et elle aurait peut-être apporté à la question « Où va le monde? » un tout autre élément de réponse. La différence peut se marquer d'un mot, car pour moi le monde moderne ce n'est pas « quelque chose », c'est « quelqu'un ».

Pourquoi? Tout simplement parce qu'au premier chef le monde moderne c'est nous, nous, êtres vivants, êtres libres, êtres pensants. N'en sommes-nous pas la substance première et active, et n'est-ce pas en nous qu'il puise le mouvement et la vie? Si, comparé à l'univers, l'homme est une goutte d'eau dans un océan, « un misérable rien noyé dans un abîme », qui oserait soutenir sérieusement qu'il n'est pas le *Deus ex machina* du monde qu'on appelait autrefois sublunaire, celui qui nous touche en somme et dont l'évolution, même physique, est reconnue aujourd'hui solidaire du développement et du progrès de la vie?

De ce monde, par la pensée, retirez l'Homme, que restera-t-il dans quelques décades? Il restera la Nature, la Terre avec sa faune et sa flore sans doute, mais plus rien, absolument plus rien de cet ensemble complexe de vie et de transformation incessantes, qu'avec nos mains au service de nos intelligences, par nos besoins, nos désirs et nos goûts, nous avons, nos ancêtres, nos pères et nous-mêmes, créé de toutes pièces.

Parce que l'homme, l'homme avec son mystère intérieur, avec ses exigences qui dépassent en tous sens le matériel et l'immédiat, avec sa destinée inachevée, avec le caractère des groupes dont il fait partie (que ceux-ci s'appellent métier, cité, classe, nation ou race), avec ses morts, qu'il prolonge et ses fils qui le continuent, parce que l'homme, dis-je, est installé au centre du monde comme le noyau au cœur du fruit, le monde moderne est une entité concrète, vivante.

Du vivant, il possède tous les caractères et doit nécessairement emprunter la loi de son existence à la loi commune des vivants, quitte à infléchir cette loi dans le sens de sa destinée propre.

Or, quelle est la loi commune de tous les vivants? Elle est essentiellement croissance. Je vous demande, mesdames et messieurs, de bien retenir ce mot, car il va être le point d'appui de notre recherche.

« Je suis une force qui s'en va », disait Hernani lui-même.

« Je suis une force qui croît », peut dire la vie sous ses formes les plus hautes.

Regardez-la à l'œuvre. Rien de statique en elle. Dès qu'il y a pour elle menace de stagnation, elle se retire. Partout elle chemine, elle va, elle est poussée, elle pousse elle-même, et se hâte vers un accomplissement mystérieux qui l'attire. Ses avortements partiels ne sont que les faux pas de sa montée opiniâtre.

— Erreur, continuent à clamer certains esprits chagrins. La vie piétine, elle tourne en rond, elle se meut en circuits fermés, par cercles, cycles, rites alternés qui ne sont que de perpétuels recommencements; la Mode, l'Histoire, les Passions humaines, les Saisons sont là comme témoins accablants.

— Allons donc! Et parce que, éclairé par ma foi, je sais de qui la vie procède et vers qui elle va, je distingue, au delà de ses apparentes routines, l'orientation ascendante de sa marche. Elle est un appel au plus et au mieux, et je puis la nommer sans

crainte « force qui croît » et qui entraîne dans son mouvement de croissance tout ce qu'elle a touché de sa baguette magique.

Des cycles, elle en a, oui : à des rythmes elle est liée : reculs d'avant en arrière, bonds périodiques d'arrière en avant; mais elle n'en est pas moins au total une magnifique montée, montée en vrille, progression en spirale si vous voulez, mais progression que rien ne peut arrêter, si ce n'est le satanique refus de l'être libre que nous sommes.

Croître, progresser, tendre à la plénitude, voilà la loi de la vie, voilà la loi des hommes, voilà la loi du monde.

* * *

C'est donc vers le mieux que la poussée de la vie, logiquement, oriente le monde moderne, à condition bien entendu qu'il y consente.

— Logiquement peut-être, me direz-vous; mais n'oubliez pas que la réalité contrôle la logique. Or, oseriez-vous soutenir que la réalité vient ici confirmer cette loi de croissance que vous dites présider au développement normal de la vie?

Oui, mesdames et messieurs, je le soutiens, et malgré les nuages si nombreux qui assombrissent notre ciel, je prétends que dans l'ensemble de ses vœux le monde moderne aspire incontestablement au mieux.

Oh! je sais, en entendant ce langage beaucoup vont s'écrier que seul un incorrigible rêveur peut parler de la sorte : — Vous oubliez donc, me diront-ils, la crise économique, la crise sociale, la crise morale, la bolchevisation du monde, le péril jaune, l'insatiable appétit du III^e Reich, la guerre des gaz, les atrocités dont l'Espagne sanglante est le théâtre?

Non, j'ai tout cela bien présent à l'esprit, je vous assure, et autant que vous je tâche d'ouvrir les yeux très grands sur la réalité. Mais convenez que la première condition pour répondre correctement à la vaste question de la marche du Monde, c'est de prendre de la hauteur afin qu'un horizon trop étroit n'arrête pas nos regards. Eh bien! en prenant de la hauteur, de la hauteur dans le temps, de la hauteur dans l'espace, que distingue-t-on? Un gigantesque effort de l'humanité vers cet objectif : « Mieux-être », effort qui cherche à se frayer la route au milieu des pires obstacles.

Avec moi, vous estimez, n'est-ce pas? qu'il faut cueillir la vérité sur quelque arbre qu'elle fleurisse. En application de ce principe, prenons, si vous le voulez bien, comme point de départ de notre recherche la formule d'un parti; formule heureuse, mais dont il n'a nullement le monopole, et qui le dépasse infiniment, elle est remarquablement éloquente dans son laconisme.

Pain! Paix! Liberté! crie la *vox populi* qui ne fut jamais autant *vox Dei*.

Le pain, d'abord.

Point n'est besoin d'être un sévère économiste pour voir quelle extension a prise cette sempiternelle demande du pain. Réduite encore presque uniquement à la lettre il y a quelques centaines d'années à peine pour la masse des hommes, il n'est plus possible de la traduire aujourd'hui : simple exigence et simple besoin d'une poignée de farine par tête humaine. Le problème du pain est devenu le problème du travail et de son organisation selon la justice. Ce problème, consentez à le creuser tant soit peu, et vous verrez immédiatement surgir une foule de nécessités qui sont autant d'échelons pour accéder au mieux dans cette primordiale question du travail, laquelle s'identifie aux yeux des trois quarts de nos contemporains avec la question même de la vie.

« Du pain! Du pain! » Sans doute cela veut dire : « Donnez-

nous du travail »; mais non plus, comme naguère encore, n'importe quel travail et dans n'importe quelles conditions et à n'importe quel prix.

Du pain : sans doute, cela veut dire moyen de vivre, mais non plus — contradictoirement par ailleurs — écrasement, cause d'usure et de mort; non plus un poids fait pour peser sur des dos d'esclaves, mais un poids à répartir sur les épaules de chacun.

Du pain! Cela veut dire encore meilleure répartition des besognes fastidieuses et quelque peu abrutissantes.

Et ici, mesdames et messieurs, je ne puis me retenir de crier aux fondateurs de la revue *L'Ordre Nouveau*, dont les vigoureux efforts méritent votre plus sérieuse attention et même vos encouragements : — Continuez, jeunes hommes, avancez dans votre idée du « service civil »; avec lui, vous êtes, à coup sûr, sur la route du mieux, car plus que les autres vous semblez avoir compris, que, du pain, du travail, cela veut dire : « Profonde modification de la charte de l'effort humain, assurance d'un minimum vital, sécurité du lendemain, afin de donner à chaque personne humaine ses possibilités de développement. » Cela veut dire meilleure attribution des biens communs, meilleure justice, un pas fait vers une solidarité plus effective que verbale, entre les hommes d'une même race, et les races d'un même univers.

Ah! mesdames et messieurs, qu'on a de honte à penser que cinquante, quatre-vingts ans nous séparent à peine d'un état de choses où le sentiment de pareilles nécessités n'affleurerait même pas à la conscience commune. Mais, par contre, qu'on a de joie à constater que, dans un bond vers le mieux, la plus grande partie de l'humanité tout au moins les a fait passer au premier rang des préoccupations générales.

Il faut sur ce point précis racheter les erreurs de nos pères. C'est un devoir pressant de l'heure, et si l'extrême complexité des questions sociales, l'extrême difficulté de la transition entre le Passé et l'Avenir nous oblige à ne rectifier que progressivement, sous peine de l'aggraver, le désordre du vieil état de choses, commençons au moins à nous persuader loyalement et à nous émouvoir sincèrement de sa criante injustice... même et surtout si nous en sommes les bénéficiaires. Nos volontés seront par là toutes préparées à seconder, au lieu de retarder, le nouvel ordre social qui va naître, qui doit naître. Et ainsi nous contribuerons à procurer à l'humanité non seulement le pain, mais encore la paix.

La paix.

Puis-je affirmer qu'à ce point de vue les efforts du monde moderne tendent vers le mieux? Sans doute. Et la guerre entre les peuples d'Europe et les continents du monde serait-elle plus imminente encore, qu'il faudrait malgré tout ne pas oublier l'immense aspiration à la Paix qui a caractérisé notre époque d'après-guerre et la marquera dans l'Histoire d'un signe tout particulier.

Pour un peuple prêt à bondir sur un autre peuple, il y en a dix, il y en a vingt qui ne prendront jamais l'initiative d'une guerre, et qui ne songent, très légitimement d'ailleurs, qu'à se défendre.

La psychologie de la défensive, elle aussi, a bien changé; si elle requiert un héroïsme toujours digne certes de notre admiration, il n'en est pas moins vrai qu'en elle, maintenant, on voit avant tout la nécessité d'un pénible devoir. Or, déjà ne plus se battre que pour défendre son foyer, c'est, quoi qu'on puisse en dire, un sérieux pas vers le mieux.

Je le sais, il est d'usage courant, depuis certaines séances mémorables, de traiter la Société des Nations de « vieille dame cacochyme » dont le rôle n'est que de garder quelques bureaux. Une pluie de jugements attristés et sévères tombe sur elle.

« La Société des Nations, dans sa gangue juridique, écrit

un éminent juriste, protège les phoques à fourrure, enquête dans les maisons de tolérance des deux mondes, médite de mettre treize mois dans l'année; mais le massacre systématique des bourgeois, paysans, religieuses et curés, artisans, commerçants, n'est pas une de ces questions humanitaires que le Pacte met dans sa compétence. Elle n'est pas l'organe de la conscience du monde. Dommage! »

Sans doute la Société des Nations a-t-elle trop souvent mérité par ses comportements pareil jugement; mais reconnaissons qu'elle fut, malgré ses maladresses, l'essai d'une volonté de paix et d'entente entre les peuples dont on ne peut parler qu'avec respect et même avec espoir. Ses principes ne furent-ils pas infestés par les égoïsmes des nations? C'est une autre question. Sa tentative n'en correspondait pas moins à la plus belle et à la plus féconde des ambitions humaines : je veux dire la réalité de la paix et de l'unité dans la diversité des peuples; car voilà l'avenir, fût-il lointain, voilà le mot d'ordre, fût-il encore lettre morte pour la majorité des hommes.

« Je ne fais pas le bien que j'aime, j'accomplis le mal que je hais », disait déjà le grand saint Paul au milieu de ses efforts vers la perfection chrétienne.

Qui a jamais douté que sa puissante personnalité ne tendît pas au mieux malgré ses « échecs »?

C'est le cas de notre pauvre humanité dans ses efforts vers la paix. Plus qu'en littérature le conseil du vieux Boileau est à prendre en considération : « Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage », crierons-nous aux nations signataires du Pacte, et malgré les déceptions et les revers, n'abandonnez pas l'œuvre commencée.

* * *

Si la marche vers le mieux dans l'ordre de la paix paraît incontestable, en est-il de même dans l'ordre de la liberté?

Pourquoi même en discuter? dira-t-on. La liberté est une de ces notions vieilles sur laquelle épanchent de romantiques regrets les hommes d'un monde qui s'éteint. Son agonie a commencé avec l'avènement des masses et le succès des dictatures, et, à jeter son nom aux jeunes générations, on n'éveille plus qu'un réflexe de méfiance.

C'est vrai... Maintenons-nous néanmoins dans notre tour d'horizon à une certaine hauteur, et nous découvrirons : d'abord qu'autour d'elle se livre une bataille qui témoigne de la valeur qu'envers et contre tous les hommes lui attribuent toujours, même ceux qui rêvent de la mettre en tutelle, ensuite que les lourdes menaces qui pèsent sur elle et les duretés de notre époque mettent en pleine lumière sa vraie notion, celle qui trace nettement son domaine, ses pouvoirs et surtout ses devoirs. Les événements actuels nous fournissent une occasion de purifier notre instinct si profondément humain de libération de tout ce qui l'empoisonnait et le dissolvait dans l'anarchie, l'injustice et l'égoïsme meurtrier. De l'erreur du libéralisme d'hier, qui n'en était que l'odieuse et malfaisante caricature, la liberté peut et doit sortir purifiée.

Le survol des grandes aspirations du monde moderne que nous venons de faire donne-t-il une vue complète de la réalité présente? Hélas! le monde moderne aspire au mieux, mais en fait c'est vers le pire qu'il marche à grande allure.

« Plus de famine, plus d'injustices, du pain, de la justice, du travail, du bonheur pour tous! », s'écrie-t-il. Et la classe ouvrière invente le geste de se croiser les bras devant les métiers, les moteurs ou les chantiers, elle organise la grève sur le tas pour obéir à un simple mot d'ordre qu'elle ne comprend pas toujours. Et, alors que la production n'a jamais été aussi facile et aussi intense, l'abondance des biens aboutit à la misère. Rien que dans

les pays de race blanche on compte trente millions de chômeurs, c'est-à-dire au bas mot, car beaucoup sont pères de famille, cent millions d'êtres en détresse. Par souci d'art, fontaines et monuments dans les grandes capitales sont éclairés la nuit; il y a débauche de lumière, mais écoutez ce dialogue entre le roi et un mineur en chômage d'un grand pays houiller.

— Comment vis-tu, toi avec ta famille?

— Sire, j'ai le *dole* : une livre, sept shillings, deux pence par semaine.

— Peux-tu t'en tirer?

— Impossible, Sire. Souvent nous restons tous dans l'obscurité à ne rien faire, pour économiser la lumière.

Dialogue typique, n'est-il pas vrai? du déséquilibre de notre temps.

La contradiction éclate encore plus peut-être à ce second point de vue.

Ayant compris, semble-t-il, au lendemain de la grande tuerie internationale que la guerre est un défi au bon sens, à la justice divine comme à la justice humaine, qu'elle déshonore la science en la mettant au service de la barbarie, et qu'enfin elle est une honte pour la civilisation, les peuples déclarèrent qu'ils allaient travailler de toutes leurs forces à hâter l'avènement du jour où les fils d'une même humanité cesseraient d'être séparés par le fer et le feu, où une émulation féconde remplacerait leurs rivalités meurtrières, où le bourdonnement joyeux de l'industrie succéderait au tumulte horrible des batailles.

Hélas! Cette noble résolution, cette belle aspiration à la paix universelle, comment se traduit-elle aujourd'hui? Par la fièvre d'un monde qui veut être, qu'on oblige à être universellement casqué, botté, armé des pieds à la tête, d'un monde dans les mains duquel le rameau d'olivier risque de devenir une torche.

Jamais on n'a autant et plus solennellement parlé d'organiser la paix, et la peur de la guerre est partout.

— La paix! crient les plus guerriers de nos nationalistes.

Et nos plus farouches pacifistes, après avoir bélé à la paix, ont la gorge sèche de crier :

— Des avions! Des canons!

Cependant, repliés sur eux-mêmes, les peuples méfiants s'observent et se guettent, se demandant lequel d'entre eux osera le premier mettre l'allumette au baril de poudre.

Sans doute, les uns parlent encore « d'équilibre européen », les autres de pacte de non-agression, d'autres de fidélité au Covenant, mais il n'est pas jusqu'aux Conférences internationales elles-mêmes qui ne donnent l'impression d'une humanité tournoyante, affolée, prête à se brûler aux flammes qui à tout instant risquent de s'allumer.

Où éclatera la catastrophe? Personne ne saurait le dire, mais il est bien certain, que, quel que soit le pays qui en devienne le foyer, l'incendie ne pourra y être circonscrit.

Tandis que la paix est en train de se muer en ignoble vautour, qu'en est-il de la liberté?

La machine met entre les mains de l'homme moderne les possibilités d'une gigantesque libération, il n'en tire qu'un esclavage. Jamais on n'avait tant exalté la valeur sacrée de la Personne humaine, et voici que la Personne humaine devient un outil vivant, un rabot, un rouage dans le vaste mécanisme qui l'absorbe et tend à la sacrifier.

Dans l'ordre politique, les individus sont soumis au caporalisme. Ici, ils remettent les destins de leur pays entre les mains « d'hommes forts » qui, pour rétablir l'ordre, un ordre souvent plus apparent que réel, étouffent toutes les initiatives et ont recours aux pires violences morales et matérielles; là, ils penchent docilement le cou sous le joug de l'Etat qui les écrase sous sa rude étreinte.

En vérité, le mot de Fustel de Coulanges n'a jamais peut-être été aussi vrai : « Toute liberté périt, il n'y a plus rien dans l'homme qui soit indépendant. »

On n'en finirait pas d'énumérer la vaste entreprise de défis au bon sens que constituent les agissements de notre monde moderne.

N'avais-je pas raison de dire, mesdames et messieurs, en commençant, qu'il est non pas quelque chose mais quelqu'un, que d'un homme il emprunte les traits, puisqu'il est facile de lui appliquer à la lettre la définition même que Pascal donne à l'homme :

« Grandeur et misère... monstre de contradiction. »

L'énorme gâchis où se débat notre monde prouve à tout le moins qu'il est « malade ». Penchés sur lui en des consultations répétées, économistes, financiers, politiciens l'auscultent à tour de rôle.

Hypertrophie de certains organes, atrophie de certains autres? Nous ne savons trop, avouent-ils; mais aucune raison de s'affoler. Sans doute la crise actuelle est pénible et elle nécessite un régime un peu dur, mais elle n'est que provisoire; le patient en a traversé bien d'autres au cours des âges, et il a toujours fini par retrouver son équilibre.

Pour d'autres, au contraire, il n'y a rien à faire : le malade est trop vieux et complètement usé. Quand se produira la catastrophe? Impossible d'en fixer l'heure, mais elle est fatale. Et l'auteur de *l'Agonie d'un monde* d'écrire : « Entendez-vous tinter les cloches? Est-ce le poste émetteur de Moscou, de Berlin, de Rome qui nous en transmet la voix? C'est le poste émetteur de partout. Et que disent les cloches en tintant? Elles sonnent notre glas et celui de notre époque. »

Si nous ne pouvons, mesdames et messieurs, partager l'optimisme des médecins Tant-Mieux, optimisme de commande et de surface d'ailleurs, qui va généralement de pair avec la possession du pouvoir, nous ne saurions davantage nous abandonner au pessimisme des médecins Tant-Pis. Le dicton populaire dit vrai : « Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir. » Oui, mais la première condition de guérison, c'est la connaissance de la vraie cause du mal. Or, la vraie cause du mal actuel, où réside-t-elle?

Dans la Nature, disent les uns.

Dans l'Economique, disent les autres.

D'autres, enfin, incriminent la Machine.

Mais il est facile de répondre aux premiers : — Jamais la Nature n'a obéi plus servilement aux ordres de l'humanité.

Et aux seconds : — Vous commettez une faute de clinique, comme diraient les médecins; vous prenez les signes de la maladie pour la maladie elle-même. Quant à la Machine, n'est-il pas évident qu'elle est bienfaisante ou malfaisante selon l'usage qu'en fait l'humanité?

Ces différents diagnostics pèchent par simplisme. La cause du mal n'est pas une, elle est multiple; et sa complexité me semble comparable à la complexité des crises que connaît l'humanité à diverses époques de sa vie. En d'autres termes : à mes yeux, le Monde est un vivant qui traverse une formidable et dangereuse crise de croissance.

Je m'explique : le monde moderne, avons-nous dit au début de cette conférence, reflète et prolonge l'homme. Or, l'homme, qu'est-ce donc? Je ne sache pas que l'on puisse mieux le définir que ne l'a fait Pierre de Bérulle quand il a écrit :

« C'est un composé de pièces toutes différentes. Il est céleste d'une part et terrestre de l'autre. Il est spirituel d'une part et corporel de l'autre. C'est un ange, c'est un animal, c'est un monstre. C'est un Dieu, c'est un néant environné de Dieu, indigent de Dieu, capable de Dieu et rempli de Dieu s'il le veut. »

Traduisons en langage moderne : l'homme est une personne, c'est-à-dire un être d'âme et de chair, ayant une destinée spirituelle et éternelle, dont par chacun de ses petits actes il se rapproche ou s'éloigne. S'en rapproche-t-il? Il épanouit harmonieusement sa personnalité. S'en éloigne-t-il? Il se trahit lui-même et les conséquences de la trahison ne tardent pas à se faire sentir. Si ligoté, si étouffé que soit l'esprit dans la chair, il n'en continue pas moins en effet à clamer son droit à la lumière, à la liberté, à la vie véritable. L'homme reste-t-il sourd à ses appels? Aussitôt l'esprit se venge en faisant avorter toutes les savantes combinaisons de l'ordre matériel élaborées sans lui ou contre lui.

Tel est le cas du monde moderne

Semblable à un adolescent mal surveillé, mal dirigé, à qui la liberté fut donnée sans contrôle, alors que pour garder l'équilibre vital il devait croître simultanément dans les deux sens, spirituel et matériel, il ne s'est développé que dans le sens matériel.

Et cela s'explique en partie et très simplement, par le besoin que l'homme a de la matière pour vivre ici-bas. Pour qu'elle le serve, il lui faut la dompter, et pour cela la scruter, lui arracher ses secrets, c'est-à-dire ses lois. Cela a été l'œuvre de la science; ses réussites ont été merveilleuses et ont fait naître les espérances les plus audacieuses, et même des rêves irréalisables, comme celui de transformer la Terre en paradis terrestre où tous les désirs de l'humanité seraient satisfaits.

Mais ici ont commencé les désillusions. Pourquoi? Parce que l'homme a été tellement fier de ses premiers triomphes sur la matière que, brisé par eux, il en a oublié le côté spirituel de sa nature; oublié funeste autant que coupable, qui ne pouvait pas ne pas engendrer dans son être un déséquilibre formidable.

Victor Hugo a peint d'une manière saisissante l'échec des tentatives créatrices auxquelles manque le souffle divin :

« Satan, dit-il, voulant un jour imiter l'Esprit Créateur, rêva d'enfanter un animal formidable. Il demanda à Dieu la mâchoire du lion, les griffes du tigre, les ailes de l'aigle, la force du taureau, l'agilité du cerf... puis il se retira dans ses officines pour fabriquer son chef-d'œuvre. A sa confection il travailla longtemps, longtemps... Il n'en sortit que la sauterelle. »

L'homme avec tous les éléments que la science a mis à sa disposition a essayé, lui aussi, de fabriquer un monde de manière à ne rien devoir qu'à sa propre puissance. Quel est le terme de son orgueilleux effort? Une sauterelle? Non, pas même; une sauterelle ne jouit pas d'une grande considération dans le règne animal, mais elle est un être organisé qui a ses lois, son harmonie, ses merveilles, au moins aux yeux des savants. Le monde que l'homme moderne est en train de construire est quelque chose d'informe, de monstrueux. A quoi, en effet, ont abouti ses pénibles efforts? A l'anéantissement de la personnalité humaine dans une société où la matière passe avant l'esprit, l'esprit avant la conscience, et où la conscience, quand on veut bien lui donner audience, prétend ignorer Dieu.

Sans doute, une réaction se dessine. Dans certains milieux, les fameuses « Forces spirituelles » font figure de vedettes, et il n'est pas jusqu'aux hommes politiques eux-mêmes qui ne parlent de leur réhabilitation nécessaire. Mais j'ai grand'peur qu'une erreur fondamentale ne soit commise à propos de la vraie nature de l'esprit.

Pour certains, l'esprit s'identifie avec l'intelligence, et il se présente comme un privilège réservé à la classe des travailleurs intellectuels : pour d'autres, « sauver l'esprit et ses droits », cela se ramène à empêcher que l'étudiant pauvre ne soit réduit, entre ses cours, à laver des autos dans un garage; pour d'autres, enfin, esprit cela veut dire : rectitude de la raison, finesse du goût, culture artistique.

Eh bien! non, mesdames et messieurs, si vous ne visez qu'à préserver de l'écrasement ces succédanés de l'esprit que sont l'intelligence, la raison ou l'art, vous ne délivrerez pas le monde de son péché de matière, et vous n'arrêterez pas sa croissance monstrueuse.

Il s'en faut, en effet, que ces trois puissances : l'Intelligence, la Raison et l'Art, mises comme elles l'ont été et comme elles sont au service de la production, soient absentes et irresponsables de la crise actuelle. Combien d'hommes en les exaltant ne sortent qu'en apparence du matérialisme où s'enlise le Monde!

C'est pourquoi, quant à nous, ce n'est pas un humanisme, à vrai dire précieux, mais qui, à aucune époque, n'a empêché et qui parfois même a favorisé les pires décadences, que nous réclamons; cet humanisme ne saurait nous suffire. Ce dont nous sentons l'impérieux besoin, ce qu'impérieusement nous réclamons, c'est une foi, c'est, n'ayons pas peur du mot, c'est une mystique qui éperonnera nos âmes d'une solide spiritualité, et grâce à laquelle nous cesserons d'être les pauvres esclaves des circonstances, du plaisir, de l'arrivisme, des puissances d'argent, pour redevenir des hommes libres, des hommes qui ont le courage et la joie d'accomplir consciencieusement, simplement, tranquillement, devant Dieu et devant leurs frères, leur pénible, mais sublime métier d'hommes.

PIERRE SANSON,
prêtre de l'Oratoire.

En quelques lignes...

Le « formateur »

Pourquoi pas le « plasmateur »? Tant que nous y sommes... La vérité est que la démocratie parlementaire jargonne à longueur de caucus... et de crises ministérielles. Nous avons inventé un affreux style substantif. Des députés, que nous payons de notre argent, le déversent dans une foule de discours et rapports dont il ne faut rien augurer de bon pour l'avenir de la langue française. Qu'un mauvais plaisant crée un néologisme politique du type « formateur » : et tous les cacographes, qui n'attendaient que l'occasion, de lui faire un sort.

Je ne dis pas que « formateur » soit incorrect. Je dis que le mot est lourd, prétentieux, tout gonflé de cette lympe pseudo-philosophique dont se régalaient les politiciens et les primaires. Il est vrai que la constitution d'une équipe ministérielle est devenue un sport qui exige, avant tout, de l'endurance et un certain détachement des choses de l'amour-propre. Le chef du gouvernement est, d'abord, un monsieur qui attend... Il attend des réponses, des consignes, des « exclusives » (encore un mot du vocabulaire de couloirs), des délégués, des porte-parole (il y a — aussi — le porte-parole de la marine japonaise, de l'état-major chinois : mais ces petits bonshommes jaunes sont d'une politesse à faire pâlir l'homme blanc). Le ministère de demain se forme ainsi, heure après heure, dans les transes. Le « formateur » n'est pas toujours le premier informé des complots qui se trament dans les antichambres. Le lacet de soie en étrangle plus d'un. C'est difficile, plein d'embûches, d'accrocs, de rendez-vous contremandés, de fausses alertes.

« Formateur » : le mot est pénible, et il dit — très exactement — ce qu'il faut dire. Nous parlons mal; mais nous sentons bien.

5 RAISONS

qui doivent vous faire préférer
le Superchocolat "JACQUES"

- 1° Des matières premières rigoureusement sélectionnées.
- 2° Les moyens de production les plus modernes et les plus raffinés.
- 3° Les soins attentifs d'un personnel d'élite, dévoué, largement payé et considéré.
- 4° La gamme la plus variée et la plus complète pour tous les goûts.
- 5° Le prix de UN FRANC pour un gros bâton, ce qui est toujours une occasion.

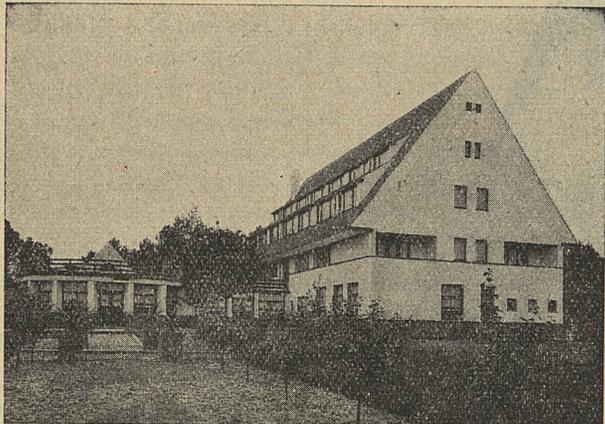
pour ces 5 raisons vous
exigerez toujours du



Toujours
1 fr le gros bâton

O. L. Vr. ter Heide

Maison de repos pour dames, demoiselles et enfants
à Rijmenam lez-Malines



Séjour de vacances — Cure de repos — Confort moderne — Promenades dans sapinières — Parc 3 hect. — Tennis — Bassin de natation privé et surveillé — Chapelle attenante — Desservie par religieuses
Infirmière attachée à la maison — Ouverte toute l'année

Téléphone : Rijmenam 65

Adresse : M^{lle} ODILE PEETERS, Directrice

O. L. Vr. ter Heide-Rijmenam

LOI DU 10 JUIN 1937

Extension des Allocations Familiales

ALLOCATIONS ANNUELLES

payables par trimestre, sauf modification par Arrêté Royal

Pour un enfant	Frs	225,00
Pour deux enfants		585,00
Pour trois enfants		1,221,00
Pour quatre enfants		2,253,00
Pour cinq enfants		3,705,00
Pour six enfants		5,157,00, etc.

Minimum de Contrainte

Maximum de Facilités

en vous adressant à



“LA FAMILLE”

Caisse Mutuelle d'Allocations Familiales

26, rue du Boulet

BRUXELLES

Tél. : 11.81.90 (3 lignes) C. Ch. Post. : 430.14

Pour votre Linge de maison,
Tissus blancs - Couvertures,
Bonneterie - Chemiserie
N'employez que les articles marque

“ FOX ”

Qualité — Élégance — Prix raisonnables

Vente exclusive en BELGIQUE :

Grande Maison de Blanc

RUE DU MARCHÉ-AUX-POULETS

BRUXELLES

DEMANDEZ NOS CATALOGUES HIVER 1937-1938

Le Prix Goncourt

Tous les favoris sont en piste. Mais on sait que, pour une compétition comme celle-là, partir favori est un lourd handicap. Les jurés ont leur sacrée indépendance, quoi ! Ils n'entendent pas se laisser dicter un verdict, fût-il le plus juste du monde, par la foule des copains qui ne sont que des critiques. Et c'est pourquoi j'ai peur que Charles Plisnier ne paie, cette année encore, la rançon de la campagne passablement indiscrette que des amis intempestifs déclenchent en faveur de *Faux-Passeports*.

Mais qu'on en finisse, de grâce ! avec cette stupide légende de l'ostracisme. Il n'est pas vrai que les écrivains belges soient, à Paris, méprisés. Vingt noms se pressent sous notre plume. C'est à Paris, c'est en France, au contraire, que la plupart de nos poètes, de nos romanciers, de nos hommes de théâtre ont trouvé un public, une presse, des lecteurs. Si Plisnier décroche la timbale, — et je me hâte de dire qu'il n'en serait pas indigne, — n'allons pas nous imaginer que les Dix réparent quelque injustice. Maxence Van der Meersch, qui fut lauréat l'an dernier, est un très beau tempérament de romancier ; et il compte à son actif une œuvre autrement imposante que celle de notre compatriote.

Avec Plisnier, on cite encore La Varende, l'auteur d'un curieux roman (*Nez-de-Cuir*) qui évoque les aventures gaillardes d'un Don Juan terrien, batailleur et historique. Le livre a de la couleur.

Quant à Thyde Monnier, cette jeune femme qui voulut montrer, dès son premier livre, qu'elle ne craignait ni la chose, ni le mot, on espère bien que les juges ne la sortiront pas du rang. Il ne faut point encourager cette forme assez scandaleuse de la publicité littéraire.

Il y a bien aussi Pierre-Jean Launay, dont le *Maître du logis* rappellerait, au témoignage d'Edmond Jaloux, Alain-Fournier.

... A moins que ces dames du Prix Fémina ne se décident pas à couronner *Campagne*, de Raymonde Vivent. Auquel cas, la jeune paysanne berrichonne, qui quitta son village et ses moutons pour la grande ville où elle s'efforce de conter simplement ses souvenirs d'enfance, pourrait bien inscrire son nom au fameux palmarès.

Vingt ans après la mort de Léon Bloy...

... des fervents obstinés lui gardent, dans leur cœur, une dévotion qui a quelque chose de plus fanatique que de touchant. Je crois avoir déjà exprimé, dans cette Revue, l'idée : que les convertis du *Pèlerin de l'Absolu* me gâtaient la joie qui doit régner au ciel quand la centième brebis rejoint les quatre-vingt-dix-neuf autres.

Mais cette mort (3 novembre 1917) a cependant quelque chose de tragique. Comme la chute d'un chêne, dans la forêt. Léon Bloy, on peut l'aimer ou le détester : il faut bien reconnaître que son tempérament même de pamphlétaire le sauve de l'ennui. Il nous irrite, ou il nous emballe ; il ne nous endort jamais. Quand il s'éteignit, après des luttes — quelquefois sans gloire — contre la pauvreté, après des invectives — très souvent sans merci — contre ceux à qui il lui arrivait de reprocher, tout uniment, d'avoir réussi, un silence se fit dans le jardin des lettres : on n'entendait plus, on n'entendrait plus passer par le gueuloir quelques-unes des plus énormes vociférations de la langue rabique.

Le temps se chargera, bien sûr ! de décanter tout cela. Il faut, pour la gloire de Léon Bloy, que s'atténue la physionomie du *Mendiant ingrat*. N'acceptons pas le pamphlétaire tout entier, comme nous y convient des admirateurs trop zélés. On n'est jamais soi-même dans ses pires outrances. La bêtise au front de taureau, elle est là, qui nous menace. Léon Bloy, plus d'une fois,

l'a prise, résolument, par les cornes. Alors, vraiment, il est beau d'indignation, de sainte colère. Quand il s'acharne — méchamment — contre des adversaires qui n'en peuvent mais, quand il fait, de sa verve de pamphlétaire, un procédé de style coruscant, nous sommes en droit de récuser ce Bloy mort.

Les Journées du Livre, en Allemagne

Dans l'arsenal des détracteurs du nazisme et du fascisme, il n'est pas rare de trouver cet argument : les révolutions totalitaires sont contre l'esprit.

Certes, un certain individualisme libéral et anarchique est vomé par le dictateur, que celui-ci s'appelle Hitler ou Mussolini. Le temps n'est plus, en Allemagne, en Italie, où, sous prétexte de faire de l'esprit, on pouvait se permettre de défaire l'Etat. Mais la consigne qui est répétée à chaque jeune Italien est qu'il faut s'armer, à la fois, du mousquet et du livre (*libro e moschetto*). Je ne sache pas que Mussolini ait jamais affirmé les droits de l'analphabète.

Et voici qu'en Allemagne, à l'occasion des Journées nationales du Livre, nous apprenons que la vente des volumes écoulés en 1936 a dépassé de 20 % le chiffre de l'année précédente. Même s'il entre dans cette statistique un grand nombre d'ouvrages de propagande (on sait que *Mein Kampf* est distribué, gratuitement, à chaque couple de jeunes mariés), il reste que l'Allemagne est en train de reprendre, sur le marché de l'édition, une place de tout premier plan. J'ai reçu, récemment, sans avoir jamais adressé la moindre demande, un numéro spécial, somptueusement édité, de la revue *Freude und Arbeit* (Joie et Travail). Il est impossible, en vérité, de ne pas rendre hommage à l'effort que supposent pareilles initiatives : effort d'expansion intelligente et de publicité dans le domaine des choses de l'esprit.

En ouvrant les Journées du Livre, le Dr Goebbels, qui demeure le chef inamovible de la propagande hitlérienne, a tenu à rappeler que les éditeurs allemands, dans une lettre qu'ils envoient à tous les libraires étrangers, demandent qu'il soit mis fin aux procédés de basse polémique qui consistent à salir, par le moyen du livre, du libelle ou de l'article de journal, les hommes d'Etat qui président aux destinées des autres pays. On serait curieux de savoir si l'édition « nuptiale » de *Mein Kampf* a été expurgée par les soins du Führer.

Problèmes actuels

MUSSOLINI ET GIJON

La nuit du 19 au 20 octobre fut marquée par un de ces chefs-d'œuvre diplomatiques dont l'Europe a perdu l'habitude depuis la démission de Bismarck. L'avenir révélera les effets de ce coup politique tout à fait remarquable. Il se pourrait que l'événement fût décisif comme le furent les grands exemples de Bismarck, le créateur de l'Empire allemand ; peut-être aussi les conséquences en seront-elles diminuées par le jeu d'autres causes perturbatrices. Mais, en tout cas, pour le moment, dans sa sphère propre, le coup est de premier ordre. Son auteur est Mussolini, et si après cela ses adversaires ne sont toujours pas convaincus de sa maîtrise en matière de négociations internationales, c'est qu'ils sont vraiment incorrigibles. Si leur vanité et leur ignorance les font persister à sous-estimer la force intellectuelle à laquelle ils ont affaire, ils paieront cher leur erreur.

On connaît les circonstances. Une révolution sanglante avait été organisée en Espagne par Moscou au cours de l'été 1936. On assista aux massacres généralisés auxquels nous a habitués la bande internationale agissant de Russie, qu'elle tient par la terreur, et dont le but est la disparition même du christianisme. On vit la destruction sur une grande échelle des églises chrétiennes, les pires sacrilèges, une accumulation de ruines de toute espèce. Devant un danger qui menaçait de détruire leur pays, un certain nombre de généraux espagnols se sont insurgés pour le sauver. Depuis lors, une guerre s'est développée pour la restauration de l'Espagne et pour l'extermination du bolchevisme dans ce pays. Des volontaires, composés en partie de communistes enthousiastes, mais en bien plus grande partie de mercenaires engagés par le gouvernement dit légal et qui incarne la Révolution — gouvernement qui avait confisqué tout l'or des banques — formèrent d'abord l'essentiel de la force de combat du côté rouge. Du côté national il y avait au début la Légion espagnole (qui sert à l'étranger), les troupes maures et un certain nombre de soldats de l'armée régulière, le tout bien insuffisant pour l'œuvre à accomplir. Mais graduellement les nationaux recrutèrent et entraînent des hommes venus des territoires espagnols que petit à petit les nationaux libéraient de l'anarchie et du meurtre. En quelques mois une armée était mise sur pied suffisamment nombreuse et bien disciplinée en face du désordre des milices anarchistes et communistes et de leur soutien de mercenaires et volontaires étrangers — surtout français — connus sous le nom de Brigade internationale. Dans une lutte entre les troupes nationalistes bien organisées et bien commandées, et les troupes mal équipées du *Frente Popular*, le résultat n'eût laissé aucun doute si trois facteurs importants n'étaient intervenus : d'abord Moscou, avec ses vastes ressources en argent et en matières premières (surtout le pétrole), livra des armes et des munitions, ainsi que des officiers entraînés, par les ports de la côte Est restés au pouvoir des Rouges. En second lieu, la clique de politiciens professionnels français, arrivés au pouvoir après les élections françaises de 1936, soutint les Rouges de toutes les façons jusqu'à l'alliance ouverte exclusivement. Ces politiciens permirent l'envoi de quantités énormes de munitions et de ravitaillement et ils autorisèrent le passage en Espagne rouge de milliers de « volontaires ». Troisièmement, les forces nationalistes étaient dispersées, obligées de se battre sur deux fronts principaux, parce que dans le Nord une minorité des nationalistes basques s'était alliée avec les mineurs révolutionnaires des montagnes asturiennes.

Entre-temps, le gouvernement italien, se posant en champion contre l'effort destructeur de Moscou, avait fourni avions et aviateurs — et plus tard du matériel de toute sorte et un nombre croissant de troupes régulières — pour soutenir le camp anti-bolcheviste et la cause de la civilisation. Se joignirent à eux un nombre beaucoup plus réduit de techniciens allemands. Et les deux gouvernements — Berlin et Rome — reconnurent le gouvernement de Franco comme le seul représentant réellement l'Espagne.

Jusqu'à ce que tous les ports du Nord fussent pris par les nationalistes, ceux-ci eurent à maintenir sur ce front des forces dont l'absence affaiblissait beaucoup l'action principale contre les Rouges. Aussi longtemps que durait pareil état de choses, une décision en faveur des nationaux n'était pas possible. Les politiciens français continuaient à soutenir leurs ennemis les Rouges, parce que, sans parler des minorités socialistes et communistes françaises, la masse de la nation, y compris les états-majors, craignait qu'une Espagne nationaliste n'entraînât une augmentation de puissance et d'influence pour l'Allemagne et pour l'Italie. La politique de l'Angleterre fut indécise mais dans l'ensemble elle était en faveur des Rouges plus que des nationa-

listes, guidée par le principe qu'il était de l'intérêt de l'Angleterre de retarder autant que possible la « montée » d'une autre puissance méditerranéenne. Et les choses eussent pu durer ainsi pendant un temps indéterminé. L'Italie aidant toujours les nationalistes par la fourniture de matériel et l'envoi d'hommes, et gagnant du temps; l'Allemagne soutenant l'Italie; l'Angleterre essayant d'assurer et de maintenir la non-intervention en principe, alors que de toute évidence l'intervention se pratiquait ouvertement.

L'Angleterre et la France proposèrent alors le retrait de tous les « volontaires » étrangers en Espagne. La France allait jusqu'à menacer de pratiquer sans cela, pour son compte, l'intervention ouverte et active. Elle n'était retenue que par le désir de l'Angleterre d'éviter la guerre. Arriva le moment critique : la chute imminente de Gijon, le dernier port de la côte Nord resté aux mains des Rouges, fut considérée par Mussolini comme le moment opportun. Avant qu'aucun autre des nombreux — et combien confus — intérêts nationaux en jeu se rendît compte de la « crise », le gouvernement italien mit tout en œuvre pour accroître le désir anglais de ne rien brusquer et d'atermoyer le plus possible. Et alors, au moment précis où son action apporterait à l'Angleterre un soulagement maximum et quand il fut certain du sort de Gijon, Mussolini accepta, à l'étonnement d'hommes moins habiles que lui, des conditions dont l'Angleterre désespérait. L'effet fut immédiat. La France était isolée. Elle ne pouvait plus agir, car l'Angleterre était satisfaite et d'autre part il n'y avait plus de raison pour l'Italie, après la fin de la campagne des Asturies, de continuer à s'opposer aux propositions anglaises.

En principe, toutes les forces étrangères combattant en Espagne seront donc retirées et le principe de non-intervention deviendra réel. En même temps devra prendre fin la fourniture de matériel aux deux camps...

Mais cela vient *après* la victoire finale de Franco dans le Nord et la possibilité de renforcer les troupes sur le front Est. Dans toute lutte l'habileté se mesure à l'*à-propos* : ce jugement exact quant à l'appréciation du moment d'agir et de frapper. Le gouvernement italien a montré qu'il est d'une classe différente de celle de tous ses rivaux.

DES FAITS

Une des caractéristiques les plus étonnantes — et toute récente — de notre temps est que les *faits* ne comptent plus. Peut-être n'est-ce pas la première fois que la chose arrive encore que l'histoire ne mentionne aucun précédent. Les hommes furent toujours crédules et sceptiques en même temps. Crédules en tel domaine et sceptiques en tel autre. Ainsi au IX^e siècle, en Occident, on croyait à peu près tout à propos des reliques, mais très certainement on n'aurait prêté aucune oreille à un plaidoyer en faveur de la sincérité de Mahomet. Au XVIII^e siècle on eût ri des mathématiques et de la physique actuelles. Dans l'Angleterre victorienne on se moquait du protectionnisme, mais on croyait fermement que les charges publiques rendaient les hommes vertueux. Toutefois, le mal contemporain n'est pas une chose naturelle comme le scepticisme et la crédulité. C'est plutôt une impuissance de suivre la chaîne d'un raisonnement ou d'apprécier une évidence parfaitement simple et claire.

Il serait, certes, intéressant de rechercher les origines de cette nouvelle maladie mentale soudaine et virulente, mais le point essentiel est qu'elle existe et qu'elle est terriblement dangereuse. Les nations périssent par l'illusion; et cette impuissance de voir les faits — et *a fortiori* de les affronter — engendre partout des illusions sur des choses vitales.

Quiconque a quelque peu voyagé et est suffisamment cultivé

est à même d'établir une liste de faits qu'il connaît par expérience directe ou au sujet desquels il peut immédiatement consulter l'expérience d'autrui. Que si nous dressons une pareille liste il nous faut bien admettre que pour un très grand nombre de nos contemporains tous ces faits n'existent pas, bien que la preuve de leur existence et leur « expérimentation » soient parfaitement présentes à ceux-là mêmes qui les ignorent.

Voici une pareille liste :

1° La ville de Guernica, en pays basque, fut bombardée par avions et aussi incendiée par les anarchistes en retraite. Ceux-ci furent les principaux artisans de sa destruction.

2° Les Français — parlez-leur un peu partout dans le pays et lisez leurs déclarations les plus représentatives — sont avant tout décidés à éviter la guerre et ils réagiraient terriblement contre les politiciens qui les entraîneraient dans une guerre. Et ces mêmes Français ont voté en grand nombre (près du tiers des adultes masculins) pour des comitards prêts à risquer la guerre pour la cause des Rouges espagnols.

3° Quand, il y a deux ans, l'Angleterre fut défiée en Méditerranée, elle y avait la maîtrise maritime, mais elle n'avait pas d'armée et trop peu d'avions. Aujourd'hui elle est toujours de loin la plus forte sur mer, elle a beaucoup augmenté son aviation, mais elle ne possède pas de forces terrestres correspondantes.

4° Ceux qui, de Moscou, dirigent la révolution européenne ne sont pas, pour la plupart, des Russes. Leur force principale réside dans le fait qu'ils exercent le contrôle complet sur toute la richesse qu'il est possible de tirer d'une population réduite en esclavage de 160 millions d'hommes. Aussi, pour la première fois, une formidable révolution sociale dispose-t-elle de fonds suffisants pour promouvoir sa cause dans le monde entier.

5° Le peuple allemand est toujours enthousiaste pour la forme dictatoriale de son gouvernement. Il en va de même en Italie. Mais dans les deux pays il y a un certain nombre de mécontents ardents.

6° La dictature fut toujours, dans le passé, un phénomène éphémère dû à la nécessité. Il n'en est pas ainsi d'une monarchie active, s'exerçant à l'aide de nombreuses institutions bien établies.

Et il y aurait moyen de prolonger la liste à l'infini. Examinez les points ci-dessus et demandez-vous s'il n'en est pas que de grandes masses d'hommes ignorent délibérément. Parfois même vous verrez dans un Etat deux partis, dont l'un ignore une série de faits et dont l'autre ignore d'autres faits. Il en est certainement ainsi en Angleterre à propos du conflit espagnol. Plus fréquemment, sous l'influence des instruments actuels de propagande — presse, radio, — les nations font bloc et presque tous les habitants, ou l'immense majorité d'une nation, croient le même ensemble d'erreurs ou d'impossibilités. Et l'intérêt essentiel de toute la question est que des erreurs et des impossibilités sont acceptées, non par ignorance ou même par passion, mais froidement et habituellement, en face de preuves évidentes du contraire. Quelque chose est arrivé à l'esprit contemporain qui rend la chose possible...

Le danger d'une pareille situation? Il réside dans l'illusion. C'est l'illusion qui fait perdre les batailles, conclure les alliances contre-indiquées, etc. C'est l'illusion, née de cette étonnante maladie mentale contemporaine — fruit des conditions urbaines mécaniques actuelles — qui pourrait bien conduire à la catastrophe, demain, telle ou telle nation et peut-être même le monde entier.

Voyez donc les illusions régnant partout quant à la nature et aux progrès de la révolution sociale. Que d'hommes qui considèrent le mécontentement du prolétariat comme injustifié, dû uniquement à l'envie et au rejet de conditions qui devraient être tenues pour normales. D'autres, plus nombreux encore et

tout aussi influents, considèrent le contrôle par l'Etat de tout travail comme une chose que les hommes accepteraient avec joie, et l'esclavage que pareil étatisme implique comme une sorte de paradis. Pour d'autres encore, et particulièrement en Angleterre, les grandes fortunes accumulées soudainement sous un régime de capitalisme industriel sont la récompense d'hommes exceptionnels et supérieurs, les chefs naturels de l'humanité, des espèces de demi-dieux. Et ce n'est pas qu'ils ignorent les têtes de ces hommes-là, tous les journaux les publient à satiété. Ce n'est pas non plus qu'ils ignorent la vulgarité et l'ineptie du millionnaire industriel typique, ils en ont l'expérience journalière.

Que si la révolution devait survenir (elle est peut-être inévitable...), chaque parti se battra contre l'autre dans la nuit, et donc sans bénéfice pour personne. La lutte mènera au chaos. La chose est à peu près certaine, et pourtant qui donc s'en préoccupe? Une poignée d'hommes dans chaque pays et qui, nulle part, ne sont au pouvoir. Et il reste cependant possible que ce soient ces hommes-là, parce qu'ils détiennent le bon bout de la raison, qui sauveront l'avenir et qui finiront par conduire leurs pays, tout comme l'homme, parce qu'il est « raisonnable », arrive à maîtriser les bêtes.

HILAIRE BELLOC.

La théologie en veston

Lettres de Bretagne⁽¹⁾

Tout un siècle revécu en quelques minutes : c'est à la fois charmant et accablant. Charmant, parce qu'on a sympathisé avec des âmes chères qui avaient au cœur le noble souci de Dieu et du salut; accablant, parce qu'il faut, qu'on le veuille ou non, se replonger dans une société d'où ce souci est, dans l'ensemble, totalement exclu. Et cela, sans transition reposante, sans ménagements aucuns. Vraiment, le contraste est trop brutal. Maudits soient cette fois les moyens de locomotion rapides qui me tirent ainsi de mon rêve bienfaisant sans me laisser le temps normal de m'en éveiller et de me ressaisir.

Juste quelques instants pour prendre congé de mon chauffeur, et me voilà dans l'auto-rail banal qui me conduira à Rennes, tout étourdi, presque hébété, comme si l'on m'avait soustrait à mon véritable monde. *Ubi bene, ibi patria...* Non, je l'avoue, je ne suis point idolâtre de mon siècle. Si vraiment « toute la dignité de l'homme consiste, comme le veut Pascal, dans la pensée », j'avoue qu'il est bien bas. Jamais peut-être la position « réactionnaire » n'a été si justifiée. Comment, je me demande, ne pas porter le deuil d'une époque où, malgré les misères inhérentes à tout ce qui participe de l'humain, la religion imprégnait les institutions et était, dans l'ensemble, prise au sérieux et respectée par les individus? Rien n'est plus honorable. C'est normal, dirai-je, pour qui raisonne sainement et considère la foi à sa vraie valeur, c'est-à-dire comme la richesse foncière d'une nation.

* * *

A Rennes, heureusement, la rencontre de l'abbé Cheminant, professeur au Grand Séminaire, bien connu de ceux qui ont

1) Voir la *Revue* des 10 et 24 septembre, 8 et 22 octobre 1937.

souci de faire cadrer les études ecclésiastiques avec la vie intérieure (1), me sort de ma torpeur et me remet en verve. Un repas pris ensemble et assaisonné de propos bibliques : est-il rien de plus délectable et de plus propre à déridier l'âme? Tel est pourtant le nôtre, ce soir-là. *Cor nostrum ardens erat...* Réconforté par ces « propos de table », je franchis plus allègre l'étape Rennes-Saint-Malo.

La connaissance fortuite, dans le wagon, d'une jeune Ecossaise, élève de Cambridge, me prépare à ce choc toujours nouveau qu'est, pour l'étranger, le changement de langue. Arrivé vers dix heures, et en pleine obscurité, à la gare maritime, j'ai juste le temps de prendre ma carte et de m'enfourner dans le bateau de Southampton. Puis la navigation commence. Un « Montfortin », — c'est ainsi qu'on désigne couramment les disciples de cet incomparable missionnaire que fut Grignon de Montfort, — m'accueille et se fait mon ange gardien en même temps que mon interprète dans les cas difficiles. Irlandais de naissance, il a longtemps séjourné en France, et parle admirablement notre langue.

Grâce à lui, la traversée me parut courte. Nous devisâmes longtemps sur le pont, enivrés et tenus en éveil à la fois par la brise marine, et ne rejoignîmes que fort tard notre couchette. Quand je me lève, le soleil émerge déjà à l'horizon, répandant sur la verte étendue mouvante une traînée de gloire. L'île de Wight déploie au loin ses grâces enchanteresses. Encore un peu, et la blanche Albion elle-même est en vue. Je ne l'aperçois jamais sans une joie secrète. Outre ses charmes naturels auxquels je suis loin d'être insensible, elle a pour moi cet attrait spécial d'avoir été, au XIX^e siècle, un des lieux d'élection de l'Esprit qui, par une mystérieuse condescendance, s'est plu à la réveiller de sa torpeur religieuse. Du fait que la mystique colombe, qui ne cesse de se mouvoir sur les eaux de ce fleuve de Dieu qu'est l'Eglise, a daigné toucher de ses blanches ailes la mare stagnante de l'hérésie, elle a pris pour moi un intérêt à part. Phénomène étrange et touchant s'il en fût, dont je me plaisais à voir comme le symbole dans ces gracieuses mouettes qui voletaient, à la lumière naissante du jour, tout autour de notre bateau, lui faisant ainsi comme un blanc et vivant sillage.

* * *

Southampton, ville de commerce, ne m'intéresse guère, et je la parcours d'un œil distrait. Je ne songe qu'à prendre au plus tôt la ligne Farnborough. La traversée du Hampshire est une fête pour les yeux. Ce ne sont que prairies verdoyantes, fréquemment coupées de cours d'eau pittoresques, avec, çà et là, d'élégantes maisons de campagne, *castles* ou simples *cottages*, — dont la teinte rose patinée porte avec elle à la fois un air de noblesse et de gaieté caractéristique du terroir. Entre Southampton et Basingstoke, Winchester, qui fut successivement le siège du gouvernement d'Alfred le Grand, du Danois Canut et de Guillaume le Conquérant, s'étale à l'ombre de la tour imposante de sa cathédrale, évocatrice d'un glorieux passé. Ma pensée s'envole vers le village de Hursley, distant d'environ cinq milles de Winchester, dont le délicat poète du mouvement d'Oxford, John Keble, l'auteur du *Christian Year*, fut jadis le *parson*, et qui garde sa tombe.

A Basingstoke on prend la ligne de Londres et l'on est bientôt à Farnborough. A peu de distance de la gare, sur la gauche, une importante propriété s'étend en hauteur toute boisée, d'où émerge, au milieu d'un bouquet d'arbres, le monastère. Vaste

quadrilatère composé de deux bâtiments d'époques différentes, il doit tout aux libéralités des Napoléons.

L'on sait la destinée tragique de la famille impériale, et comment l'Impératrice dut, après le désastre de Sedan, et tandis que l'Empereur était encore prisonnier, quitter en hâte les Tuileries, pour chercher au loin un refuge. *Res sacra miser...* L'Angleterre, du moins, eut le mérite de le comprendre. Le 20 septembre, l'Impératrice venait habiter Camden Place, à Chislehurst. Quelque temps après, en 1881, c'est-à-dire quand elle eut perdu à la fois l'Empereur et son fils, elle achetait, de l'éditeur Longmans, la propriété de Farnborough Hill. De 1886 à 1887 elle construisait une église et une crypte où elle faisait bientôt transporter les restes de Napoléon III et du Prince impérial. En 1895, enfin, les Prémontrés ayant quitté Farnborough y sont remplacés par des Bénédictins, et le 2 juillet 1903 le prieuré de Saint-Michel est érigé par Léon XIII en abbaye.

* * *

Dom Cabassut, prieur de l'abbaye, m'introduit. Avec quelle bonne grâce : il faut l'avoir expérimenté pour le savoir. Fils de saint Benoît et Méridional, il est doublement armé pour rendre aimable l'hospitalité et faire du *non contristetur* de la Règle une charmante réalité. Connaissant mes goûts, ne m'avait-il point réservé, — délicatesse suprême... — une cellule à proximité des Pères? Les voici qui s'étalent en rangs pressés sur des étagères dressées dans mon alcôve, et, avec eux, toutes sortes d'auteurs choisis s'y rapportant. Je les caresse de l'œil. C'est à ne pas y croire. Pour comble, plus heureux que le premier Adam, des arbres de ce paradis patristique, où je suis soudain transporté, je suis admis à cueillir tous les fruits. Je me demande si je ne rêve point.

Une vraie solitude érasmiennne, *l'otium cum litteris* vécu enfin et expérimenté. C'est, pour l'intellectuel-né, une des désillusions de la vie de constater que le temps qu'il est possible de donner à l'étude n'est point ce que, dans les jours roses de la jeunesse, on avait souhaité qu'il fût, c'est-à-dire ce loisir doré qui permet de cultiver les lettres à l'abri de tout souci importun. En réalité, on a vite fait de s'en rendre compte, c'est une véritable conquête sur les mille soucis de la vie, sur les tracassés de toutes sortes qui font de nos journées, surtout de celles d'un médecin, un véritable tohu-bohu. Ici, du moins, c'est vraiment pour moi le rêve de la jeunesse, qui, pour une fois, se réalise dans l'âge mûr.

Le travail intellectuel rythmé par la vie liturgique : est-il rien de plus délectable, de plus conforme à sa vraie fin qui est de conduire l'âme à Dieu? C'est un désert à sa manière et qui n'est guère inférieur à l'autre en vertu sanctifiante.

Le génie propre de Farnborough, c'est précisément cette sainte alliance du labeur de l'esprit et de la prière. Ainsi l'avait conçu dom Cabrol, l'intrépide vulgarisateur de la science liturgique et de la science sacrée en général. Il y a là toute une équipe de travailleurs qui, chacun dans sa sphère, font honneur à l'Ordre monastique. C'est le R^{me} P. Abbé, dom du Boisrouvray, l'historien de Mgr Gay, et dom Cabassut, autrefois directeur de *La Vie et les Arts liturgiques*, et qui a participé quelque temps aux travaux d'établissement de la *Vulgate*, spécialistes l'un et l'autre des questions d'ascétique et de mystique; dom Gougand, l'historien bien connu des chrétientés celtiques, érudit consommé et serviable au possible; dom Dumaine, qui abrite derrière beaucoup d'humilité un grand fonds de science biblique; dom Wilmart, encore, l'infatigable dénicheur et éditeur de textes; enfin, dans la génération qui monte, dom Wesseling, penseur original et enthousiaste, qui est appelé à faire son chemin.

(1) Il est l'auteur d'un savoureux *Précis d'introduction à la lecture et à l'étude des saintes Ecritures*, Paris, Blot, 1930.



Tailleur - 1^{er} Ordre

DUPAIX

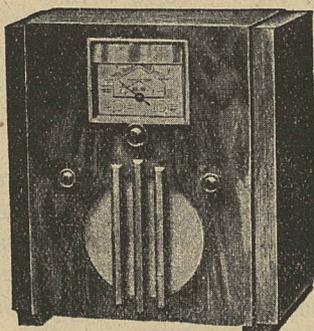
Téléphone 17.35.79

13, RUE ROYALE
BRUXELLES



LA PREMIÈRE

DES MARQUES BELGES

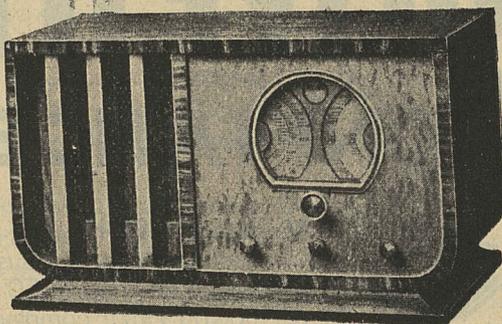


A PRIX ÉGAL
LA MEILLEURE QUALITÉ

A QUALITÉ ÉGALE
LE MEILLEUR PRIX

Toute une gamme
d'appareils depuis **750 fr.**

Le crédit le plus avantageux
depuis 1 fr. par jour



Demandez tous
renseignements

R. R. RADIO

44-46, rue des Goujons
Anderlecht-Bruxelles

Tél. 4 lignes : 21.66.98 ou 99 — 21.25.46 ou 47

Galerie BOUCKOMS

47, boulevard d'Avroy — LIÈGE

Qualité garantie

La maison du TAPIS

Le plus grand choix

Prix les plus bas



DÉLICIEUX!..
EXQUIS!..

s'écrie tout fumeur de CareSCO
Faire l'essai c'est savourer tou-
jours

CARESCO

résume qualité, douceur, fraîcheur

CARESCO

produit par son arôme la bonne
humeur

Manufacture de cigares CARESCO

L. G. VERHOEVEN & C^{ie}, MOLL

Nous demandons des agents partout

VOLETS

J. Van Huyneghem & Fils

fournisseurs des Ministères

Jalousies. — Volets légers et demi-lourds. — Stores hindous. — Stores Ombra.
— Claires fixes et roulantes pour ombrage des serres et verandas. —

RÉPARATIONS

151, rue Jourdan, 151, BRUXELLES **Tél. 37.28.35**

ADVERTA 200



Les papiers carbone
LORA
PRODUIT BELGE

- sont étudiés spécialement pour chaque usage : Machines à écrire, machines comptables, écriture à la main : crayon ou plume ;
- se fabriquent en toutes couleurs et toutes épaisseurs : en émulsion d'encre DURE, DEMI-DURE, TENDRE ;
- sont propres à la manipulation et ne maculent pas les copies ;
- leur durée et leur netteté les classent au premier rang des articles similaires et sont garantis par le fabricant.

Pour chacun de vos travaux, il existe un carbone « LORA ».

Reclamer les à votre fournisseur

OLIVETTI

LA MARQUE DE
CONFIANCE



Modèle MIKRON
Une machine à écrire robuste à la portée de chacun. 50 fr. par mois ou 995 fr. comptant.



Modèles SIMPLEX et ICO portatifs
pour le travail courant et les déplacements. A partir de 75 fr. et 88 fr. par mois.



Modèle OLIVETTI M. 40
la machine idéale pour le bureau. 12 avantages exclusifs. A partir de 176 fr. par mois.

DEMANDEZ, SANS ENGAGEMENT, NOTRE DOCUMENTATION GRATUITE

OLIVETTI

35, RUE DE L'ÉCUYER • BRUXELLES

Service partout

Bon pour une documentation gratuite

NOM

ADRESSE

R. C.

PARMI NOS 200 CRUS

QUELQUES VINS PARTICULIÈREMENT RECOMMANDABLES

	Par bouteille.	Par 30 bout.	Par 60 bout.	Par 100 bout.
VINS DE TABLE				
Côtes de Saillac	4.25	4.—	3.75	3.50
Tordjman, vin d'Algérie	5.50	5.25	5.—	4.75
Clos du Manoir, vin rouge ou blanc	5.25	5.15	5.—	4.75
BORDEAUX ROUGES				
Château de Barbe, 1931	6.—	—	5.75	5.50
Saint-Emilion, 1929	13.—	12.50	12.—	—
* Saint-Estèphe, 1934	10.—	—	9.50	9.—
* Margaux, 1934	12.—	11.50	11.—	10.—
* Château Marquis de Terme, 1931	12.50	12.—	11.—	10.—
Château Pouget, 1929	17.—	16.50	16.—	15.50
* Etampé. ** Etampé bouchon capsulé.				
BORDEAUX BLANCS				
* Graves Saint-Hilaire	8.—	—	7.75	7.50
Barsac, 1923	18.—	17.25	16.50	15.50
Sauternes, 1926	18.—	17.25	16.50	15.50
Ste-Croix du Mont, 1923	18.—	17.25	16.50	15.50
Château de Rauzan, 1934	7.—	—	6.75	6.50
* Etampé. ** Etampé bouchon capsulé.				
BEAUJOLAIS MACONNAIS				
Beaujolais	6.—	—	5.75	5.50
Beaujolais, 1926	9.—	8.50	8.—	7.50
Mâcon supérieur	7.50	7.—	6.50	6.—
Moulin-à-vent, 1926	15.—	14.25	13.50	12.50
Moulin-à-vent, 1924	16.—	15.25	14.50	13.75
BOURGOGNES				
Grand vin de Bourgogne Latour, 1929	22.—	20.75	19.50	18.—
Pommard, 1924	22.—	21.—	20.—	19.—
Gevrey Chambertin, 1926	21.—	20.50	19.75	19.—
Mercurey, 1924	21.—	20.—	19.—	18.—
Aloxe Corton, 1924	24.—	23.—	22.—	21.—
Pommard, 1919	25.—	24.—	22.50	21.—
Chablis, 1926	23.—	22.—	21.—	20.—
ORIGINE CONTROLEE ETAMPE RHONE				
Châteauneuf du Pape	13.—	12.50	12.—	11.25
MOSELLE RHIN				
Niersteiner	15.—	14.50	14.—	13.50
Riesling Auslese	9.—	8.25	7.75	7.—
Liebfraumilch	26.50	25.—	23.—	21.—
VINS DE LIQUEURS				
Malaga Aguio	7.50	7.—	6.50	6.—
Tarragone	6.—	5.85	5.70	5.50
Tokay sec	15.—	14.25	13.50	12.75
PORTOS				
* Porto Aguio, rouge	15.—	14.25	13.50	12.75
* Porto Aguio, blanc	19.—	18.25	17.25	16.25
* Porto Tawny, 1917	35.—	33.50	32.—	30.—
* Etampé. ** Etampé bouchon capsulé.				
CHAMPAGNE				
Champagne M. Hemard, extra sec	33.—	32.—	31.—	30.—
VIN MOUSSEUX				
Jean d'Harbley, vin mousseux	15.—	14.25	13.75	13.—

• AU BON MARCHÉ •

VAXELAIRE-CLAES ♦ BRUXELLES ♦ ANVERS ♦ LIÈGE ♦ BRUGES

EXPEDITION EN PROVINCE FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE DE TOUTE COMMANDE D'UN MONTANT DE 200 FRANCS.

Bref, une reviviscence de Saint-Maur en plein XX^e siècle, une société choisie au milieu de laquelle il fait bon vivre, éloignée qu'elle est des soucis mesquins où se débattent les humains et tout éprise d'un idéal peu commun.

Dr DENYS GORCE,
Docteur ès lettres.

LECTURES

Livres — Revues — Journaux

LES FORCES DE L'ESPAGNE

D'un bel article de M. Bernard Faij dans la Revue des Deux Mondes nous extrayons ces lignes :

A Saint-Dominique de Silos, le plus beau monastère bénédictin d'Espagne et l'un des plus nobles de l'univers, j'ai vénéré cette constance, que, depuis plus de douze siècles, l'Espagne chrétienne déploie pour vaincre, pour durer, pour prier et pour honorer Dieu. Accueilli par cette hospitalité bénédictine, qui n'a point sa pareille, j'ai pu m'agenouiller près du tombeau de ce saint et entendre la messe dans ce cloître plein de battements d'ailes et d'égouttements mélodieux. Là, il y a dix siècles, les premiers comtes de Castille ont apporté le butin arraché aux Maures et déposé enfin sous la dalle pieuse leurs membres las et mutilés dans ces luttes implacables; là, il y a huit siècles, d'autres Francs sont venus de Toulouse ou de Moissac, de Clermont d'Auvergne ou de Cluny en Bourgogne pour sculpter ces saints sur lesquels j'ai posé encore mes mains; là, durant un millénaire, l'intelligence chrétienne de l'Espagne, de la France, de l'Europe ne s'est pas lassée de chercher tous les moyens que peut inventer l'esprit de l'homme pour célébrer le nom de Dieu et sa beauté. Là dom Guéranger a ranimé cette flamme de foi française, triomphatrice du XVIII^e siècle et de la Révolution. Là, aujourd'hui, le R^{me} P. Abbé, avec l'autorité que lui confèrent et son caractère et sa charge, voulait bien m'entretenir de l'Espagne.

Il me décrivait ces paysans, que j'avais vus à la messe, agenouillés et priant, ces gens de la vieille Castille aussi durs que la terre dont ils tirent leur blé. Il me parlait d'eux comme seul un Castillan peut parler de Castillans; sans même avoir à prononcer de louanges, il les exaltait. Mais il me disait aussi que ces mêmes hommes, aujourd'hui si dociles et si recueillis, ou plutôt si fervents, il y a un an, avaient recélé parmi eux un soviet.

Des émissaires venus du dehors avaient machiné la chose et trouvé des répondants; on avait préparé l'émeute: il s'agissait de prendre les biens du couvent, de pendre le Père Abbé, le Père hôtelier et le Père cellérier. Comme je l'interrogeais sur les suites de ce complot, le Révérendissime Père me répondit: « La révolution nationale est arrivée avant la leur; on les a conduits à Burgos où ils ont été jugés. »

Sa charité l'empêcha d'en dire davantage, mais sa bienveillance ne me laissa pas dans l'embarras: un geste exact de sa main passé à plat au travers de sa gorge me renseigna.

— Ce n'étaient pas de méchantes gens, reprit-il, mais ils étaient aveuglés; une propagande qui voulait éteindre dans toute l'Espagne la foi chrétienne et la vie spirituelle les avait corrompus, comme elle cherchait à corrompre tout le pays. C'est elle

qui, enfin, a suscité dans notre peuple cet élan de colère sainte et d'héroïsme guerrier. C'est elle, monsieur, que l'Espagne est résolue à combattre, à confondre et à écraser, car c'est elle qui, seule, est cause et responsable des horreurs que nous avons connues.

Puis avec une paternelle bonté, qui n'excluait pas une émotion profonde, il ajouta:

— Il est beaucoup de catholiques de par le monde, même en France, qui ne semblent point comprendre cela; de toutes les horreurs de la guerre présente, de tous les scandales de l'heure, c'est le plus douloureux.

Alors le R^{me} P. Abbé de Silos se tut, ne voulant pas en dire davantage. Mais point n'était besoin pour moi. Cent fois j'ai entendu ces propos, et cent fois j'en ai rougi, car je n'avais rien à répondre. Ils me brûlaient d'une honte qui ne s'efface pas en moi.

Un jour entre tous, à Burgos, un jeune prêtre, échappé de Barcelone, où il avait connu durant un an toute l'horreur de la persécution sanglante et toute l'infamie de la persécution sourde, me révéla la profondeur des sentiments qu'éprouvent les martyrs espagnols à l'égard des catholiques français qui veulent se tenir au-dessus de la mêlée. Il le fit en des termes où il entraînait plus de sincérité que de prudence, plus de justice que d'adresse, plus de charité brute que de componction, mais qu'il me semble utile de reproduire ici pour éviter, dans la mesure où il dépend de moi, de laisser se creuser davantage ce fossé, qui risque de séparer certains catholiques français, zélés du reste, de leurs frères d'outre-Pyrénées.

— Je pensais, disait-il, avoir épuisé sur la terre d'Espagne tous les sentiments d'amertume et d'horreur, mais je m'étais trompé; en arrivant sur ce sol de France, qui m'est si cher et que je nomme ma seconde patrie terrestre, je devais éprouver une souffrance plus inattendue, plus amère et plus profonde que toutes mes autres peines.

» Je n'en pus d'abord croire mes yeux, quand je vis dans vos journaux, dans vos revues catholiques, ceux-là même qui font le plus publiquement profession de catholicisme, et que je pourrais appeler des catholiques officiels, accepter sans scrupules les pires mensonges des ennemis de l'Espagne et du Christ, que dis-je? mettre leur coquetterie à se prétendre impartiaux entre les massacreurs et les massacrés; si nous faisons un geste pour protester, ils nous demandaient des preuves, des explications et des textes de concile; et cela à l'heure même où nos persécuteurs venaient de nous arracher la langue, de nous crever les yeux et de nous couper les mains. Nous n'avions que notre sang à leur offrir; ce n'était point assez. Ils préféraient les circulaires ministérielles et les statistiques de la Société des Nations. Eux, Français, eux catholiques, ils trouvaient plus facile d'accepter la supposition vile d'un complot politique que l'évidence d'un élan héroïque et spontané. Sans même attendre le témoignage de nos évêques, ils condamnaient ou ils raillaient notre guerre sainte.

» Ne sont-ils plus capables d'honneur, ne sont-ils plus susceptibles de dégoût? Ont-ils tant vécu parmi les vices de votre littérature qu'ils ne puissent plus concevoir de réel que la bassesse, de charitable que la faiblesse, de saint que la trahison? Tiennent-ils tant à leur vie qu'ils ne puissent comprendre ceux qui sont prêts à la sacrifier pour la justice et pour le règne du Christ? Ne voient-ils pas qu'ils insultent l'Espagne et qu'ils renient le Christ quand ils se refusent à comprendre la qualité de notre sacrifice et le sens de notre combat?

» Ils sont plus injustes que nos ennemis même. Pendant que j'étais encore à Barcelone, j'assistai à cette scène. Il y a chez nous une famille ancienne, l'une des plus vieilles de l'Espagne et qui n'a jamais abandonné sa foi. Le dernier de ses descendants

est un jeune homme de vingt-deux ans. Comme tous ses ancêtres, il a toujours servi le catholicisme et le roi. A chaque émeute, chaque fois que la population voulait brûler une église ou massacrer des prêtres, il est descendu dans la rue avec son fusil, et il a tiré. Il l'a fait en octobre 1934. Il l'a fait en juillet 1936. Cette fois, devant l'échec du soulèvement il a dû s'éclipser, et durant six mois, grâce aux amis innombrables qu'il avait dans la ville, il a pu rester caché.

» Enfin il a été pris. On l'a traduit devant un tribunal rouge, mais il se trouvait que c'était un tribunal principalement composé d'anarchistes et présidé par l'un d'entre eux, âgé de vingt et un ans. Les deux jeunes hommes se regardèrent et l'interrogatoire commença. Il fut facile; l'accusé avouait tout. On lui dit :

» — Tu t'appelles bien marquis de Z...?

» — Oui.

» — Tu es bien descendu dans la rue en octobre 1934 et tu as tué six des nôtres?

» — Non, huit.

» — Tu es encore descendu dans la rue en juillet 1936 et tu as tué une vingtaine des nôtres?

» — C'est vrai.

» — Maintenant nous te tenons et nous allons te tuer.

» — Cela est naturel, dit-il, car c'est ce que j'aurais fait si je vous avais tenus.

» — Cependant, pourquoi as-tu fait tout cela? Tu étais riche, et tu aurais pu, comme tous les autres bourgeois, rester chez toi.

» — J'ai fait ce que vous faisiez. Vous défendiez votre foi, moi la mienne.

» — Tu crois en Dieu?

» — Vous le savez, je crois en Dieu.

» — Nous le savons, et maintenant que nous allons te tuer, je vois que cela t'est égal.

» — Cela est vrai.

» — Car tu crois en ton Dieu.

» — Oui.

» Quelques instants le tribunal se retira, puis il revint, et le jeune président, tourné vers l'accusé, lui dit :

« — Va-t'en, tu n'es pas de ceux que nous tuons, car tu es un homme et tu es comme nous. Tu es libre, à une seule condition : c'est que ce soir tu viennes à dix heures chez moi, et que tu me dises pourquoi tu crois en Dieu. »

« Ces anarchistes savaient que si l'on croit en Dieu, on peut mourir pour Lui, on peut même tuer pour Lui. Vos croisés l'ont su. Vos catholiques de France ne le savent plus. »

LES CATHOLIQUES FRANÇAIS ET L'ESPAGNE

De M. Robert Havard de la Montagne dans le premier numéro d'Occident, qui vient de paraître à Paris :

Faut-il que la division des catholiques français soit profonde pour qu'ils n'arrivent même pas à s'entendre sur le sujet de la guerre d'Espagne!

L'affaire paraît si simple : « *Lutte entre la civilisation chrétienne et la prétendue civilisation de l'athéisme soviétique.* » Qui l'a dit? Le cardinal Verdier, après le cardinal Goma y Tomas, archevêque de Tolède, et les évêques espagnols. Eh bien! non, M. François Mauriac n'est pas convaincu, ni M. Francisque Gay, ni M. Jacques Maritain. Un homme qu'ils admirent, M. Paul Claudel, a pris délibérément le parti de l'Espagne nationale et n'a pas réussi davantage à leur ouvrir les yeux.

Ce n'est pas qu'ils pactisent avec Negrin et Largo Caballero. Ils s'en défendent et la loyauté veut qu'on écoute leurs plaidoyers. Ils ne se flattent que d'être neutres. Ils mettent sur le même pied les rouges et les blancs.

S'il s'agissait de neutralité diplomatique, on serait d'accord. La guerre d'Espagne est un guépier où la paix du monde menace de succomber. Mais la neutralité morale! Mais cette façon de balancer les torts des deux camps! Mais ce refus de choisir!

« *Tout choix est moralement impossible* », écrivait M. Daniel Rops dans *Sept*, du 29 janvier. En août, M. Jacques Maritain demandait la permission de ne pas suivre les évêques espagnols « *dans l'option sans réserve* » que leur lettre exprime à l'égard des nationaux. « *Ne pas prendre parti pour Salamanque, ajoutait-il, n'est pas prendre parti pour Valence.* »

On le voudrait bien. Mais la neutralité dont se réclament M. Maritain et ses amis est une position si intenable qu'elle les conduit à « *une attitude de faveur ou de compassion, d'atténuation ou d'excuse envers les révolutionnaires, quoique ceux-ci soient parmi les plus sanguinaires et les plus sauvages que l'histoire ait jamais enregistrés.* » Ce jugement est du R. P. Rosa, dans la *Civiltà cattolica*, et l'on sait que la célèbre revue des Jésuites italiens reflète de très près la pensée du Saint-Siège.

Par la voix autorisée de la *Civiltà cattolica*, par la voix des évêques espagnols, par la voix du cardinal Verdier, l'Eglise a choisi. Les dirigeants de *Sept* (disparu depuis, mais qui cherche à renaître), M. Maritain et son école se dérobaient au choix. Or, ce n'est pas le choix qui est impossible, comme l'affirmait M. Daniel Rops, c'est la neutralité. De telle sorte qu'en croyant se placer au-dessus de la mêlée, ils s'y jettent bon gré mal gré, et du mauvais côté.

M. Jacques Maritain nous accable de dissertations où il s'efforce de démontrer que la guerre d'Espagne n'est pas une guerre sainte. Ces subtilités nous laissent froids. M. Paul Claudel a répondu que les arguments théologiques de l'épiscopat valaient bien les siens. L'auteur de la *Primauté du spirituel* est un philosophe ondoyant et divers qui accorde ses thèses à ses variations politiques. Il était de droite, il a tourné à gauche : voilà le fin mot de l'histoire. Du temps où il dépassait Veillot en intransigeance, il aurait revendiqué pour l'Eglise le droit de déposer le gouvernement de *Frente Popular*; il préconise aujourd'hui une longanimité qui permettrait à l'organisme social de résorber ses toxines et il décrie que l'ultime ressource de Dieu est le sacrifice des innocents.

Si nous n'avons pas à pénétrer les desseins de Dieu, nous avons chance de ne pas nous tromper en préférant à l'exégèse de M. Maritain celle de l'épiscopat : « *Tels sont la condition humaine et l'ordre de la Providence que la guerre, quoique un des plus terribles fléaux de l'humanité, est quelquefois le remède héroïque, le seul possible, pour ramener les choses dans l'ordre de la justice et dans le royaume de la paix.* » M. Maritain n'en disconviendrait pas s'il n'avait rallié le drapeau de la démocratie.

Car toute la querelle vient de là... Exception faite peut-être pour M. François Mauriac, romancier sentimental, que la bonté de son cœur poussait naguère jusqu'à absoudre Ernest Renan, les catholiques qui réprouvent Franco obéissent à une passion partisane. Ils relèvent de l'*Aube* et de ses annexes. M. Maritain constate que certain manifeste où ils développaient leurs vues a été publié exclusivement par des journaux à tendances démocratiques. Parbleu! comme on connaît ses saints, on les honore! Le manifeste apportait de l'eau au moulin de l'antifascisme. Les démocrates de toutes couleurs ne pouvaient que s'en réjouir et rendre un sincère hommage à ces catholiques de la bonne espèce, comme les appelle *Vendredi*. La question est de savoir s'il appartient aux feuilles du Front Populaire de fixer les conditions de notre orthodoxie et s'il n'est pas plus enviable de subir les injures

de M. Martin-Chauffier ou de M. Jacques Duclos que de recevoir leurs compliments.

Un des meilleurs théologiens de notre temps, l'abbé Charles Maignen, mort le 3 octobre, avait dédié un de ses livres à la mémoire des Français « qui sont tombés, les armes à la main, en Vendée, en Bretagne, à Lyon, en Normandie, à Castelfidardo, à Rome... » Sans doute n'étaient-ils pas des catholiques de la bonne espèce aux yeux de la démocratie, puisqu'elle les a tués. Nous avons pourtant la faiblesse de leur décerner la palme. Ceux qui luttent, ceux qui opposent une résistance active aux puissances du mal acquièrent des résultats plus féconds que les romanciers en veine de sensiblerie littéraire et les philosophes empêtrés dans leur casuistique politico-religieuse.

D'OU VIENT L'HITLÉRISME?

Conclusion d'un article de M. Louis Reynaud dans la Revue universelle :

Arrêtons là cette excursion dans l'histoire des idées en Allemagne. Qu'en rapportons-nous? Un triple résultat. En premier lieu, nous comprenons mieux le succès, pour beaucoup si déconcertant, de la prédication d'Hitler. Les idées qu'il proposait à l'Allemagne étaient familières à ses penseurs depuis plusieurs générations. Le *Sturm und Drang* et le Romantisme avaient apporté l'idée de « race » et la glorification du génie germanique. Hegel avait montré l'Etat prussien chargé d'une « mission », et justifié la politique « réaliste » des peuples forts par l'identification de la force avec la supériorité morale; il avait exalté le rôle des grands hommes, des « héros ». Les historiens allemands avaient répandu ces idées, et combattu tout particulièrement le culte de la Révolution française et la Démocratie. Ensuite les Pangermanistes avaient préconisé l'expansion de

l'Allemagne par tous les moyens, y compris la guerre, et propagé partout, jusque dans les plus humbles écoles, la religion du « germanisme », élite de l'humanité. Après la guerre étaient venus des écrivains qui, plus énergiquement que jamais, repoussaient la Démocratie occidentale et le Parlementarisme, demandaient un Chef qui s'appuyât directement sur le peuple, exigeaient la nationalisation du Socialisme et l'unification morale du pays, rappelaient aux Allemands l'urgence de purifier leur race et leur génie de toute contamination dégradante. N'était-ce pas là l'Hitlérisme avant Hitler? On objectera que ces idées n'étaient pas celle de toute l'Allemagne. Non, sans doute. Mais c'étaient celles de la partie de l'Allemagne qui avait toujours vaincu l'autre. Voilà ce que l'on aurait dû savoir chez nous. Cela nous eût épargné une de nos « surprises » périodiques en ce qui concerne le pays voisin.

Des investigations qui précèdent, il reste acquis que le National-Socialisme continue directement le *Sturm und Drang*, le Romantisme allemand, l'hégélianisme, l'école historique du milieu du XIX^e siècle, le Pangermanisme, Chamberlain, Nietzsche, enfin la pensée nationaliste de l'« après-guerre ». Le Führer a su donner aux idées qu'il avait reçues une force et une chaleur qu'elles n'avaient jamais eues peut-être avant lui et qui leur ont conquis les masses profondes. Mais elles n'en sont pas moins, avant tout, des idées spécifiquement allemandes, nées de l'affirmation même du génie allemand, à la fin du XVII^e siècle, en face du génie latin et de la « philosophie des lumières ». Et si ces idées sont allemandes, liées aux fibres les plus intimes de l'âme allemande, il n'est pas probable que l'Allemagne y renonce de sitôt. Avec ou sans Hitler, l'Allemagne restera hitlérienne. Le régime actuel pourra, sur certains points, subir des retouches; il gardera ses tendances profondes. L'Allemagne a trouvé la voie vers laquelle son génie la poussait depuis un siècle. Elle n'en changera plus. A nous de compter avec ce fait.

Société Générale de Belgique

Société Anonyme établie à Bruxelles par arrêté royal du 28 août 1822.

Montagne du Parc, 3

Rue Royale, 38

Rue Ravenstein

Adr. téleg. : « Générale » Bruxelles.

BRUXELLES

Compte chèques postaux n° 261.

CAPITAL fr,	796.000.000.00
RÉSERVE fr,	1.144.525.000.00
FONDS SOCIAL fr,	1.940.525.000.00

CONSEIL DE DIRECTION :

MM. Alexandre Galopin, Gouverneur;
Félicien Cattier, Vice-Gouverneur;
Gaston Blaise, Directeur;
Auguste Callens, Directeur;
le baron Carton de Wiart, Directeur;
Willy de Munck, Directeur;
Albert d'Heur, Directeur;
Charles Fabri, Directeur;
Edgar Sengier, Directeur;
Adolphe Stoclet, Directeur;
Firmin Van Brée, Directeur;
Jules Bagage, Directeur honoraire;
Edouard de Brabander, Directeur honoraire.

COLLEGE DES COMMISSAIRES :

MM. Edmond Solvay;
Léon Eliat;
le baron Adrien de Montpellier de Vedrin;
le baron A. d'Huart;
le baron de Trannoy;
Paul Hamoir;
H. Vermeulen,
le comte Patoul.
Henri Goffinet,

Le Secrétaire,
M. Camille Lepêche

**NE JETEZ
PAS VOS**

CALORIES

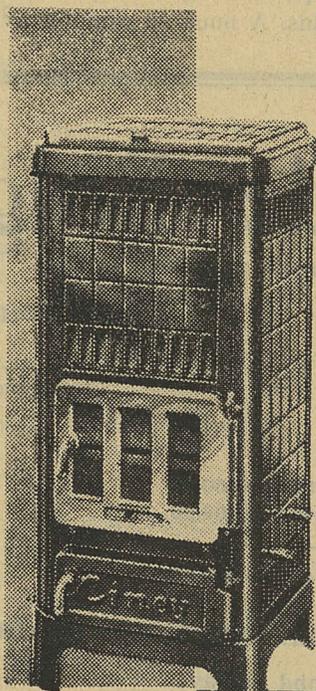
**DANS LA POUBELLE:
confiez-les à un calo Ciney.**

Les cendres que produit un Ciney ont donné la totalité de leurs calories et vous ne jetez rien qui puisse encore chauffer, en utilisant pour votre appartement le calo Ciney, dont le système de récupération des gaz et l'enveloppe extérieure augmentent le rendement du combustible et la capacité de chauffe.

Le calo Ciney n'a pas été conçu pour brûler du charbon, mais pour en brûler le moins possible.

Coquet, propre et d'un fonctionnement régulier, voici un calo Ciney qui fera le confort de votre appartement.

Le catalogue général Ciney vous sera envoyé sur demande par Les Forges de Ciney, à Ciney.



**LES FORGES DE CINEY S
A**

Une réalisation merveilleuse des **FONDERIES DU LION**

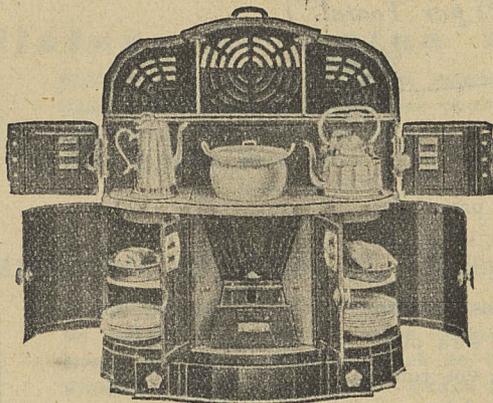
FRASNES-LEZ-COUVIN

Cuisiner — Rôtir — Chauffer avec 30 % d'économie garantie

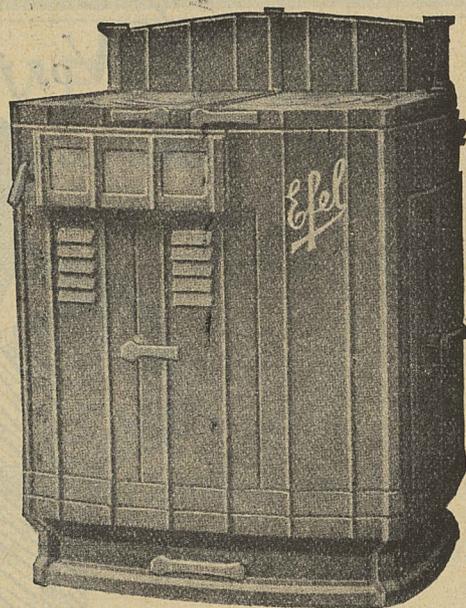
Tous ces poêles peuvent brûler à feu continu

Poêles Parisiens — Poêles Flamands
Poêles Crapauds — Poêles Triangulaires
Cuisinières — Poêles Buffet

Foyers — Dressoirs



Tous ces poêles ont le pot brûleur des gaz breveté **EFEL** donnant tous les avantages détenus par un couvercle économique sans aucun de ses inconvénients



Dressoir au charbon et gaz N° 275 (fermé)

Brûlent n'importe quel charbon gras ou maigre



CUISINIÈRES

GAZ
CHARBON
MIXTES
ÉLECTRICITÉ

Usines **Krefft**
S. A.

38, Avenue Rittweger
Haren - Bruxelles
TÉLÉPHONE : 15 76 91

Cuisinières
de la plus petite de ménage
à l'installation la plus importante.

Pour PENSIONNATS, INSTITUTS, CONVENTS, ÉCOLES MÉNAGÈRES CASERNES, etc.

KUPPERSBUSCH

SALLES D'EXPOSITION

35, rue de la Blanchisserie, Bruxelles

**POÊLES
GODIN**

R. RABAUX & C^{ie}

158, Quai des Usines, BRUXELLES
et à Guise (Aisne) France
EXPOSITIONS A BRUXELLES, 144, BOUL. AD. MAX
ET A AMSTERDAM, 60, DAMRAK

*Vos jolies robes resteront fraîches,
si vous les faites
en Tobralco.*

Un tissu garanti () par Tootal.*



CHOISISSEZ dans la collection Tobralco, parmi les imprimés, les écossais, les larges pastilles, les semés de fleurettes et les unis de tous tons, le tissu que vous préférez. Ce sera pour vous une garantie que vos robes resteront toujours fraîches et élégantes et que ni le soleil, ni le lavage n'auront de prise sur elles.

Sur simple demande (Dépt. R nous vous enverrons une sélection d'échantillons, sans aucun frais.

Nouveau prix :

fr. 19⁵⁰
LE METRE
Largeur 91/92cm.

(*) LA GARANTIE TOOTAL :

Tous les tissus portant la marque Tootal sont garantis devant donner satisfaction. Pour toute faute imputable à leurs tissus, les fabricants s'engagent au remplacement ou au remboursement. Exigez et vérifiez la marque sur la lisière.

TOBRALCO

MARQUE DÉPOSÉE

C'est un tissu TOOTAL. En vente dans les meilleurs magasins.

TOOTAL (Dépt. R.) 18, AVENUE DE LA TOISON D'OR — BRUXELLES.

La Textile de Pepinster

Soc. Anon.

PEPINSTER (près Verviers)

Téléphone Verviers :
602.39 — 602.41

Adresse télégraphique
Textile-Pepinster.

Filature de Laine peignée

Fils pour tissage et bonneterie, simples et retors, moulinés et jaupés. Fils gazés.

Filature de Laine cardée

Fils écrus et telnts, simples et retors pour tissage et bonneterie. Fil normal pour sous-vêtements. Bourrettes de sole. Fils fantaisies. Qualités pure laine, laine et coton, laine et sole.

Manufacture de Tissus et Étoffes de Laine

Tissus unis et fantaisies — Hautes nouveautés en peigné et cardé — Serges — Beaver — Draps de cérémonie — Velours de laine — Flanelle — Genre tropicaux — Draps d'administration — Draps militaires — Draps pour ecclésiastiques — Loden — Gabardines

SOCIÉTÉ ANONYME

IWAN SIMONIS

VERVIERS

Maison fondée en 1680

Laines

Fils de Laine

Draps et Etoffes de Laine

Laines pour tricoter à la main

DRAPS DE BILLARD

JACQUES DRIESSEN

Anolens Etablissements

I. Brixhe-Deblon

Maison fondée en 1860

SPÉCIALITÉS :

GROUPAGES RAPIDES sur TILBOURG

GELDROP-HELMOND-EINDHOVEN et toute LA HOLLANDE

VERVIERS

49 à 53, rue Tranchée
Téléph. 156.20 (2 lignes)

ANVERS

16, rue des Récolets
Téléph. 202.23

Établissements Textiles De Witte-Lietaer

SOCIÉTÉ ANONYME

à LAUWE-LEZ-COURTRAI

Télegr. : DEWITTELIT;

Téléph. COURTRAI 1382

FILATURE — TISSAGE

SPÉCIALITÉS : Linge de table tous genres — Inklus nappes pour autels — Purificateurs — Corporaux — Lingerie, draps, essuies, toilettes, nappes serviettes pour couverts et institutions.

COUVRE-LITS — TISSUS D'AMEUBLEMENT — TISSUS ÉPONGE — TISSUS MATELAS — ESSUIES

FILATURE et TISSAGE de JUTE

PAPER-LINED BAGS

GOOSSENS Frères

BELGIAN JUTE and LINEN MILLS

ZELE (Belgique)

Téléphones : ZELE 22-24 et 193

Télegr. : Goossens-Zel.

SACS, TOILES D'EMBALLAGE, bâches, tissus filtrants

SACS neufs pour tous usages

Spécialité de SACS pour SCORIES, CEMENTS etc

APPRÊTS TIQUET-WÉRY

Fondés en 1868

DISON-VERVIERS

Teinture - Achèvement - Presse - Décatissage

Imperméabilisation

DE TOUS TISSUS LAINE ET MI-LAINE

Noirs lavables et Inverdissables sur Tissus pour Communautés

Tissage mécanique

de nouveautés pour tissus d'ameublement, tapis de table, couvre-divans, coussins, soleries, moquettes laine, etc.

EXPORTATION

Ancienne firme **DE BOUTTE Frères**

Successes : M. DE BOUTTE & C^{ie}

INGELMUNSTER (Belgique)

Maison fondée en 1865

Adresse télégraphique :
Deboutte-Ingelmunster

Téléphone :
44 Iseghem

Registre de Comm.
de Courtrai 1612

USINES TEXTILES D'EUPEN

Société Anonym.

**Filature - - Tissage
Apprêt & Teinturerie**

FINE DRAPERIE POUR HOMMES ET DAMES
VELOURS DE LAINE — DRAPS D'ADMINISTRATION
ET ECCLÉSIASTIQUES

MANUFACTURES DE

COLS, CHEMISES, PYJAMAS

pour hommes, dames et enfants

LINGERIES DAMES ET FILLETTES

ROBES FILLETTES — COSTUMES GARÇONNETS

L A Y E T T E

MOUCHOIRS

Ets L. CLÉMENT



Usines, Bureaux, Comptabilité

340, Chaussée de Gand, 340

TÉLÉPHONES : 26.09.85 Administration et Faux-Cols

26.41.48 Comptabilité, Chemises, Lingeries

Adr. Télégr. Lingeries-Bruxelles — Chèques Postaux 2256.39

Registre du Commerce de Bruxelles n° 6130

La Chemiserie

Anciens Etablissements ELIE FLACHE, s. a.

20, Quai des Moines, GAND — Bureaux : 15, rue Traversière

**Chemises, Cols,
Pyjamas, Robes de chambre**

Tissus **SERVICERTUS** en exclusivité

Tissage de Soieries

DE VOS FRÈRES S. A.

WAEREGHEM [Belgique]

SOIERIES : Crêpe de Chine (belles qualités) — Crêpe
sablé — Crêpe Maromat — Toile de soie — Crêpe
satin — Satins pour processions.

DOUBLURES : Brochés — Crêpes façonnés — Satins —
Serges, etc.

Spécialité de Linge de Table

Couvre-lits — Couvertures
Toiles pur fil mixtes et
coton pour draps de lit —
Taies d'oreillers — Ser-
viettes de toilette en tissu
éponge et damassé

Maison Ed. TOUSSAINT

13, rue Philippe-de-Champagne, 13

BRUXELLES

Téléph. 11,61,20

Compte Chèques
Postaux : 8931

Reg. Com. Brux.
N° 7691-7692



QUAND IL GÈLE

et surtout quand il pleut, notre climat exige des vêtements chauds. La chaleur de la laine est la plus saine.

GANTS, ÉCHARPES, CHANDAILS

résisteront à l'usage, si tricotés en

LAINES VESDRE

LAINES A TRICOTER

Laines pour Bonneteries et Tissages

■ ■ ■

Les Laines de Ste-Gudule

Chaussée de Menin MOUSCRON

Prix spéciaux aux communautés se recommandant de la Revue

CLASSAGE DE CHIFFONS

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS

G. SOIBLIN

S. A.

Nouvelle Chaussée

Waereghem

Téléphone : 52

Belgique

Acheteurs de chiffons neufs et vieux

TISSAGE DE COTON

La Coriandre

Société Anonyme

Bureaux et Magasins:

rue de la Coriandre, GAND

Spécialité d'Articles Blancs, Teints et Imprimés
pour toutes Lingeries

Téléphones 103.14 — 129.99 — 184.55

USINES A GAND ET A SLEIDINGE

Matières premières pour papeteries et effilochages

Joseph Vangeluwe

Rue de l'Orme, 19-21, Waereghem

Téléphone :
Waereghem 310

Télégrammes :
Wool

IMPORTATION

EXPORTATION

Toujours acheteur
de chiffons de toutes catégories

Séb. Polis Verviers

Téléphones : 122.04 - 124.70
Part. : 122.05 - 107.56

Télégr. : SELIS
V Code 1929

Importation directe
des pays d'origine
de laines de toutes
— provenances —

Stock important en toutes qualités

POUR VOS VIEUX CHIFFONS
vos déchets ou vieux papiers

Adressez-vous aux :

Établissements Desmet Frères

CHIFFONS LAINES ET COTON ESSUYAGE

ZULTE lez-Waereghem

Acheteurs par quantité minimum 1 tonne
AU MEILLEUR PRIX

USINES CARDA

4, rue Gounod, ANVERS

Téléphone : 747.82

Télégrammes : « Mentor » Anvers

CRIN VÉGÉTAL

Ressorts, Kapok, Toile de Jute, etc. pour Matelas,
Coussins, Clubs, etc. Fournisseurs aux Couvents,
Pensionnats, Hopitaux, Crèches, Asiles, Missions.

ANCIENNE MAISON BELGE DE CONFIANCE

PRODUITS KRIMPEN

SOCIÉTÉ ANONYME STUIVENBERG-MALINES

Reg. du Com. : Malines 4912 Adr. tél. : Coene-Stuivenberg, Malines
Compte Ch. Pos. : n° 340.15 Téléphone : 1174 (2 lignes)

Représentation générale :

Firme COENE-GEETS, Malines

Insecticides, Fongicides, Désinfectants horticoles.

Produits pour la pulvérisation d'hiver des arbres fruitiers. — Produits pour pulvérisation au printemps et en été sur fruits, fleurs, légumes. — Produits pour poudrage à sec. — Moyens de protection divers. — Désinfectants. — Lutte contre les rats, souris, etc.

Le Bon Pain produit par la meilleure farine provenant des
MOULINS « CONCORDIA », à AUVELAIS-GROGNEAUX

LE PLUS ANCIEN MOULIN DE BELGIQUE

(Le premier moulin de Grogneaux fut construit par les religieux de l'Abbaye de Floreffe en 1138)

Complètement transformé et modernisé en 1931

PRODUCTION JOURNALIÈRE : 55.000 KILOS BLÉ

Farines supérieures pour boulangerie et pâtisserie

OOO - Extra - Gruau

Franco toutes gares par wagon ou domicile par auto

Téléph. : Taminés 22

VINS des COTEAUX de l'HARRACH

des RR. PP. Missionnaires d'Afrique

(Pères Blancs)

Spécialité de vins de messe et de dessert

Dépositaire :

Edw. Moortgat-Meeus

33, rue d'Hanswyck, 33, MALINES

Tél. 381

O. Ohèq. 173.03

Maison connue pour ses vins vieux de toute origine

IMPORTATION DIRECTE

des Grands Vins de Bordeaux, de Bourgogne, d'Oporto,
de Champagnes et de Liqueurs de marques

Em. De Ridder-Laenen & Fils

27, Grand'Place

MALINES

Maison fondée en 1854
Chèques postaux 365.80

Reg. du Com. n° 269
— Téléphone 158 —

Entrepôts particuliers :

Tuileries (Dyle), 10

Longue rue des Bateaux, 61

VIN DE MESSE

GRENVIN

GRANDS ENTREPOTS VINICOLES
DE PRODUITS D'ORIGINE

67, rue de la Villette
MARCINELLE



MAISON DE CONFIANCE

VINS FINS D'ORIGINE

Monopoles et exclusivités :

Bourgognes : PASQUIER-DESIGNES ET FILS, de Saint-Lager.

Beaujolais : GLOS DE LA DIME, Claudius Foillard, de Romanèche.

Bordeaux : DOMAINE DE MONTGIRAUD, Vuillaume, de Blanquefort.

Champagne : JAUBERT ET Cie, Epernay.

Moscatel : PRINCEP-ARNO MARISTANY ET Cie.

Malaga : GROSS HERMANOS, de Malaga.

Grand choix : Porto — Madère — Malaga — Rancio — Banyuls — Muscat de Frontignan — Muscat de Valence.

Apéritifs de toutes marques.

Vins blancs et rouges supérieurs de table.

Vins pour le SAINT SACRIFICE DE LA MESSE

Provenances : TARRAGONE — SAMOS — BANYULS

Copies des certificats à la disposition du CLERGÉ.

50 années d'expérience

MOULINS DE PERUWELZ

SOCIÉTÉ ANONYME
PÉRUWELZ

Farines de première qualité
et de grand rendement

PAR WAGON FRANCO GARE

Tél. 66 Péruwelz

MOULINS BRISACK

CHARLEROI

FARINES SUPÉRIEURES

PAR WAGON FRANCO GARE

Téléphone 12.200 (3 lignes)

S. A. Moulins de Gheel, à Gheel

S. A. Moulins Hellemans, à Lierre

0

MÊME direction
MÊME qualité : La meilleure

0

Farines de froment

Farines de seigle

PORTO - SHERRY - MADÈRE - MALAGA
Bordeaux - Bourgognes - Champagnes - Spiritueux

The Continental
Bodega Company

Demandez notre Prix courant général (gros-détail)

Siège social : BOULEVARD ÉMILE JACQMAIN, 50, BRUXELLES
Téléphone 17.53.69 R. C. Bruxelles 8574

Moulins "Métropole"

Société anonyme

Schooten-lez-Anvers



Farines de haute qualité

Spécialité de farines supérieures

OOO - EXTRA - GRUAU

Nos sons, rebulets et remoulages se recommandent

Livraisons franco toute gare

Tél. Anvers 586.70 - 583.47

COMPTOIR VINICOLE BOURGUIGNON - GIRONDIN

Société Anonyme

Bureaux et Caves : 22, rue de Venise, BRUXELLES

VINS FINS

Grande réserve de Vins de BORDEAUX, BOURGOGNE
PORTO en bouteilles et en cercles

Vins Mousseux et Champagnes

Mon Albert Leroy-Grégoire

Le Balcon, BINCHE

VINS FINS

 de la Bourgogne, et du Bordelais
Vins pour la Sainte Messe

CHAMPAGNES

Stocks très importants de vins vieux en bouteilles

A chacun son chocolat.

MARTOUGIN

est celui des vrais amateurs.

Café KATO

Comptoir des Produits Coloniaux

Société anonyme

Capital : Frs 1.000.000

30/1, avenue Rubens, ANVERS

Téléphone :
324.70

C. Chèq. Post. :
295.297

Reg. du Commerce
d'Anvers 3032



Le petit café du Congo le plus doux
Spécialité de cafés torréfiés

Glycérines distillées, pharmaceutiques
Savons mous, Savons durs
Savons de ménage, Savons liquides

SOCIÉTÉ ANONYME DES

Établissements Industriels LOUIS PITZ

Rue Van den Peereboom, 57

Téléphones : 512.94-535.99

Borgerhout-Anvers

LA CROIX BLANCHE

ANTIDOULEUR
UNE SYNERGIE ANALGESIQUE - FEBRIFUGE - TONIQUE

MAUX DE TÊTE ET DE DENTS - NEURALGIES - DOULEURS PERIODIQUES - SURMENAGE - GRIPPE - DOULEURS RHUMATISMALES

L'efficacité toute spéciale de l'antidouleur "LA CROIX BLANCHE", trouve sa source dans la "synergie des composants", c'est-à-dire l'exaltation de propriétés particulières de chacun des ingrédients par leur association mutuelle. Grâce à elle chacun d'eux apporte à l'ensemble son efficacité propre et pleine tout en n'y figurant qu'en dose très réduite d'où toxicité nulle, tolérance parfaite, absence de toute réaction secondaire désagréable. Les calmants exercent souvent un effet dépressif sur le système nerveux et circulatoire, et provoquent de la fatigue ou de la som-

nolence. Cela n'est pas le cas pour l'antidouleur "LA CROIX BLANCHE", qui compte aussi parmi ses ingrédients un élément tonifiant, dont la présence a pour effet d'annihiler l'influence déprimante des éléments calmants de l'ensemble.

L'antidouleur "LA CROIX BLANCHE", a maintenant plus de 35 ans d'existence. Grâce à ses qualités réelles il a su conquérir la confiance des malades et s'imposer dans la majeure partie du monde civilisé. Quiconque en a fait l'essai, continue à en faire sont calmant favori.



C'EST UN PRODUIT BELGE
LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES TUYPPENS ST NICOLAS-WAES
DANS TOUTES PHARMACIES

CHICORÉES BOSSUT

Successeur M. CLAEYSENS
(Fondée en 1892)

PONT-A-CHIN près Tournai

Qualité, pureté garantie sur facture
Prix sans concurrence à qualité égale

Demandez prix en FIXANT QUANTITÉS

COMMANDEZ VOS PROVISIONS DE CHARBON CHEZ...

"CHARPORT"

Chantier Charbonnier du Port
Pre Étienne-P. Soubre

31, Quai de Willebroeck,
BRUXELLES

Tél. 17.53.59

vous aurez la certitude d'avoir
du charbon de première qua-
lité à un prix intéressant.



OSTENDE- DOUVRES

La meilleure route vers l'Angleterre

EN ÉTÉ, EXCURSIONS D'UN JOUR A DES PRIX RÉDUITS

Un voyage à bord du nouveau motorship « Prince Baudouin »
vous émerveillera.

L'Ecole Berlitz

n'enseigne que les
LANGUES VIVANTES
mais les enseigne **BIEN**

Leçons particulières et cours collectifs

20, Place Sainte-Gudule, Bruxelles

Ameublement général

LUCIEN LIAGRE

15, rue des Moineaux, Bruxelles

Téléphone : 12.38.49

Compte Chèques : 1972.45

Registre du Commerce Bruxelles : 85897

SOIERIES ET TISSUS D'AMEUBLEMENT
TAPIS ET CARPETTES EN TOUS GENRES
LINOLÉUM ET COUVRE-PARQUET SYKOLÉUM
EXCLUSIVEMENT EN GROS

Fabrication et Négoce de Tissus en tous genres

Etienne Van Oost

précédemment Etienne et Jean VAN OOST
Maison fondée en 1865

Béverlaai, 18

COURTRAI

Châq. Post. 8 225 — Téléphone 88

Serges, velles, camelote, draps, coton divers,
toiles, laines à tricoter, etc. — Tissus pour
processions. — Spécialité d'articles pour com-
munités religieuses et pour confections.

Fabrique de Fruits
confits et Conserves

Vruchtenconfijt-
en Conservenfabriek

S. A.

N. V.

JACOBS & BEYERS

IMPORT-EXPORT

KAPELLEN (Anvers-Antwerpen)

Télégr.

Jacobs-Beyers Kapellen

Tél. :

420,53 Kapellen

Reg. du Commerce 1924 Handelsreg. — C. C. P. 514.01

LUXECO

PARQUETS LUXUEUX - ÉCONOMIQUES

17, rue St-Jacques

Téléphone : 250.75

ANVERS

TOUS GENRES DE PARQUETS
A prix égal — Qualité supérieure
Qualité égale — Prix inférieurs

Demandez notre parquet 7 m/m
Spécialement pour revêtement de planchers anciens
POSÉ, RACLÉ ET MIS EN OIRE

EAU DE JAVEL
CRISTAUX DE SOUDE
SALINES
PRODUITS CHIMIQUES

MOVA

Établ. Mostaert-Vanneste

Anciennement Vanneste-Van Gheluwe

Rue de la Fonderie, 15 à 25, ROULERS

Téléphone 48

COMPROCIR S.A.

40, Rempart Kipdorp, 40 — ANVERS

Tél. 232.53-321.98-368.71-370.94.

Comprocir donne au plancher un brillant éclatant et durable, le nettoie radicalement sans l'abîmer.

Comprocir est composé des matières les plus fines des cires solides qui ne collent pas et entretiennent le plancher sans trop l'engraisser.

Comprocir est en état liquide, par conséquent économique et facile à l'emploi.

Comprocir a une odeur agréable et des qualités désinfectantes.

**RAFFINERIE
TIRLEMONTAISE
Tirlemont**

**EXIGEZ LE SUCRE SCIÉ-RANGÉ
EN BOITES DE 1 KILO**

**200,000,000 de francs de dégâts
par an en
Belgique par les RATS!**



Détruisez ces dangereux
rongeurs par :

Roxon
DETRUIT TOUS LES

qui vous offre de
tâches incontestab
tamment :

1. Inoffensif pou
mes et animaux
tiques ;
2. Efficacité de 1
3. Conservation illi

EN VENTE chez tous les pharmaciens et droguistes

SOC. AN. DES

Établissements AEROXON

Rue Léopold, 76, MALINES Tél. 807

**Les Glaces de Sécurité spéciales
POUR
Pensionnats, Asiles, etc.**

excessivement résistantes aux chocs
de la marque SECURIT



Vous éviteront énormément de casses, de remplacements
et même de blessures.

Pour conditions et renseignements, s'adresser à l'

UNION COMMERCIALE DES GLACERIES BELGES
chaussée de Charleroi, 81, à Bruxelles!

Agence générale de vente de la

S. A. GLACERIES RÉUNIES, à Jemeppe-sur-Sambre.

Constituée par :

- S. A. Glaceries de la Sambre, à Auvelais;
- S. A. Glaver, à Bruxelles;
- Compagnie de Saint-Gobain, usine de Franière;
- S. A. Glaceries de Saint-Roch, à Auvelais;
- S. A. des Glaces d'Auvelais, à Auvelais;
- S. A. des Glaces de Moustier, à Moustier-sur-Sambre;
- S. A. des Glaces de Charleroi, à Roux;
- Nouvelle Société Néerlandaise pour la Fabrication des Glaces,
à Sas-de-Gand;
- S. A. des Glaces de Courcelles, à Courcelles.